



BUREAU: 200 DE LA CATHEDRALE, RIMOUSKI, P. Q. - 723-6528
36e ANNEE, No 22
MERCREDI, 31 JUILLET 1968

L'Echo pendant la grève des postes

Bien que nous ayons la grève des postes et que, d'autre part, nous traversons la période des vacances annuelles de nos employés, L'ECHO n'a pas pour autant cessé de maintenir, pour le bénéfice de ses lecteurs, la cédule régulière de ses publications.

Bien sûr, étant donné les circonstances, le journal n'est pas aussi complet que nous le voudrions: le courrier des nouvelles de nos correspondants dans les paroisses est particulièrement touché... mais nos abonnés comprendront qu'il s'agit là de circonstances particulières, qui seront corrigées incessamment.



Quand le poisson est jeté en pâture aux goélands.

DOUBLE MEURTRE À ST-SIMON

Le mystère sera-t-il éclairci?

Hector Savoie détenu Reprise de l'enquête le jeudi, 1e août

L'enquête du Coroner sur les morts tragiques de Denise Picard et Suzanne Gilbert, de Montréal, trouvées assassinées dans un chalet de St-Simon, l'été dernier, reprendra au Palais de Justice de Rimouski, le 1er août.

Un Montréalais, Hector Savoie, est détenu comme témoin important en attendant la comparution de d'autres témoins.

● Réouverture de l'Enquête du Coroner, sur les 2 meurtres commis à St-Simon.

L'enquête du Coroner sur les morts tragiques de Denise Picard, âgée de 17 ans et demi et de Suzanne Gilbert, âgée de 17 ans, deux adolescentes montréalaises assassinées dans la nuit du 9 au 10 août 1967, avait débuté

sur le mandat du Coroner du District, du temps, le docteur J.-Raoul Bélanger, de Rimouski, décédé, qui quelques jours après la macabre découverte a fait libérer les corps, pour l'inhumation.

Etant donné des faits nouveaux,

SUITE A LA PAGE 10



Le président de l'Union des Municipalités du Québec, Me Maurice Tessier, en train de raconter une de ses bonnes blagues à quelques confrères de l'Union. La scène a été prise un soir, en fin de semaine, alors que se tenait la réunion de l'exécutif et de l'administration de UMQ à Rimouski.



DES NOMADES MODERNES NOUS VISITENT

Quelque 600 caravaniers ont passé quelques jours à Rimouski dans 265 roulottes dont quelques-unes peuvent valoir plus de \$10,000, équipées.

En service cette semaine : **LA PHARMACIE ST-GERMAIN TEL 724-4411**
A Rimouski

LA PHARMACIE DU CENTRE MEDICAL
124 St-Germain Est

POUR URGENCE: Jean-Pierre Verreault, pharmacien Tél: 723-9456

RAYMOND FORTIER, L. Ph. pharmacien propriétaire

SAMEDI: de 6 hres p.m., à 9 hres p.m.

DIMANCHE: de 11 hres a.m., à 1 hre p.m., et 6 hres p.m., à 8 hres p.m.



Le médecin qui sera en service au niveau de la pratique générale, en fin de semaine, à l'Hôpital St-Joseph de Rimouski, est le Dr Georges Gagnon. Vous pouvez le rejoindre à sa résidence, au numéro de téléphone 723-7212.

Tous ceux qui ont rencontré les caravanistes de la flotte Wally Byam ont remarqué la gentillesse et la courtoisie avec lesquelles ils ont été reçus. A vrai dire, ces Américains ont été les meilleurs ambassadeurs des Etats que nous ayons reçus jusqu'à maintenant.

Nous soulignons le geste accueillant du magasin "DO-MINION" qui affichait dans sa montre un immense bandeau de bienvenue à cette caravane.

A leur arrivée à Rimouski, il fallait voir les nombreux enfants qui longeaient la rue Sirois distribuant des sourires et battements de mains à ces visiteurs.

Le nouveau bureau de direction de la Chambre de Sayabec sous la présidence de M. Jean-Paul Paquet, lance un grand concours à tous les orchestres du Bas St-Laurent. Cette soirée aura lieu à 8:00 p.m. à l'aréna de Sayabec, le 21 août.

En plus de nombreux trophées, les orchestres gagnants se mériteront des prix d'importance en espèces.

Tous les orchestres du Bas St-Laurent sont invités à faire parvenir leur nom et une photo au secrétaire de la Chambre, avant la date finale du 10 août 1968. Pour les intéressés, prière de s'adresser à M. Robert Bouchard, C.P. 416, Sayabec.

Lors d'une récente visite au poste CJBR, un annonceur de la vieille capitale a été frappé par la beauté de l'édifice et la propreté du local et il ajouta même que de tous les postes privés de la province qu'il avait visités, c'est notre poste qui est le plus attrayant.

Il y a encore d'honnêtes gens à Rimouski! Dernièrement, un citoyen de Trinité-des-Monts qui était allé prendre une consommation à l'Hôtel Laurentien a eut l'agréable surprise de recevoir un appel téléphonique de M. Burth Wather, qui est garçon de table pour cet établissement, et qui l'informait qu'il détenait son porte-feuille, contenant la somme rondelette de \$150.00...

Le constructeur et propriétaire Gilbert Levesque, de Rimouski a présentement en chantier, rue Notre-Dame, une superbe maison de 12 appartements. Cet établissement s'appellera "Louis-Anne".

Quant au sympathique gérant de la Lenkurt, M. W.R. Morley, nouveau Rimouskois, il a choisi Pte-au-Père comme site résidentiel. Sa future résidence sera située rue du Fleuve.

Cette même paroisse en banlieue de Rimouski sera également le lieu résidentiel du Dr Hubert Paradis; sa maison est en chantier, rue du Repos.

Les vandales se sont attaqués au Club Nautique, du Lac Noir, en fracassant par deux fois toutes les vitres de l'établissement. Un peu plus tard, non contents de leurs méfaits, ils ont même brisé les murs. La force policière qui a ouvert une enquête détient des coupables...

Dû aux restaurations du Séminaire, l'entrée centrale, l'horloge, la fontaine et les kiosques ne sont pas éclairés temporairement. Les nécessités du temps font le bonheur des amoureux qui profitent de ce carrefour pour assouvir leur passion.

Une suggestion aux policiers, ouvrir les gicleurs pour refroidir les transports des tourtereaux et tourterelles...

C'est le chanteur québécois, Georges Dor qui sera l'invité du Pirate de St-Fabien sur Mer, vendredi, 2 août. Deux récitals seront offerts en soirée, soit 8:30 et 10:30 p.m. et ce par exception.

Des dames bienfaitrices de St-Pie X organisent une partie de cartes pour le dimanche, 4 août, à 8:00, à la salle paroissiale. Les recettes de cette soirée seront versées aux Pères de la Louisiane. De nombreux prix de présence seront offerts et le café sera servi.

Le directeur des Loisirs, M. John Zauhar, était en vacances à Paris et Londres, la semaine dernière. Il ne faut pas confondre, ces deux villes se situent en Ontario...

Une équipe de Radio-Canada, qui était dans la région la semaine dernière pour tourner un film au Domaine Reford à Métis, s'est arrêtée à l'oasis de fleurs et d'arbustes, de M. J.-A. Levesque, rue Ste-Marie et fut émerveillée de la beauté de ce jardin qui sera également l'objet de prises de vue. Ce film sera projeté en février prochain.

M. Réjean Desrosiers, responsable du Centre culturel, se rend, en fin de semaine, en visite chez des parents à Los Angeles. Il profitera de l'occasion pour visiter Disneyland, Hollywood, et se promet même de faire un tour jusqu'à Las Vegas, la capitale sudiste américaine des jeux de hasard et des grands spectacles.



L'ECHO EST DISTRIBUE...

En dépit de la grève des postes, notre journal, L'ECHO du Bas St-Laurent, est distribué à nos abonnés.

En effet, nous avons pris les dispositions pour que L'ECHO soit acheminé dans les principaux bureaux de poste de la région. Ci-dessus, M. Louis-Philippe Rioux, maître de poste à Luceville depuis 20 ans, vient de recevoir les journaux de notre chef du tirage, M. Armand Arguin.

A Luceville comme ailleurs, nos abonnés peuvent donc continuer à recevoir leur ECHO.



CONTREMAITRES EN VENTILATION

Une compagnie de notre territoire, spécialisée dans la fabrication et l'installation de systèmes de ventilation, recherche des contremaîtres.

Les candidats doivent posséder un minimum de cinq (5) années d'expérience comme contremaître en installation de conduites et de machines de ventilation.

La semaine de travail est de 5 jours pour 45 heures. Allocations de subsistance au lieu d'emploi. Poste très bien rémunéré.

COUTURIERE

Une mercerie pour hommes de la région requiert les services d'une couturière.

La candidate doit posséder un minimum d'une année d'expérience dans la fabrication et la retouche de vêtements masculins.

La semaine de travail est de 6 jours pour 48 heures. C'est un emploi permanent.

BUCHERONS

Nous avons toujours des possibilités d'emploi pour des bûcherons, principalement sur la rive nord. Le travail est à forfait pour des gains possibles journaliers se situant entre vingt et trente dollars. On exige des candidats, au moins deux ans d'expérience, leur propre scie mécanique et l'équipement de sécurité.

CENTRE DE MAIN D'OEUVRE DU CANADA,
182, de la Cathédrale,
Rimouski. Tél: 723-2257

L'exécutif de l'Union des Municipalités du Québec ainsi que les cadres administratifs ont passé la soirée de samedi soir au Pirate, de St-Fabien sur Mer. L'idée de faire passer une belle soirée en compagnie du Pirate devrait être reprise par plusieurs corps intermédiaires qui organiseraient des assemblées à Rimouski.

Domage que le Pirate ne soit ouvert que pendant l'été. Raoul Roy devrait déménager son antre à Rimouski, pourquoi le Pirate ne le proposerait-il pas à l'ARDA...

Québec-Téléphone, pour faire face à l'augmentation sensible du nombre d'appels interurbains, a été forcé d'augmenter le nombre de ses téléphonistes, et de payer du temps supplémentaire à nombre d'entre elles.

Jeudi dernier, Québec-Téléphone avait prévu recevoir quelque 18,150 appels. Elle a reçu 20,220 appels interurbains. C'est le cas de dire que la grève des postes peut faire l'affaire de certains...

Le Canadien National ne ferait sans doute pas une dépense superflue s'il envisageait de repeindre la gare de Rimouski. La peinture qu'on lui a posée il y a quelque temps commence à perdre son éclat... La peinture décolle par plaque en certains coins...

Il ne serait donc jamais inutile de chanter la beauté féérique du parc Reford. Cette semaine les roses sont vraiment de toute beauté et leur senteur se répand dans le parc. C'est quelque chose d'extraordinaire à ressentir. Des gens de Montréal y sont arrêtés. Ils se sont montrés jaloux de la présence dans notre région d'un coin si enchanteur.

DECES DE MME EMILIA BERNIER-DIONNE

DE ST-PASCAL

A l'Hôpital de Fatima, à la Pocatière, est décédée, à l'âge de 68 ans, Mme Henri Dionne, née Emilie Bernier, pendant de nombreuses années chef téléphoniste à St-Pascal, comté de Kamouraska.

Elle était la cousine de nos concitoyens M. et Mme Ludger Dionne, de Rimouski.

Elle laisse un fils et une fille, Raymond et Charlotte. Les funérailles ont eu lieu vendredi dernier à St-Pascal.



Membre



HEBDOS DU CANADA

Membre

HEBDOS DU CANADA
Publié par
L'ECHO

DU BAS ST-LAURENT INC.
52 Ave de la Cathédrale
C.P. 410

RIMOUSKI, P.Q., CANADA
Téléphone:
723-6528 ou 723-6529

Imprime par:
Les Presses Lithographiques
Lac Etchemin

ABONNEMENT:
Canada: \$5. - Autres pays: \$5.50

Président et directeur:

JEAN-PAUL LEGARE

Journaliste:

LOUIS PINEAU

Annonces:

ALPHONSE ROUSSEAU

Chef de tirage:

ARMAND ARGUIN

Secrétaire:

ODETTE MOYEN

L'ECHO est distribué le mercredi de chaque semaine. Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Montage:

Atelier de L'ECHO



TIRAGE: 6,100
certifié par Audit Bureau of Circulation

SANTERRE & MICHARD OPTOMETRISTES

Dr Jacques Michard, O.D.
Dr Lévis Santerre, O.D.

EXAMEN DE LA VUE
REEDUCATION VISUELLE
VERRES DE CONTACT

723-9233

Immeuble Woolworth-Dominion

116 ouest, rue St-Germain
RIMOUSKI

Deux victoires de l'U. des Municipalités

- **Rimouski y gagne \$70,000**
- **Taux d'intérêt à 7½ p. p. c. sur arrérages de taxes**
- **Vente des spiritueux par les municipalités**

Le taux d'intérêt sur les arrérages de taxes montera à 7½ p. c. Le maire de Rimouski a annoncé cette nouvelle à l'occasion de la conférence de presse qui a suivi la réunion des membres des cadres administratifs et de l'exécutif de l'Union des Municipalités du Québec dont il est le président.

A l'occasion d'une prochaine séance du conseil, les échevins auront à ratifier cette augmentation du taux d'intérêt.

Cette augmentation du taux d'intérêt a été rendue possible de dire M. Tessier, grâce à un point qui a été gagné par l'U. M. Q. auprès du gouvernement.

Le Code municipal et la loi des Cités et Villes fixaient le plafond du taux d'intérêt à 6%. Ce qui représentait une perte pour les municipalités si l'on considère que celles-ci se devaient de payer 7¾ et 8% d'intérêt sur les emprunts qu'

elles faisaient aux banques en attendant de percevoir les taxes des contribuables.

De par ce règlement, d'ajouter M. Tessier, les municipalités pourront suivre le mouvement des taux fixés par les banques, \$70,000

La ville de Rimouski pourra aussi bénéficier d'une somme de \$70,000 grâce aussi à un autre point que vient de gagner l'Union des Municipalités du Québec.

Ce point, de dire le président de l'U. M. Q. représente pour l'ensemble des municipalités l'utilisation d'une somme de \$22,500,000. Cette nouvelle a d'ailleurs été annoncée dernièrement par Me ministre des Finances M. Paul Dozois, qui a précisé que cette somme sera disponible dès 1968.

Cette somme d'argent provenait de la ratification d'une loi, votée il y a environ trois ans,

relativement à la taxe de vente. La part de la taxe de vente qui revenait aux municipalités avait été calculée depuis lors sur la valeur de la vente de cette année et était restée stationnaire malgré les augmentations annuelles des ventes au Québec.

Selon M. Tessier c'est la première fois dans les annales des municipalités du Québec qu'une victoire si importante est remportée sur une décision gouvernementale antérieure.

Le président de l'UNQ en a profité pour souligner qu'aucune municipalité ne pourra se prévaloir des privilèges de cette loi si la demande n'en est pas faite avant le 5 août auprès du ministre des Affaires municipales.

Les municipalités ne peuvent se prévaloir de ce privilège après les trente jours qui succéderont à la ratification de la loi. Cette loi a été acceptée le 5 juillet.

VENTE DES SPIRITUEUX

Le conseil administratif de l'Union des Municipalités a aussi apporté son appui entier à son conseil exécutif qui, le 11 juillet, a adopté une résolution demandant au gouvernement de confier aux municipalités la vente au détail des spiritueux et des vins afin de pouvoir accroître leurs revenus.

grands centres de se pourvoir des premiers soins le plus près de chez-eux.

Par ailleurs, M. Cloutier a révélé que ses hauts-fonctionnaires étudiaient présentement une vingtaine de projets qui seraient réalisés d'ici quelques années pour les personnes âgées. Il n'a pas précisé de quoi au juste il s'agissait mais les observateurs ont cru comprendre qu'il s'agissait de Maisons pour personnes âgées.

Les personnes inadaptées n'ont pas été oubliées non plus. Parmi les projets à l'étude, le ministre a déclaré que le projet de la Villa de l'Essor recevrait bientôt la dernière autorisation permettant sa construction.

Projets du Ministère de la Santé dans le Territoire-pilote

Le ministère de la Santé, de la Famille et du Bien-Être dépensera pendant les deux prochaines années une somme d'environ \$40,000,000 dans le territoire-pilote.

C'est le ministre responsable de ce ministère, M. Jean-Paul Cloutier qui a fait part de cette nouvelle durant l'inauguration de l'Office de Développement de l'Est du Québec.

Cette somme comprend à la fois les secours sociaux et immobilisations qui seront faites chez-nous d'ici deux ans.

Le ministre a ensuite fait savoir que son ministère avait l'intention de construire dans différents petits centres du territoire des cliniques médicales pour permettre aux gens éloignés des

Me Yvon Groulx à Rimouski

Me Yvon Groulx, président des Sociétés St-Jean Baptiste du Québec sera à Rimouski le 9, 10 et 11 août.

Il présidera à l'assemblée générale de l'exécutif national qui se réunira à différentes occasions aux différents sièges régionaux des Sociétés.

Cette fois, Rimouski a été choisi tout d'abord parce que le personnel de cadre des régionales tiendra une session d'étude sur l'animation sociale, de caractère économique.

Les Sociétés désirent mettre sur pied une campagne d'animation sociale en vue d'intéresser les gens comme leurs propres membres sur la planification économique. Son importance pour le développement d'un Québec fort.

Cette séance d'étude se terminera par la rencontre que feront les membres du personnel de cadre avec le nouveau président de la Société, Me Yvon Groulx qui a été élu à ce poste le printemps dernier.



Le président de l'Union des Municipalités du Québec (U.M.Q.) Me Maurice Tessier, en compagnie de M. Fernand Drapeau (à gauche) et d'un autre administrateur de l'Union.

(Photo Rita Chevron)

SOGEBRY prend le contrôle de CORPEX

Le groupe SOGEBRY, représentant les intérêts financiers de la famille Brillant, de Rimouski, a pris le contrôle de CORPEX. La Corporation d'Expansion Financière (CORPEX) a tenu son assemblée annuelle le 23 juillet. Cette société a un actif qui a été estimé à \$47 millions.

M. Jacques Brillant, président de SOGEBRY, a annoncé la composition du conseil d'administration de CORPEX qui sera la suivante: président, M. Neil Gough; vice-président, M. Fridolin Simard; secrétaire, Me Guillaume Geoffron, c.r.; administrateurs, MM. Carol Brillant, Leslie N. Buzzell et Donald J. McGregor. M. Jacques Brillant est aussi président du conseil de CORPEX.

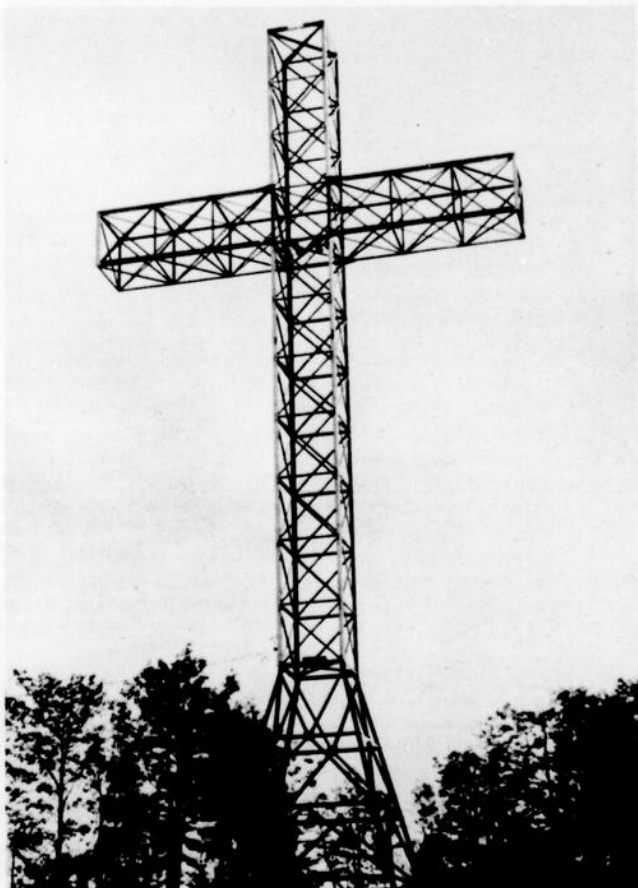
La distribution des chèques d'assistance

En raison de la grève des postiers, Le Service Social du Diocèse de Rimouski, pour assurer la distribution des chèques mensuels d'assistance sociale, désire faire part de l'avis suivant:

"Tenant compte que les bureaux de poste urbains sont fermés, c'est-à-dire ceux de Rimouski, Mont-Joli, Matane, Amqui, les bénéficiaires d'assistance financière de ces villes devront se présenter, pour toucher leur allocation, aux bureaux de Service Social de chacun de ces endroits, les 30 et 31 juillet et le 1er août.

Pour toutes les autres localités desservies par Le Service Social du Diocèse de Rimouski (à l'exception de celles desservies par la filiale de Cabano), les bénéficiaires pourront obtenir aux dates plus haut mentionnées leur chèque d'allocation à leur bureau de poste local.

(Pour les localités desservies par la Filiale de Cabano, les bénéficiaires d'assistance devront s'en tenir aux avis lus ou affichés aux églises paroissiales)".



Voilà, cette croix qui brille dans la nuit à St-Fabien



Mgr Louis Levesque a béni, dimanche le 21 juillet dernier la croix érigée en octobre 1967 en l'honneur de l'érection canonique du diocèse de Rimouski. De nombreuses personnes assistaient à cette cérémonie autant de la paroisse de St-Fabien que de la région.

Cette croix est située sur une montagne à l'entrée ouest du village de St-Fabien.

Les paroissiens de St-Fabien ont raison d'être fiers de cette nouvelle sentinelle puisque c'est grâce à leur générosité si aujourd'hui cette croix brille dans l'obscurité de la nuit près de St-Fabien.

La libre entreprise et les investissements privés



T. R. Moore

L'auteur de l'article ci-contre, M. T. Ross Moore, est président de La Compagnie Price Limitée, président du conseil d'administration de l'Association canadienne des pâtes et papiers et occupait jusqu'à récemment les mêmes fonctions au sein du Conseil des Producteurs de Pâtes et Papiers du Québec.

LE HAUT niveau de taxation maintenu depuis la Deuxième Grande Guerre donne au gouvernement l'assurance de toujours pouvoir intervenir comme partie en cause silencieuse, mais importante, dans toute transaction d'affaires. Le besoin soutenu d'un élément imposant de défense nationale de même que la demande toujours croissante de services publics dans le secteur social sont responsables en grande partie de ce niveau de taxation. Conséquemment, l'Etat est devenu le plus grand employeur et le plus grand consommateur dans la société. Son influence rayonne tellement qu'il n'est pas toujours facile de déterminer où finit le rôle du gouvernement et où commence celui de l'entreprise privée.

Cette force vive préoccupe suffisamment l'homme d'affaires pour qu'il manifeste des signes de prudence face au climat d'investissement dans certaines parties du monde. Peut-être cette préoccupation n'est-elle pas toujours justifiée pleinement, mais, aussi longtemps qu'elle existera, les responsables au sein du gouvernement feraient bien de la faire disparaître par des énoncés de principes clairs visant à encourager l'investisseur privé plutôt qu'à le laisser dans le doute.

Les marchés mondiaux de capitaux sont tendus au point que seules les parties du monde où le climat est le plus favorable aux placements peuvent s'attendre à attirer l'attention des investisseurs. Il est clair que là où les gouvernements permettent de croire qu'il ne leur répugne pas de se poser, avec tous leurs pouvoirs de taxation, d'achat et de législation, en rivaux de l'industrie, tout pays ou région qu'ils représentent ne semblera pas favorable aux investisseurs privés.

Il ne peut y avoir de cas patent où l'on puisse dire que le gouvernement devrait être dans une industrie et non dans une autre. Cependant, une bonne connaissance de l'infrastructure de la société peut aider à établir un principe qui permette de tracer une ligne de démarcation entre les investissements publics et ceux du secteur privé.

Progression d'intérêts communs

Une société, dans le sens politique et économique du mot, est le résultat d'une progression d'intérêts communs. Elle est la somme de ses parties. Une fédération nationale est issue d'intérêts provinciaux communs qui, de leur côté, peut-on dire, résultent d'intérêts municipaux communs. Ces derniers, en outre, sont le produit d'intérêts communs d'unités familiales qui ont choisi de vivre dans le cadre de ces intérêts municipaux. Par surcroît, chacune de ces unités familiales représente la somme des intérêts communs des individus qui composent la famille.

Aucune des politiques administratives dans cette progression, à quelque niveau que ce soit, fédéral, provincial, municipal, ne peut durer longtemps si ceux qui sont au pouvoir tentent d'établir pour la société une identité distincte des intérêts des individus que le gouvernement est censé représenter. Par exemple, dans sa forme actuelle, le Canada ne peut survivre qu'en autant qu'il émerge comme l'expression d'un intérêt commun au sein duquel les citoyens du Québec peuvent conserver leur identité et leur culture en tant qu'individus, tout en demeurant partie du tout. La force ou le bien-être économique (et conséquemment politique) de la société à tous les niveaux est donc irrévocablement lié à l'intérêt commun des individus qui la composent.

En dernière analyse, l'homme est un individu. Il naît individu et meurt tel. Entre ces deux extrémités de sa vie, il aura toujours tendance à coopérer et à cheminer seulement avec les forces qui lui offriront la garantie de satisfaire, à titre prioritaire, ses propres besoins émotifs et matériels. Il obéit davantage à des stimulants qui lui apportent des bénéfices personnels qu'à une réglementation. C'est donc sur ce fait que le gouvernement doit d'abord établir son rôle. Il doit viser à créer un climat stimulant qui déclenchera la capacité productive de l'individu, c'est-à-dire qui fournira des conditions favorables à l'initiative privée.

Dans cet ordre d'idée, personne ne contesterait que c'est le rôle du gouvernement de s'engager dans la planification du développement économique, dans le contrôle des ressources naturelles, et que c'est son rôle aussi de fournir les services publics de base, c'est-à-dire : légiférer et maintenir l'ordre, assurer la défense nationale, l'éducation, l'hygiène, fournir l'énergie électrique, construire des routes et des terminus tels qu'aéroports et ports de mer.

Climat de stabilité

Tous ces services donnent une sécurité de base ou créent un climat de stabilité, tout comme ils fournissent des moyens d'accès faciles aux marchés et favorisent la mobilité de la main-d'oeuvre, le transport de la matière première et du produit. Et c'est ainsi que les individus peuvent mettre à profit toutes les occasions et, en conséquence, accroître la productivité. A la longue, ce qui profite le plus à la société à laquelle ils appartiennent, ce n'est pas le protectionnisme, mais la productivité des individus qui la composent et leur aptitude à faire face à la concurrence.

Dans un pays avancé comme le Canada, ou plus particulièrement dans la province de Québec, les deux étant encore au seuil de vastes perspectives, un gouvernement a toutes les raisons au monde de chercher à créer un climat favorable aux investissements privés. Les deux — le Canada et le Québec — sont à court de capitaux pour leur développement et tout indique qu'il en sera ainsi longtemps encore.

De plus, les exigences futures de fonds pour l'éducation, la santé, le bien-être social, les réseaux routiers et autres services publics sont tellement grandes qu'il est permis de croire qu'il n'y a aucune raison pour qu'un gouvernement utilise toute disponibilité financière pour se constituer rival de l'industrie. Cet argument prend plus de poids encore si une telle ingérence ou tentative d'ingérence dans le secteur privé a tendance à décourager l'afflux de capitaux provenant de ce secteur.

La dénationalisation

Dans les pays sous-développés, l'intervention gouvernementale dans l'industrie peut être justifiée. Là, en effet, c'est dans l'intérêt commun des individus de cette société que le gouvernement se fasse l'initiateur d'une nouvelle grande industrie lorsqu'aucun groupe privé n'est apte ou disposé, de toute façon, à participer à une telle initiative. Il est, du reste, très logique qu'un gouvernement, qui a pris cette initiative, en remette, plus tard, l'administration à des intérêts privés. C'est ce que le gouvernement japonais a fait, avec succès, à la fin du 19e siècle; et au Pakistan, un certain nombre de nouvelles industries ont déjà été remises à l'administration privée, permettant ainsi la libération de fonds pour la mise sur pied d'industries supplémentaires.

Tout cela illustre le rôle précieux que joue un gouvernement qui, ouvrant de nouvelles avenues, prépare un terrain favorable aux investissements privés; ceux-ci engendrent un accroissement naturel de l'emploi. Outre ce rôle qu'il peut jouer dans les pays sous-développés, un gouvernement n'est nullement justifié de se poser en rival de l'industrie privée.

Il faut aussi se rappeler que les principaux marchés mondiaux entrent dans une ère d'abaissement des barrières tarifaires. Cela seul indique que l'industrie doit se préparer aux rigueurs de ces marchés. Le moins qu'il puisse arriver, c'est que cela donnera une nouvelle impulsion aux compagnies qui tentent de se diversifier dans d'autres industries, au lieu de diminuer cette tendance, et que cela portera aussi les compagnies à accroître leur commerce par-delà les frontières.

Il est difficile d'imaginer un personnel de l'Etat participant pleinement et avec dynamisme à ce genre d'échanges propres à la libre entreprise. Il y a assez d'exemples des périls qui affligent les gouvernements qui se sont engagés d'une façon excessive dans le domaine de l'entreprise privée, principalement au Royaume-Uni, où cela est en grande partie responsable des crises périodiques de l'économie.

Nous pouvons voir en cela aussi un exemple et un avertissement aux administrateurs gouvernementaux — à savoir, qu'ils feraient bien d'encourager la formation de capitaux en appliquant de plus grandes restrictions dans les dépenses gouvernementales et de stimuler l'épargne par un plus bas niveau de taxation afin que les individus puissent investir dans l'entreprise privée.

Il est nécessaire que la société canadienne vive selon ses moyens et investisse davantage au pays. Le gouvernement devrait par conséquent rendre cela possible en faisant naître des occasions d'accroître l'expansion économique et en laissant le domaine de l'exploitation aux individus ●

(LE PAPETIER)

NOUS SOMMES TOUTES D'ACCORD... NOUS MAGASINONS ICI POUR



**VASTE
CHOIX**



**HAUTE
QUALITÉ**

**BAS
PRIX**



Spéciaux du 1-2-3 août

Grande démonstration **HOT DOG ON STICK**

Farine à saucisses Chez Votre épicier L.R.D.

Marché Lebel ET Epicerie Royal

**PATATES instantanées
"SHIRRIFF"**

BOITE 12 OZ

.55

**SOUPE
poulet et nouilles**

"LIPTON"

2

boites 2 enveloppes

.47

KETCHUP

aux tomates

"HEINZ"

2

bouteille 11 oz

.45



PÂTE DE TOMATES

"CORONATION"

2

boites 13 oz

.61

Soupe tomates
et légumes

"LIPTON"

2

btes
2 envs

.53

TOMATES

pelées entières

"LIBBY'S"

Qualité de choix

2

btes
28 oz

.55

RELISH

sucrée

"HEINZ"

Jarre 16 oz

.29

Détergent en poudre

"TIDE"

Format
familial

\$1.49

CIRE LIQUIDE

**"CLAIRE
DE JOHNSON"**

Cannette
32 oz

\$1.19

MARINADES

sucrées

"CORONATION"

2

jarres
24 oz

.89

THÉ

SALADA

Bte 60
sachets

.79

CRISTAUX à l'orange

RISE - N - SHINE

4

env. 3 1/4 oz

.75

BISCUITS ASSORTIS

"MIX 100" de Lido

Boite de 100 biscuits

.85

**GROUPE
DES ÉPICIERS
L.R.D.**

BOEUF de L'OUEST

Steak Surlonge **1.19** lb

Steak "Boston" **1.49** lb

Filet Mignon **1.89** lb

CRETON

PAUL-O-BIC

Contenant
12 oz

.39

JAMBON

cuit tranché

"MAPLE LEAF"

V. P. Pqt 6 oz **.55**

PAMPLEMOUSSES

CALIFORNIE

gros 56 5 pr **.39**

TOMATES fraîches

No 1 Ontario

2

lbs **.47**



Fèves Jaunes Fraîches

"Montréal"

2

lbs

.33



UNIS POUR VOUS MIEUX SERVIR!

EPICERIE A. PINEAULT

ENR.
EPICERIE LICENCIÉE

517 A Rue Lasalle
724-4109

EPICERIE ROYALE

ENR.
EPICERIE LICENCIÉE

505 St-Germain-Est
724-4169

MARCHE LEBEL ENR.

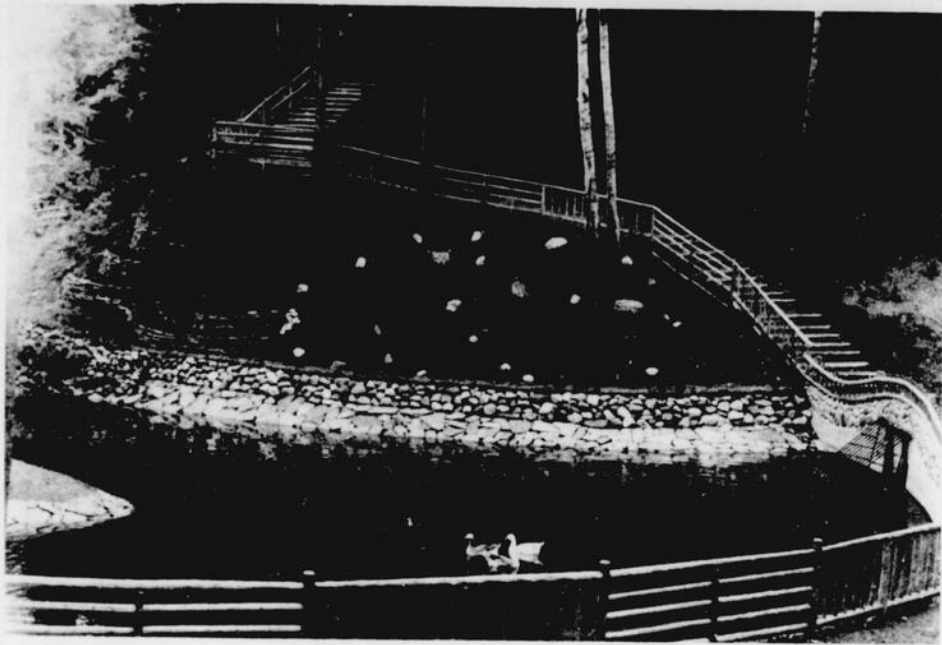
EPICERIE LICENCIÉE

252 Rue Bellavance
723-2241

MARCHE ST-ROBERT

ENR.
EPICERIE LICENCIÉE

236 Rue St-Robert
723-3233



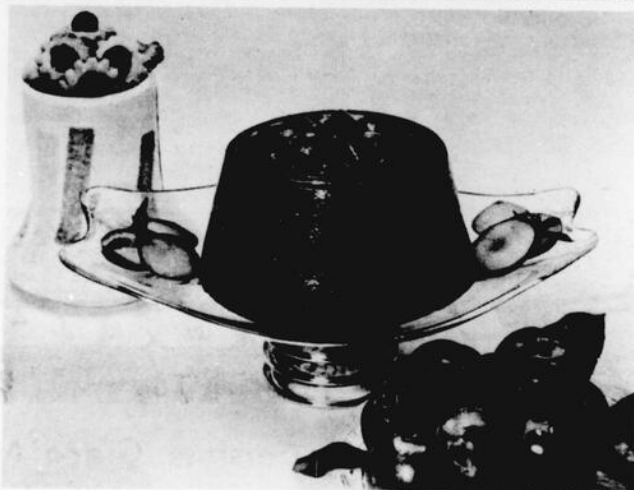
COIN CHARMEUR DU PARC LEPAGE

Dans l'étang tranquille bordé de pierres, les canards se promènent avec lenteur. Au-dessus l'escalier de bois qui permet de pénétrer au coeur du Parc Lepage, à Rimouski.

(Photo Yolande Caron)



Jeaneau Prudent dit:
"Réfléchissez—pour ne
point périr! Prenez garde
à l'onde. Pratiquez
chaque jour les règles de
la Sécurité aquatique."



Notre recette d'aujourd'hui présente ce goût piquant de la purée de prune en gelée relevée d'une touche de gingembre et de jus de citron. La Californie est à l'avant-garde dans la culture de la prune et ce fruit délicieux est sur le marché jusqu'en septembre avec les plus grands approvisionnements en juillet et août.

En plus d'être d'excellentes sources de vitamines et de minéraux les prunes sont assez basses en calories.

À l'heure du goûter, les prunes fraîches sont toujours appréciées et sont toujours populaires dans la corbeille à fruit et dans le panier à pique-nique.

GELATINE AUX PRUNES

2 enveloppes de gélatine sans saveur
1/2 tasse d'eau froide
1/2 tasse d'eau chaude
1 tasse de sucre
1/2 c. à thé de jus de citron
1/8 c. à thé de gingembre
1-1/4 livre de prunes fraîches
1/8 c. à thé de sel
1 blanc d'oeuf
Crème fouettée (si désirée)

Amollir la gélatine dans l'eau froide. Ajouter l'eau chaude, le sucre, le gingembre et le jus de citron. Brasser jusqu'à ce que la gélatine soit dissoute. Entretemps trancher les prunes, piler et passer au moulin à hacher ou au broyeur électrique (blender) pour en faire une purée.

Incorporer au mélange de gélatine. Refroidir jusqu'à ce que le mélange épaississe et commence à prendre. Ajouter le sel au blanc d'oeuf et battre en neige jusqu'à ce qu'il se forme des pics moelleux. Incorporer au mélange de prune. Verser dans un moule d'une pinte. Refroidir jusqu'à consistance ferme, environ 4 heures. Servir avec crème fouettée si désiré.

Donne 6 portions.

HOTEL TADOUSSAC...

SUITE DE LA PAGE 8

tent leur jeunesse, leur expérience ou leur cordialité à rendre le plus agréable possible le séjour des estivants à l'Hôtel Tadoussac; ils sont dirigés par M. et Mme Onésime Gagnon, autrefois hôteliers à Bic et qui comptent une longue expérience dans l'hôtellerie.

Pendant notre séjour à Tadoussac, Mme Adolphe Mongrain s'y trouvait avec ses marmots;

elle sait avec son sourire et sa discrétion accueillir chaleureusement les Rimouskois qui se retrouvent chez eux à l'Hôtel Tadoussac.

Il n'aura fallu qu'un changement de direction, que le dynamisme de quelques-uns de nos meilleurs hôteliers de l'Est du Québec pour donner à l'Hôtel Tadoussac un caractère français qui a la faveur des gens de chez nous. Il suffisait de s'y mettre. Le tour est joué. Bravo à la Société Hotelière de l'Est du Québec!

RENCONTRE

Tout près d'un étang
Je m'attarde comme un enfant
À cette vue si plaisante
J'entends une voix suppliante

À travers les branches de ce bois
Sans désigner encore qui ou quoi
Parmi les fleurs et le soleil lumineux
Je croise plusieurs fois son sourire franc

C'est un homme en pleurs
Qui cherche le bonheur
Il cherche l'amour
Absent depuis toujours

Sa déception est grande et son mal aussi
Triste réalité, triste sort et triste vie
Doux est son regard, immense est sa bonté
Moi, je suis confuse de le voir à ce point abandonné

Soudain il m'aperçoit
Il s'arrête très heureux: Pourquoi?
Que penser de cette rencontre hasardeuse
Qui transforme deux vies aussi amoureuses

Emue par les circonstances, je ne dis rien
Mais depuis longtemps j'espérais ce destin
Qui a fait de moi et de lui
Deux êtres éperdument épris

Baignants dans l'étang
Tous deux errants
Au moment solennel
S'ouvre pour nous une vie nouvelle

Apparaît une étoile pointant l'horizon
Pour le rappeler à sa triste maison
L'immensurable enveloppe de la nuit
Recouvre nos illusions et nos soucis.

Un étang a ravi nos coeurs
Un étang unira-t-il nos coeurs?

Lou.

LE DOCTEUR JAMES E. PAULIN

OPTOMETRISTE
vous informe

DE L'OUVERTURE DE SON BUREAU

Le 7 Août 1968



à 175 ouest St-Germain

voisin des Enchères Cherrier

HEURES D'AFFAIRE:

du lundi au vendredi

inclusivement
de 9h. a.m. à 9h. p.m.

le samedi

de 9h. a.m. à midi
POUR RENDEZ-VOUS

TEL: 723-6444

à L'Escale



Les Productions JEAN DUCEPPE présentent

Virginie
Comédie "folle"
de MICHEL ANDRÉ



Mise en scène
RAYMOND ROYER
Décor
CAMILLE PRUD'HOMME

UN ÉCLAT DE RIRE

AU PORT DE RIMOUSKI-EST

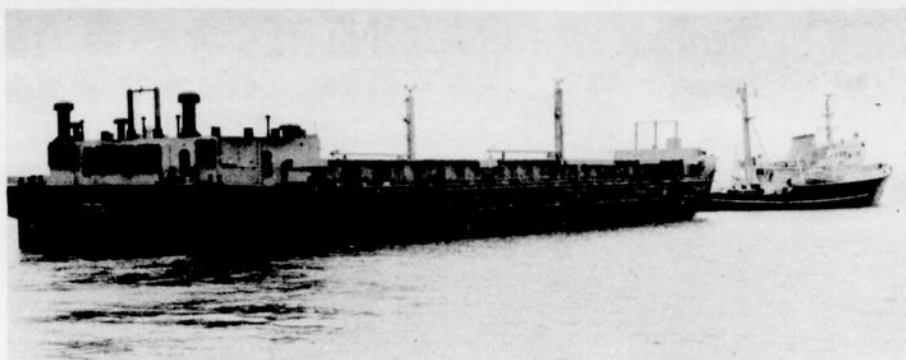
Les 20, 21 et 22 août, à 8.30 p.m.

présenté par La Soc. des Arts du Bas St-Laurent

BILLETTS EN VENTE:

À Rimouski: Chez Publication Service
À la Tabagie Centrale

À Mont-Joli: Pharmacie Lévesque



Le plus gros remorqueur de l'Amérique du Nord, le Irving Birch, a laissé à Rimouski une grosse cargaison de mazoute. C'est un 4,600 forces.

Une Commission des Logements à prix économique fondée à Mont-Joli

À la dernière séance du conseil municipal de Mont-Joli, qui s'est tenu sous la présidence du maire, M. Raymond Lavallée, plusieurs questions importantes ont été abordées.

Comme d'autres municipalités du Québec, la ville de Mont-Joli demandera à la Société d'Habitation du Québec de lui accorder une subvention pour la rénovation urbaine. La ville aimerait se prévaloir de ces avantages pour améliorer la valeur de son plan d'urbanisme.

En ce qui concerne l'emprunt temporaire que la ville a décidé de faire il y a quelque temps, l'autorisation de la Commission municipale de Québec a été accordée pour le montant de \$85,000. Ce montant servira à couvrir les dépenses ordinaires de l'administration municipale avant le recouvrement des taxes.

Par ailleurs, le cinquante millièmes baigneur à utiliser la piscine municipale a été croqué par

l'oeil de la caméra de l'échevin Roland Gagnon. Le conseil municipal a accordé des félicitations au directeur de la piscine, M. Gilbert Valcourt pour sa merveilleuse réussite.

D'autre part, la Chambre de Commerce a présenté au conseil la liste de membres de la Commission de Logement à prix économique qui a été fondée dernièrement. Ils sont M. Henri Levesque, M. Léopold Fortin, M. Robert Dubé, M. Léon Hudon et M. Onésime Frigon qui a été nommé président de la Commission.

En un autre domaine, l'administration municipale a fait savoir que le C. N. a accepté de faire construire à ses frais une clôture longeant la voie ferrée aux abords du boulevard Gaborry, suivant le modèle déjà approuvé par le C. N.

Cette clôture permettra de diminuer le nombre des accidents à ce carrefour.

Une protestation sera envoyée aux directeurs de l'Hydro-Québec sur la fermeture de ses bureaux à Mont-Joli. Les édiles se sont plaints qu'en dépit d'une assurance contraire, le bureau se voit déménagé à Rimouski.

Les autorités de la ville soulignent que la population de Mont-Joli a droit, elle aussi, à des services de renseignements et autres sur les lieux. "Le bureau de l'Hydro-Québec, ont souligné les membres du conseil verra son retour demandé dans la ville de Mont-Joli, mais logée cette fois dans un local approprié.

SIX MORTS TRAGIQUES

Un accident mortel est survenu à Pointe-au-Père, le dimanche 28 juillet, vers 1:25 l'après-midi sur le bord de la route menant au quai.

M. Jean-Baptiste Deschênes 74 ans, demeurant sur la rue Père-Nouvel, dans cette localité, a été frappé mortellement par le véhicule de Mme J. Breton, du 4580, Queen Mary Road, de Montréal.

La victime marchait sur le bord de la chaussée; elle perdit l'équilibre, pour se jeter en avant du véhicule. M. Deschênes fut transporté à l'hôpital où il expira.

D'autres accidents mortels sont aussi arrivés dans le vaste territoire de la Gaspésie, pendant cette dernière fin de semaine qui se montra l'une des plus meurtrières.

À ST-MOISE du comté de la Matapédia, M. Norman Levesque, fils de François est mort des suites des blessures qu'il s'est infligées quand son véhicule a capoté dans un fossé. L'accident est survenu dans la nuit du 26 au 27 juillet.

À ST-DAMASE, comté de Matapédia, M. Jean-Luc Ouellet, dans une collision survenue avec un arbre, est mort presque instantanément des suites de ses blessures.

À ST-SIMON, comté de Bonaventure, est mort accidentellement, le 28 juillet, le jeune Maxime Ouellet, âgé de 5 ans. Le petit Ouellet a été frappé par une voiture alors qu'il traversait la chaussée. Ses parents M. et Mme Maurice Ouellet, étaient originaires de Dry Den, Ontario.

Pres de MURDOCHVILLE, M. Owen Paterson, âgé de 48 ans, est mort d'un accident survenu le 28 juillet. Le véhicule dans lequel il prenait place en compagnie de Mlle Denise Tremblay qui était au volant, fit une crevasse dans un tournant. Le conducteur perdit la maîtrise de son véhicule qui alla s'immobiliser dans un fossé. Mlle Tremblay réussit à s'en sortir mais avec de graves blessures.

À STE-JEANNE D'ARC, de Matapédia, est mort M. Yvon Dumais, âgé de 27 ans, des suites d'une absorption d'une forte dose de somnifère.

Nouvelles appellations de rues, suggérées

Sous la présidence de M. l'abbé Nive Voisine, le comité de Toponymie de la ville de Rimouski a suggéré, de changer le nom de quelques rues.

Le Comité a ainsi pris connaissance de la lettre en date du 14 mai, adressée au comité de Toponymie par le Conseil de la Cité qui désire que le Comité étudie la possibilité de changer le nom de la rue de l'Évêché pour celui de Archevêché.

Après avoir étudié très attentivement le cas, le Comité n'y a pas vu d'objection à ce que le nom de rue de l'Évêché soit changé pour celui de l'Archevêché, mais il semble y avoir des doutes tant qu'à l'acceptation du

changement d'adresse par les propriétaires riverains.

La rue ayant son emprise dans la rue des Frères, on lui suggère le nom de rue des Ormes.

Le lot situé à l'extrémité sud de la rue des Pins et ayant son emprise à angle droit avec cette dernière, on suggère le nom de rue des Sapins.

Le lot se terminant sur la rue Arpin, on suggère que son nom soit connu sur celui de Des Pins.

La rue reliant la 2e Rue à la rue Dubé, on suggère le nom de U.J. Duberger, premier rédacteur en chef du Journal "Le Courrier de Rimouski".

La rue reliant le bout sud de la rue St-Urbain à la rue Alexandre Chauveau, sera connue sous le nom de E. Canuel, nom suggéré en l'honneur de monsieur Eustache Canuel, un des premiers cultivateurs de la paroisse Ste-Odile, qui fut aussi maire de cette paroisse pendant quelques années.

VOIRIE

A moins qu'un effort spécial soit entrepris à même les budgets réguliers de la Voirie, pour

L'action spéciale prévue dans la programmation quinquennale pour l'amélioration du réseau routier dans la région est limitée à \$8,0 millions, dont \$2,0 millions seront dépensés au cours du présent exercice financier.

L'amélioration du réseau routier de la région, cette somme est nettement insuffisante. En effet, des études sommaires ont permis d'évaluer à plus de \$50,0 millions le coût de réfection des principales routes de la région

Kelvinator

De Luxueuses Cuisines Grace Aux "Originals"



Town & Country



Hacienda



Delft



French Provincial

Delft

Ce modèle Delft, 14 pi. cu., "sans givre", vous créera l'ambiance d'une charmante cuisine Hollandaise. D'authentiques tuiles de faïence ornent la porte du réfrigérateur et le congélateur est fini d'un tendre bleu de faïence. Capacité du congélateur: 109 livres.

Cuisinière et machine à laver la vaisselle assorties Kelvinator.

Hacienda

L'Hacienda revêt un subtil aspect de richesse grâce à la note moelleuse de son similicuir de veau brun. Ses poignées cuivre style rossette s'inspirent de l'Espagne ancienne. "sans givre", 14 pi. cu. Capacité du congélateur: 109 livres.

Town & Country

Aspect charmant et rustique qui se traduit dans la riche teinte brune et les portes à persiennes de cet appareil. Le réfrigérateur congélateur "sans givre", 14 pi. cu. offre l'ultime en entreposage de nourritures. Capacité du congélateur: 109 livres.

French Provincial

Une élégante garniture sculptée or et un fini ivoire s'allient pour créer un réfrigérateur vraiment chic, à la mode Louis XV. "Sans Givre", 14 pi. cu. Réfrigérateur et Congélateur. Capacité du congélateur: 109 livres.

VOTRE DEPOSITAIRE AUTORISÉ

MEUBLES RIOUX LTEE

104 EST, ST-GERMAIN
RIMOUSKI 724-4144

119 RUE ST-PIERRE
MATANE, 562-2662

CARRIÈRE dans la vente

Corporation établie au Québec depuis plusieurs années et possédant succursales dans les principaux centres de la province est à la recherche d'un représentant de carrière pour Rimouski.

NOUS OFFRONS:

Revenu annuel \$10,000.00 et plus.
Possibilité de promotion rapide à Gérant de District.

NOUS EXIGEONS:

Expérience de vente (minimum 3 ans)

Marié, sérieux, honnête, dynamique.

Auto de modèle récent.

Pour renseignements et entrevue, téléphonez VENDREDI entre 9 a. m. et midi à Québec (837-0452), demandez M. Couture.

L' HOTEL TADOUSSAC: UNE OASIS

découverte
par les
Canadiens Français
Dans les pas de Cartier,
vieux de 433 ans

par Jean-Paul LEGARE

En arrivant à Tadoussac en 1968, le visiteur à l'impression de poser les pieds dans les traces de pas laissées par Jacques Cartier qui y vint en 1535 pour établir le premier poste de traite des fourrures.

Bien avant Cartier, des baleiniers Basques venaient se réfugier dans la Baie Ste-Catherine quand la tempête les surprenait à la chasse à la baleine.

On se surprend à fredonner "Ma cabane au Canada" quand on apprend qu'à Tadoussac a été construite la première maison à être érigée au Canada. Qu'il y a loin de cette première cabane en bois rond au somptueux manoir qui vous hébergera pour votre vacance.

Avant d'arriver à l'hôtel, le visiteur admirera la beauté sauvage du fjord du Saguenay, ses eaux d'un bleu foncé et d'une profondeur inouïe s'engouffrant entre les montagnes laurentiennes.

Du lac qui fait la navette entre Baie Sainte-Catherine et Tadoussac l'oeil s'amuse à suivre les marsoins qui font le saut hors de l'eau.

LE MANOIR

C'est dans la Baie de Tadoussac, au confluent du fleuve St-Laurent et de la rivière Saguenay que se dresse fièrement le Manoir Tadoussac. Dans un cadre de verdure d'une beauté exceptionnelle se détache comme un immense navire, le bâtiment blanc au toit rouge.

Dès l'arrivée, vous vous trouvez dans une atmosphère de détente incomparable. L'air pur et vivifiant a déjà fait oublier les fatigues au citadin.

CARACTERE FRANCAIS

A l'atmosphère un peu beau-coup "british" d'autrefois succède, au Manoir Tadoussac, un caractère français que des hôteliers de chez nous ont su créer en quelques mois.

Les Québécois semblent l'avoir pressenti de loin, eux qui

ont fait de l'Hôtel Tadoussac leur oasis en cet été 1968. C'est peut-être aussi un retour aux sources qu'effectuent les Canadiens Français à Tadoussac puisque, depuis son ouverture au printemps, l'hôtel est bondé au-delà des espérances des nouveaux propriétaires.

Tout se fait maintenant en français dans l'hôtel et même les livres en vente au magasin sont tous des livres en langue française.

Les habitudes des excursions en bateaux de la Canada Steamship reviennent encore à l'Hôtel Tadoussac; un vieux couple y était même pour la 24e année après avoir regretté que, l'an dernier, l'établissement ait fermé ses portes.

La saison de villégiature dépasse donc tout espoir et on a déjà prévu la tenue de deux congrès en septembre. L'an pro-

chain, ils seraient plus nombreux.

COUP DE CHANCE

Il faut entendre le président de la nouvelle société hôtelière, M. Adolphe Mongrain, raconter dans quelle circonstance heureuse il a été amené à faire l'acquisition de l'Hôtel Tadoussac pour comprendre qu'il s'agit d'un véritable "coup de chance".

L'Hôtel Tadoussac a été acquis de la Canada Steamship Lines qui, après la suppression de son service d'excursions en navires sur le Saguenay, a voulu se départir de l'établissement.

Favorisé par le hasard, M. Mongrain sut vite saisir l'occasion qui se présentait à lui. Avec quelques confrères qui avaient formé la Société Hôtelière de l'Est du Québec, il acquit l'hôtel dans des conditions avantageuses. Outre son président, la Société est formée de M. Paul Baillargeon, vice-président, de M. François Côté, de Rivière-du-Loup, tous deux hôteliers et de M. Roland Bourdonnais, de Rimouski, secrétaire.

ELEGANT MANOIR

Construit vers 1937, à l'époque où Baie-Comeau prenait naissance, l'Hôtel Tadoussac a conservé l'élégance et le confort des manoirs traditionnels; toutefois, l'établissement a été restauré et décoré avec goût et simplicité par les décorateurs de la Compagnie Paquet de Québec.

L'Hôtel compte, au total, 225 chambres doubles dont la majorité avec bain. Une partie de l'édifice est occupée par les employés.

Dès son entrée à l'hôtel, le client est frappé par l'ampleur du lobby réchauffé par deux foyers. A la réception, M. Roger Baillargeon ou ses assistants l'accueillent avec hospitalité.

Après un brin de toilette dans une chambre accueillante qui donne sur la Baie de Tadoussac le villégiateur gagne la salle à manger ou le maître-queue, M. Gérard Bouchard et son personnel mettent la gastronomie à l'honneur. Les murs ornés de boiseries et d'une tapisserie naïve et coquette (et qu'on dit d'une très grande valeur, le musée national a même failli l'acquérir) confèrent à la salle à manger une ambiance fort agréable.

Au sous-sol de l'hôtel se trouve une alcôve où l'on garde précieusement une collection d'antiquités, récemment enrichie par les soins de M. Mongrain. Un détail: dans une montre on conserve une robe dont la confection date de 1700.

DIVERTISSEMENTS

Au sous-sol encore se trouve un bar et la salle de danse où l'organiste-chanteur Guy Durosier, accompagné de son frère à la batterie, font passer aux chambreurs des soirées fort goûtées. Durosier vibre de musique et interprète avec chaleur de ses propres compositions dont la plus célèbre "Michaëlle".

Le calme et l'harmonie des environs de l'hôtel pourraient combler le villégiateur qui ne recherche que la quiétude après la vie mouvementée de la ville; toutefois, le sportif sera comblé à Tadoussac.

En effet, les divertissements en pleine nature sont complets; ils vont du golf miniature et du golf à 9 trous avec son accueillant chalet, à la piscine à l'eau douce chauffée. Pour les plus "braves" une longue plage sablonneuse se présente à portée de la main face à l'hôtel. Voisinant la piscine, le tennis et le bowling.

L'amateur de pêche sera servi à souhait. A quelques milles seulement de l'hôtel, il se retrouvera dans une embarcation taquinant la truite mouchetée.

Nous avons eu la bonne fortune d'avoir pour guide le président de l'établissement lui-même. En effet, M. Adolphe Mon-

grain nous a fait visiter avec une satisfaction apparente le vaste domaine du manoir qui compte plusieurs lacs.

Au lac Boulanger réside avec sa famille M. Jean (Johnny) Guérin, le gardien du domaine et des autres lacs: Sapin, Long, Gobeil, etc. Au lac Boulanger, les clients de l'hôtel retrouvent un spacieux chalet qui pourra les loger pour leur excursion.

MARINA

Une chose manque encore dans la Baie de Tadoussac et c'est une marina. Lors de l'inauguration officielle de l'hôtel, récemment, M. Mongrain a exprimé le souhait, en présence du ministre du Tourisme M. Gabriel Loubier, que cette addition soit apportée. M. Loubier a accueilli la suggestion avec enthousiasme et, déjà des spécialistes sont à l'oeuvre pour préparer l'aménagement d'une marina.

Impatient, toutefois, M. Roland Bourbonnais, de Rimouski, met déjà à la disposition des estivants une embarcation de plaisance qui les conduit en excursion dans la rivière Saguenay.

LE PERSONNEL

Quatre-vingt-six employés met-

Suite à la page 6





PRÉPAREZ AISÉMENT VOS REPAS AVEC DES...



Aliments délicieux en été

SATISFACTION ABSOLUE GARANTIE

PAPIER DE TOILETTE 3 Pqts 2 rlx **.95**
"Delsey" Couleurs asst.

ESSUIE MAINS Pqt 2 rlx **.55**
Kleenex Couleurs asst.

JUS DE TOMATES 6 Btes 19 oz **.89**
"Del Monte"

MARGARINE 3 Btes 1 lb **1.00**
"Mom" Régulière

Huile végétale

"MONARCH" BOUT. 32 OZ **.65**

PAPIER TOILETTE 8 RLX **.89**
"VOGUE"

DINNER "KRAFT" 3 Btes 7 1/4 oz **.49**
MARCONI ET FROMAGE

BREUVAGES "DEL MONTE" 2 Btes 48 oz **.79**
Ananas, pamplemousses ou ananas oranges

SAUCE HOT CHICKEN 5 Btes 14 oz **1.00**
"GAZA"

POIRES "BARTLETT" **69¢**
NO 1, DE CALIFORNIE **Panier 3 livres**
sucrées, juteuses
SAVOUREUSES

ORANGES "OUTSPAN"
No 1 de l'Afrique du Sud
SAC 5 LB **.79**

Blé d'Inde SUR EPI
No 1 de l'Ontario tendre
DZ **.69**

Fèves jaunes
No 1 du Québec jeunes, tendres
2 LB **.35**

SOUPES "Aylmer" 6 Btes 10 oz **1.00**
POULET ET NOUILLES, POULET ET RIZ, CHAMPIGNONS

C'EST SURTOUT A CAUSE DE LA VIANDE!

PETIT JAMBON roulé LB **.69**
"LEGRADE" GENRE COTTAGE, C.O.V.
DESOSSE, FUME

CUISSES DE POULET LB **.59**
fraîches, tendres idéal pour B. B. Q.

DEVANT DE VEAU LB **.89**
ROULE DESSOUS SANS PERTE

POITRINES DE POULET LB **.69**
FRAICHES, PRÊTES A CUIRE

WIENERS SAVOUREUX Pqt 1 lb **.55**
"DOMINO" JUTEUX

TOUT EST GARANTI!

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES. PRIX EN VIGUEUR JUSQU'À LA FERMETURE SAMEDI LE 3 AOUT AU DOMINION.

MAGASINEZ EN TOUTE CONFIANCE! Toutes les viandes et produits de viandes vendus au Dominion, frais, congelés ou traités, sont INSPECTÉS PAR LE GOUVERNEMENT!



L'Echo du Bas-St-Laurent, Rimouski, Mercredi 31 juillet

PAIN blanc
tranché
"RICHMELO" Pain 32 oz **29¢**

DOUBLE MEURTRE A ST SIMON

HECTOR SAVOIE DÉTENU COMME TÉMOIN IMPORTANT

Suite de la 1ère page

la réouverture de cette Enquête a été décidée par le Procureur Général de la Province de Québec et le Ministre de la Justice.

La Cour du Coroner était constituée comme suit: Président de la Cour ou le Coroner était M. Paul W. Desruissault, Me Roch Lefrançois, Le procureur de la Couronne, Me Mark Dubé, était présent, ainsi que l'Inspecteur Boisvert, le Commandant Fafard, le Caporal Robitaille, l'Agent Chalifour, l'Agent Robert Dubuc, le Greffier de la Cour Maurice Schmouth, et le sténographe officiel, M. Fernand Saindon.

La Couronne par son procureur Me Roch Lefrançois informe le Président de la Cour qu'il entend faire débiter l'enquête sur la mort de Denise Picard.

LES TÉMOIGNAGES

Le premier témoin appelé a été le Caporal Robert Dubuc, qui produisit le Plan des lieux et des photos.

Le Docteur Régent Lebel, le premier médecin appelé sur les lieux, par la Sûreté Provinciale à Trois-Pistoles dit que sa première opinion à la vue des cadavres a été que la mort avait déjà fait son oeuvre, vu la pâleur des figures des deux adolescentes, et l'état cadavérique des deux corps.

TUÉES PAR UNE ARME À FEU

Le médecin légiste et pathologiste du Ministère de la Justice, le docteur Richard Authier précise que les deux adolescentes étaient en parfaite santé, normalement constituées, et que la mort des deux jeunes filles était causée par une hémorragie cérébrale et causée également par une arme à feu. Il révèle aussi que Denise Picard avait été violée après sa mort, confirmé par des analyses de laboratoire précises.

Au sujet de l'arme à feu, il est d'opinion et il affirme que cette arme à feu était de petit calibre, soit un numéro 32. Les deux jeunes filles ont été tirées à bout portant, près de la tête car il y avait autour des orifices constatés un tatouage de poudre.

Le Dr Authier situe le crime entre minuit et 3 hres du matin dans la nuit du 9 au 10 août 1967.

AUCUNE EFFRACTION

Le témoin suivant a été l'agent Roger Harrisson, du Poste de la Sûreté Provinciale à Trois-Pistoles.

Il témoigne qu'il a été le premier arrivé sur les lieux, qu'il a fait les premières constatations qu'il a trouvée la porte ouverte, sur laquelle il y avait une serrure, un "Yale", et qu'il n'y avait aucune marque d'effraction, ni à la porte, ni aux fenêtres, qu'il a vérifié les lieux et qu'il ne semblait pas y avoir eu de lutte, car aucune marque de désordre n'apparaissait.

MME PICARD

Lorsqu'il est entré, dans le chalet en question, il a trouvé

sur le plancher une lampe de poche encore allumée, qui éclairait faiblement, tout près de la porte de l'extérieur. Il a pris aussi possession d'un petit Radio Transistor; ce petit Transistor était encore en opération, lorsqu'il est entré dans le chalet, mais jouait faiblement.

Madame Charlemagne Picard mère de Denise Picard, l'une des victimes, dit qu'elle a identifié le corps de sa jeune fille à la morgue et qu'elle ne connaissait pas Hector Savoie, si ce n'est que pour l'avoir rencontré une ou deux fois par hasard. La Cour fait venir Hector Savoie et Mme Picard l'identifie comme tel.

MME GILBERT

Mme Léopold Gilbert, dont la jeune fille a été victime du double meurtre, dit qu'elle connaît M. Hector Savoie depuis quelque temps déjà, qu'ils étaient partis ensemble de Montréal, le 8 août 1967, au matin, pour venir passer des vacances à St-Simon, en compagnie de Denise Picard, sa jeune fille Suzanne, le Père Joseph Jean, le Frère Aurèle Jean tous deux de la communauté des Oblats et Madame Savoie.

Ils sont arrivés à St-Simon vers midi, tous ensemble dans la voiture de M. Hector Savoie.

Dans la soirée du 8 août, les deux jeunes filles Denise Picard et Suzanne Gilbert ont demandé à Mme Gilbert de se rendre passer la nuit dans un chalet appelé usuellement "Le petit Chalet" étant donné que ce chalet était loué, mais que le locataire ne pouvait en prendre immédiatement possession.

Ceci fut dit en présence de M. Hector Savoie qui, dès leur arrivée, dans le cours de l'après-midi avait visité le "Petit Chalet" et que lui-même aurait préféré, mais qui était loué à M. Guy Bonenfant, et compte tenu de ces circonstances M. Savoie a donc loué le "Grand Chalet" en face de ce petit chalet occupé par les jeunes filles, le soir.

Mme Gilbert continue son témoignage en racontant que le soir du 9 août qui a précédé de quelques heures la nuit du double meurtre, elle était montée au village, avec ses deux frères, chez sa sœur Georgienne Jean pour téléphoner à son mari, à Montréal, et lui dire qu'ils étaient arrivés au chalet et de descendre les y rejoindre.

Pendant ce temps, il avait été convenu pour la durée de cette absence du groupe que les deux adolescentes iraient jouer aux cartes avec M. et Mme Savoie, à leur chalet; c'est ce qui s'est produit éventuellement.

Tous ont été de retour du village vers 11 hres et se sont rendus saluer M. et Mme Savoie, et les deux jeunes filles ont exprimé encore le désir de se rendre coucher au Petit Chalet et du consentement de Mme Gilbert elles ont apporté leurs vêtements de nuit, sous leur bras, une lampe de poche et un petit radio transistor.

SCÈNE MACABRE

Le matin du 10 août, le témoin informe la Cour qu'il y

eut une opération en groupe, pour installer un filet de pêche et les participants étaient elle-même, le Père Jean, le Frère Jean et un M. Georges Rioux.

Au cours de la répartition du filet il manqua de la corde et Mme Gilbert dit aux personnes présentes d'attendre qu'elle se rendait au "Petit Chalet" pour y chercher la corde requise.

retardé de revenir de Trois-Pistoles soit une demi-heure plus tard après le retour du Père Jean et que Mme Savoie commençait à s'inquiéter.

Le témoin Norbert Jean dit à la Cour qu'il est le propriétaire des chalets loués à M. Hector Savoie et du Petit Chalet qui était loué à M. Guy Bonenfant, de Ste-Rose du Dégelée. M. Jean dit que le chevalet trouvé à l'une

Police et Savoie a continué seul sa route.

Le Père Jean dit aussi que lors de la sortie des cadavres du "Petit Chalet" M. Savoie aurait été bouleversé au point qu'il pleurait et criait et il a prié quelqu'un de conduire M. Savoie plus loin.

Le témoin Georges Roy informe la Cour que le soir du 9 août 1967, le ciel était brumeux, qu'il bruina, et qu'il a souvenir de ces faits pour la raison que ce soir-là, il est allé payer un dû à quelqu'un de la région.

Le témoin suivant Mme Léo Robillard de Trois-Pistoles, dit que le matin du 10 août 1967 dans l'avant-midi, M. Hector Savoie, que la cour lui a fait identifier comme la personne qui avait été chez-elle, et avec qui elle avait parlé au Restaurant était le même individu qui avait été chez-elle, et qui lui avait dit: "Il est arrivé quelque chose d'effrayant à St-Simon, deux jeunes filles ont été assassinées et violées, et ajoutant que cela était épouvantable et que Mme Gilbert était bien bouleversée de ce drame". En partant Mme Robillard dit que M. Savoie lui aurait également dit "Bonjour et Bon Courage".

M. Anselme Gagnon le témoin qui était présent lors de la visite de M. Savoie au restaurant de Mme Léo Robillard, à Trois-Pistoles, dit à la Cour qu'il a entendu M. Savoie dire qu'il y avait eu quelque chose de terrible à St-Simon, mais qu'il n'a pas entendu dire que les jeunes filles avaient été assassinées et violées. Mais il confirme le fait que M. Savoie a dit "Bonjour et bon courage".

MME SAVOIE

Mme Hector Savoie est appelée à témoigner. Ce témoin relate à la Cour une partie des faits rapportés par des témoins précédents, et elle dit que les vêtements portés par les jeunes filles étaient des vêtements ordinaires, soit des pantalons longs et des blouses ordinaires.

Elle confirme que c'est elle et son mari qui ont invité les jeunes filles à jouer aux cartes pendant l'absence de Mme Gilbert et de son groupe qui se sont rendus dans la soirée du 9 août 1967, téléphoner à Montréal, et visiter des parents à St-Simon.

A une question délicate mais nécessaire à la conduite de la preuve de la Couronne, Mme Savoie déclare à la Cour qu'elle n'avait pas eu de relations sexuelles avec son mari Hector Savoie, dans les nuits du 8 au 9 août et du 9 août 1967.

HECTOR SAVOIE

La Cour appelle Hector Savoie comme dernier témoin; dans le témoignage de M. Savoie, il y a plusieurs contradictions en regard des témoignages rendus et entendus.

Il dit que c'est lui qui a conduit son automobile pour se rendre chercher du secours à Trois-Pistoles alors que le Père Jean

SUITE A LA PAGE 11



LES DEUX VICTIMES — Denise Picard, à gauche, et Suzanne Gilbert, les deux Montréalaises tuées à Saint-Simon, près de Rimouski, dans la nuit du 9 au 10 août 1967.

M. et Mme Hector Savoie, étaient sur le perron de leur chalet, c'est-à-dire le Grand Chalet. M. Savoie dit à Mme Gilbert "Laisse-moi faire, il y en a de la corde ici, mais Mme Gilbert continua sa course vers le "Petit Chalet"; elle le trouva étrange; la porte était ouverte, elle pénétra dans le chalet et constata la macabre scène qui se présentait à sa vue.

J'en suis sortie dit-elle bouleversée, dit-elle, et j'ai crié au Père Jean qui s'amena.

Elle répondit à une question posée par la Cour, que toujours les jeunes filles verrouillaient et barraient leur porte car elles étaient craintives.

Interrogée par la Couronne, sur la condition de la température ce soir-là ou cette nuit, du 9 août 1967, le témoin déclara que le ciel était couvert, qu'à 11 hres le soir, il y avait de la brume. Elle poursuivit que M. Savoie lui avait dit après le drame qu'il était sorti, au cours de la nuit pour voir les étoiles.

Elle informe aussi la Cour que M. Savoie qui était aller chercher du secours avec le Père Jean, à Trois-Pistoles, après la découverte des victimes, avait

des fenêtres de la chambre à coucher des victimes, devrait se trouver normalement en arrière du chalet, dans le bois.

LE PÈRE J. JEAN

Le Père Joseph Jean qui témoigna à la suite de son frère Norbert, a rendu un témoignage imprécis et parfois déroutant.

Son témoignage a porté surtout sur sa participation à la rencontre de Mme Gilbert lors de sa sortie du chalet alors qu'elle avait fait la macabre découverte.

Il dit qu'il est monté de suite chercher de l'aide à la Sûreté Provinciale à Trois-Pistoles, qu'il a pris la voiture de M. Hector Savoie, ce dernier la lui ayant offerte et qu'il y eut discussion à savoir qui allait mener ou pas ledit véhicule à moteur, et il a constaté que M. Savoie était nerveux, et qu'enfin il a décidé de mener lui-même l'automobile de Savoie, et que ce dernier s'était résigné à cette chose, après que Mme Savoie eut dit à son mari de laisser conduire le Père Jean.

Il s'en est allé avec M. Savoie au Poste de Trois-Pistoles, il est demeuré avec la

UN ASSASSINAT?

Institutrice de Ste-Anne-des-Monts trouvée morte dans son lit à Montréal

Une autre cause de meurtre à résoudre pour la Section des enquêtes criminelles de la police de Montréal à la suite de l'autopsie pratiquée sur le corps de la jeune fille trouvée nue dans son lit, dans son appartement de l'est de Montréal.

En effet, le laboratoire médico-légal de la police a révélé que la victime, identifiée comme étant Norma Vaillancourt, 21 ans, de Ste-Anne-des-Monts, avait été "suffoquée" dans la nuit de lundi à mardi.

Rappelons qu'un ami de la vic-

time avait découvert le corps de la jeune fille, vers 4 heures l'après-midi, dans son appartement situé au 2591, rue Davidson. Au premier coup d'oeil, la mort semblait naturelle mais l'autopsie devait révéler que la jeune fille avait été assassinée.

On ignore quel peut être le mobile de l'assassinat, étant donné que la jeune fille menait, semble-t-il, une vie rangée. Elle était institutrice.

Les sergents-détectives Emile Boire et Jean-Jacques Adam poursuivent toujours leur enquête dans cette affaire.

Des jeunes gens de Labrador City passent leurs vacances cette année, en Suisse. De quelle façon ont-ils pu s'embarquer dans une telle aventure, c'est ce que nous voulons vous raconter.

Tout cela commença lorsqu'une jeune institutrice des Etats-Unis écrivit à une de ses consœurs spécialiste de français au High School de l'endroit pour lui suggérer de faire un voyage en Suisse en compagnie de ses meilleurs élèves.

LE COÛT

L'idée semblait géniale, mais lorsqu'elle s'est penchée sur le coût du voyage, elle s'est rendue compte que le coût était très élevé. Mais, par contre, elle s'est aussi rendue compte que si le groupe pouvait être grossi à 25 voyageurs, les frais se trouveraient du même coup considérablement diminués.

Le but de ce voyage consistait surtout à fréquenter pendant quelque temps l'Ecole Supérieure

Voulez vous voyager?

de Commerce de Lausanne, pour se parfaire en français puis de visiter le plus de pays possible. Il fallait donc, premièrement, une bonne connaissance du français, puis avoir une bonne conduite.

AIDE GOUVERNEMENTALE

La jeune institutrice fit parvenir sa demande au Conseil canadien qui ensuite trouva bon de la transmettre au Service de l'Aide Extérieure, puis au Secrétariat d'Etat. Quelque temps après avoir répondu à un long questionnaire, elle recevait pour son voyage un subside de \$11,500.

Avant le départ, les jeunes ont assisté à des séances d'information sur les relations américo-canadiennes, franco-anglaises, sur la géographie du Canada. Ces informations se trouvent utiles lors de rencontres entre jeunes canadiens et jeunes Européens. Ils ont reçu aussi la visite de représentants du consulat suisse de Montréal

pour les renseigner aussi sur ce pays où ils séjourneront pendant plusieurs jours.

C'est en fait la première fois qu'un groupe d'élèves canadiens participait à un voyage d'étude et d'agrément payé par le gouvernement canadien.

Cependant à leur retour, chaque élève aura à faire un compte-rendu de son séjour en Europe et les dirigeants de cet intéressant projet rassembleront ces documents pour les envoyer au Secrétariat d'Etat.

LE VOYAGE

Les jeunes qui sont actuellement en Europe, ont eu leur premier arrêt en Angleterre où ils ont visité les édifices du Parlement britannique, du château Windsor, d'Oxford et de Stratford-on-Avon.

Du 14 juillet au vendredi 24 août, ils sont en Suisse, où ils suivent des cours de perfectionnement en français à l'Ecole Supérieure de Lausanne.

DOUBLE MEURTRE, SUITE DE LA PAGE 10

affirme que c'est lui qui conduisait de St-Simon à Trois-Pistoles.

Il dit qu'il n'a jamais dit à Mme Robillard que les victimes avaient été assassinées et violées alors que ces propos ont été apportés en preuve par Mme Robillard en présence de Mme Gagnon. Il nie aussi qu'il ait dit: "Bonjour et bon courage" aux personnes présentes dans le restaurant, à Trois-Pistoles alors que Mme Gagnon et M. Gagnon étaient présents.

Il nie également qu'il ait eu une faiblesse lors de la sortie des cadavres du "Petit Chalet": qu'il ait crié et pleuré.

Il affirme avoir eu des relations sexuelles avec son épouse, dans la nuit du 9 août au 10 août 1967, alors que son épouse dit dans son témoignage qu'elle n'en pas eu dans la nuit du 8 au 9 août 1967 et dans la nuit du 9 au 10 août 1967.

Il dit que l'une des petites filles portait une robe, alors qu'il a été dit par les témoins précédents, et tout particulièrement par son épouse, que les deux jeunes filles portaient des pantalons longs.

Il affirme que: il s'est levé dans le cours de la nuit pour regarder les étoiles, alors que des témoins affirment que ce soir-là et durant la nuit il bruissait, que le temps était brumeux et que le ciel était noir et couvert.

Le témoin, répondant à une question du Coroner, informe la Cour qu'il est à son 31ème mariage, qu'il est à sa retraite depuis environ 3 ans, qu'il était gérant de la Régie des Alcools à Montréal, et que pendant plusieurs années, il a été en possession d'un revolver, lequel revolver il a remis à la Régie il y a quelques années alors que ses supérieurs immédiats avaient repris cette arme et que tous les révolvers détenus par les Gérants de la Régie des Alcools étaient de Calibre 38; demande lui ayant été faite par la Cour quel était ces supérieurs à qui il avait remis cette arme, il a dit qu'il ne se souvenait pas de son nom.

Le Calibre 38 est contredit, car toutes les armes de la Régie des Alcools détenus ces années-là par les gérants étaient toutes de calibre 32.

Le témoin, aux questions de la Couronne, par son procureur, admet qu'il a consommé dans la journée du 10 août 1967, lors de la découverte des cadavres de Denise Picard et de Suzanne Gilbert, du vin, de la bière et du cognac à deux reprises.

Le témoin Savoie a dit aussi que dans le cours de la soirée,

fort tard, le 9 août 1967, sa dame et lui-même ont vu un char venir dans le chemin, et qu'il aurait dit à son épouse de verrouiller la porte.

M. Savoie avoue aussi que Mme Savoie et lui-même avaient eu connaissance de la conversation échangée avec Mme Gilbert et les deux jeunes filles pour se rendre passer la nuit au "Petit Chalet" et savaient très bien que les deux adolescentes couchaient ce soir-là au "Petit Chalet".

Un fait à signaler le témoin a dit à la Cour que lors du trajet de St-Simon à Trois-Pistoles, en compagnie du Père Jean alors qu'ils se rendaient au Poste de la Sûreté Provinciale, ceder-nier, le Père Jean, lui aurait affirmé que ceux qui ont fait ça auraient dû mettre le feu au chalet, ça aurait été un crime parfait alors que Père Jean dans son témoignage dit qu'il n'a pas parlé à Savoie.

La Cour, devant ces faits, et à la suite des contradictions constatées lors du témoignage de Hector Savoie, et à la demande du procureur de la Couronne, ordonne que le témoin HECTOR SAVOIE soit détenu comme témoin important de la Couronne.

VISITE DES LIEUX

La Cour s'ajourne au jeudi le 25 juillet 1968 pour la visite des lieux.

Le 25 juillet la Cour s'est transportée à la grève de St-Simon, et plusieurs techniques sont répétées et expérimentées, tels que le chevalet à la base de la fenêtre, les distances des chalets occupés par Hector Savoie, et les victimes Denise Picard et Suzanne Gilbert.

Une expertise est faite à la demande du Coroner au sujet du bruit qu'aurait fait une arme à feu, dans le chalet des victimes. Le Coroner s'en est allé dans le chalet de Hector Savoie, face au chalet des victimes, avec 4 témoins et 4 agents de la Sûreté et la porte du chalet fermé.

Des coups de feu ont été tirés dans le chalet fermé des victimes au nombre de quatre, avec un revolver de calibre 32, à des angles différents, dans le dit chalet et le Coroner et les témoins n'ont rien entendu à l'intérieur du chalet de Hector Savoie.

Cette expérience a été tentée deux fois avec le même résultat. La Cour est ajournée à 10 hres de l'avant-midi au Palais de Justice à Rimouski, le 27 juillet 1968.

L'enquête du Coroner sur l'af-

faire de St-Simon s'est poursuivie le 27 juillet.

Il semble bien que la Cour ayant fait témoigner les témoins suivants, pour une seconde fois, soit Georges Rioux, Alphonse Ouellet, le Père Joseph Jean, ait voulu faire confirmer davantage des points particuliers.

Un témoin nouveau entendu Roland Côté, a relaté que c'est bien le Père Joseph Jean, qui conduisait l'automobile qui s'était rendue à Trois-Pistoles, et non Hector Savoie comme celui-ci l'avait affirmé lors de son témoignage.

Hector Savoie a un procureur dans la personne de Me Rolland Blais et Me Blais sera assisté de Me Derome Asselin pour voir aux intérêts de son client.

La Cour, à la requête du procureur de la Couronne, a assigné de nouveau à la boîte des témoins, Hector Savoie.

M. Roch Lefrançois a demandé à Hector Savoie s'il avait eu en sa possession dans le cours de l'année 1965, dans sa maison à Montréal, ou en sa possession une arme, soit un revolver, un fusil ou une carabine

et ceci avec insistance.

Le témoin Hector Savoie a répété à plusieurs fois qu'il n'avait jamais eu d'arme à feu, de toute sorte et de tout calibre ni chez lui ni en sa possession.

Le Procureur de la Couronne demande à la Cour d'ajourner cette enquête au 1er août 1968, car dit-il, j'aurai des témoins importants à faire entendre et ceci orientera définitivement le verdict à rendre.

Me Rolland Blais, le procureur de Hector Savoie, demande à la Cour de libérer son client, que la Couronne détient comme témoin important depuis quelques jours déjà; il dit que l'on a rien à reprocher à son client, que sa conduite en prison a été excellente et sans reproche, que M. Savoie ne peut-être reconnu à ce stage-ci comme un homme dangereux et susceptible de ne pas se rapporter à la Cour le 1er août 1968 et pour toutes ces raisons il demande la mise en liberté immédiate de son client sur une caution que la Cour fixera.

Le Procureur de la Couronne s'oppose à la libération de Hec-

tor Savoie, même sur caution, car, dit-il, des contradictions flagrantes sont relevées dans son témoignage, des faits importants et sérieux sont devant la Cour et, en outre, pour la raison que M. Savoie apprend ce matin que des témoins d'importance seront entendus et il demande la détention continue du témoin Savoie.

La Cour acquiesce à la requête de la Couronne, ordonne de détenir Hector Savoie, et l'enquête est ajournée au 1er août 1968 au Palais de Justice, à 10:00 de l'avant-midi.

Les Services généraux du ministère de l'Agriculture du Canada inspectent 10,000 magasins de détail de denrées alimentaires par année.

D'après la Direction de la recherche du ministère de l'Agriculture du Canada, les pertes de récolte attribuables aux mauvaises herbes s'élèvent à environ 300 millions de dollars par année malgré l'emploi de produits chimiques.



YVON "TORO" OUELLET

DU NOUVEAU CHEZ LUIGI INC.

Luigi Della Noce, prés.

"LE ROI DE LA PIZZA"

A UN NOUVEAU GERANT

Yvon "Toro" Ouellet

A CETTE
OCCASION

ON LANCE LA

PIZZA "TORO"

PAR LE CHEF ITALIEN

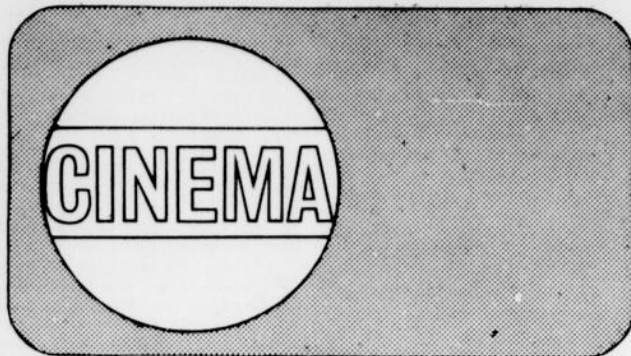
CARLO MOTILLO

AUSSI

NOUVEAU CUISINIER CANADIEN Livraison gratuite



CARLO MOTILLO



INFORMATIONS SUR LES FILMS
SEMAINE DU 3 AU 9 AOUT 1968

Auditorium

"BOEING BOEING"

Américain. Comédie réalisée par John Rich avec Tony Curtis, Jerry Lewis et Dany Saval, d'après la pièce de Marc Camoletti.

L'origine théâtrale du film est d'une évidence criante et l'on sort à peine quelques moments d'un décor unique où les portes multiples permettent force entrées et sorties comme sur une scène. La nervosité tient lieu de rythme et le réalisateur manifeste fort peu d'invention comique dans le domaine visuel. Thelma Ritter, dans un rôle secondaire, vole la vedette aux autres comédiens dans toutes les scènes où elle paraît.

"PARADIS HAWAÏEN"

Américain. Comédie musicale réalisée par Michael Moore avec Elvis Presley, Suzanna Leigh et James Shigeta.

De temps en temps, on présente des vues magnifiques des îles du Pacifique photographiées à vol d'oiseau. Là s'arrête l'intérêt véritable de cette production qui se contente d'utiliser la recette conventionnelle des films conçus pour mettre en valeur Elvis Presley. Celui-ci est toujours aussi mauvais acteur; quant à la qualité de ses chansons, laissons cela au goût de ses admirateurs.

Cartier

TONY ROME EST DANGEREUX

Américain. Drame policier réalisé par Gordon Douglas, avec Frank Sinatra, Jill St. John et Simon Oakland, d'après le roman de Miami Mayhem de Marvin J. Albert.

A partir d'un scénario passablement enchevêtré et qui sent parfois l'artifice, l'auteur a réussi un film solide dont le suspense est bien mené à travers des rebondissements nombreux et imprévus. Les images sont soignées, le dialogue n'est pas dépourvu d'humour et Frank Sinatra incarne avec brio le personnage du détective audacieux et rusé.

LA REINE DES VIKINGS

Aucune information.



SURBOUM ET COPAINS

AVEC REAL LAGACE DE CJBR

PALMARES SEMAINE DU 27 JUILLET

PALMARES FRANÇAIS

- 1- Tous les arbres sont en fleurs - Nana Mouskouri
 - 2- C'est l'amour - Hervé Villard
 - 3- Le mauvais rêve - Johnny Hallyday
 - 4- La source - Isabelle Aubret
 - 5- Les cerisiers sont blancs - Gilbert Bécaud
- PREDICTION: Alouette - Gilles Dreu

PALMARES CANADIEN

- 1- Je vais à Londres - Renée Martel
 - 2- Y'a tant de temps - Les Bel Canto
 - 3- Quand tu liras cette lettre - Stéphane
 - 4- Je m'en vais en vacances - Karo
 - 5- Une fille - Marc Gélinas
- PREDICTION: Sur la plage blanche - Claude Sorel

PALMARES AMERICAIN

- 1- Grazing in the grass - Hugh Masekela
 - 2- Lady willpower - Gary Puckett & The Union Gap
 - 3- Jumpin' jack flash - Les Rolling Stones
 - 4- This guy's in love with you - Herb Alpert et le tijuana Brass
 - 5- The horse - Cliff Nobles & Co.
- PREDICTION: Sunshine of your love - Cream

POUR UNE CIVILISATION DU PLAISIR

"Je me suis proposé, écrit l'auteur dans l'avant-propos, de répondre à la question la plus importante pour nous qui vivons en ce XXe siècle à la fois exaltant et sinistre: pourquoi les hommes ne sont-ils pas heureux dans le monde d'aujourd'hui? J'ai par la suite inventorié les possibilités de construire un monde qui soit fait pour l'homme et pour son plaisir, et ne soit plus l'effet d'un absurde malentendu".

Le malentendu tient au fait que vivant dans une société d'abondance, nous continuons à nous soumettre aux mêmes systèmes de répression qu'au temps de la pénurie.

Qu'à l'heure du possible illimité de la science et de la technique, nous acceptons encore de nous astreindre à un régime de travail que ne justifient plus nos besoins réels.

"Pour une civilisation du plaisir" de Jean-Claude Dussault est en vente au prix de \$2.00.

Service d'abonnement de CITE LIBRE, PERIODICA, Inc., 7045 avenue du Parc, Montréal 15. Tél: 274-5468
1 an - \$5.00 - 3 volumes.

ROMAN DE JEAN-MICHEL WYL



Jean-Michel WYL,

"Les Chiens de Satan", roman de Jean-Michel WYL, vient de paraître aux Editions du Belier, à Montréal. La critique a, d'ores et déjà, bien accueilli ce jeune écrivain plein de talent qui est autant un journaliste confirmé qu'un écrivain intéressant.

"Les Chiens de Satan" est un roman d'une beauté toute simple qui a su faire revivre un épisode de la guerre d'Algérie. Un missionnaire, le Père Maulnier n'a opté ni pour la puissance, ni pour la gloire mais pour l'objet de sa foi sincère au milieu d'hommes qui n'y ont rien compris. "Les Chiens de Satan", c'est un beau roman.

Marie Térvault-Fontaine

DANSES carrées

avec

CHARLES OTIS

TOUS LES DIMANCHES SOIRS, AUX LOISIRS ST-ROBERT

Ave Michaud

RIMOUSKI

Tous ceux qui aiment ces danses ou désirent les apprendre, qu'on se rende aux Loisirs St-Robert où Charles Otis vous attend.

cjbr télévision

LUNDI, 5 août
11.00 - Cinéma
12.30 - Ulysse et Ocar (c)
1.00 - Ils chantent en France (c)
1.15 - Cinéfeuilleton
1.30 - Entre ciel et terre
2.30 - Qui ou non (c)
3.00 - Cinéma
4.30 - Boîte à surprises (c)
5.00 - Fourmi atomique (c)
5.30 - Michel Vaillant
6.00 - Jeunesse oblige
6.30 - Première édition et météo
6.40 - Nouvelles régionales
6.50 - Nouvelles du sport
7.00 - Gré-Basile en rappel
7.30 - Vrai de vrai
8.00 - Max la menace (c)
8.30 - Visa pour l'été (c)
9.00 - Chapeau melon et bottes de cuir
10.00 - Rêve Giguère illimitée
11.00 - Téléjournal
11.21 - Supplément régional
11.31 - Nouvelles du sport
11.42 - Cinéma

MARDI, 6 août
11.00 - Cinéma
12.30 - Aujourd'hui
1.15 - Cinéfeuilleton
1.30 - Les Compagnons de Jehu
2.00 - Don Quichotte
2.30 - Ni oui ni non (c)
3.00 - Cinéma
4.30 - Boîte à surprises (c)
5.00 - Cadets de la forêt
5.30 - De la jungle à la piste
6.00 - Jeunesse oblige
6.30 - Première édition et météo
6.40 - Nouvelles régionales
6.50 - Nouvelles du sport
7.00 - Le fugitif
7.30 - Des agents très spéciaux
8.00 - Le monde de Marcel Dubé
9.30 - Moi et l'autre (c)
10.00 - Provinces (c)
10.30 - Caméra 68
11.00 - Téléjournal
11.21 - Supplément régional
11.31 - Nouvelles du sport
11.42 - Cinéma

DIMANCHE, 4 août
11.00 - Petite Kermesse aux chansons
11.30 - Les grands voyages
11.45 - Histoires des civilisations
12.00 - L'univers et l'homme
1.00 - Travaux et les jours
1.30 - Lecture pour tous
2.00 - Du côté de la musique
2.30 - Variations
3.00 - Robin des bois
3.30 - L'univers des sports
4.00 - Rencontre de soccer entre Brésil et St-Louis
5.00 - Au bout de mon âge
5.30 - Les As des quilles (c)
6.00 - Revoir Terre des Hommes
6.30 - Téléjournal
6.36 - Le cinéma amateur dans le monde (c)
7.00 - Zorro
7.30 - Mon Martin favori
8.00 - Festival estival "À la non pays" (c) "Michel Simon raconte"
10.30 - L'envers des hommes
11.00 - Téléjournal
11.16 - Sport-dimanche
11.30 - D'hier à demain: "Dix jours qui ont bouleversé le monde"

SAMEDI, 3 août
11.00 - Cinéma: "Les oliviers de la justice"
12.30 - M. Surprise présente (c)
1.30 - Jeunesse sans frontière
2.00 - Les 4 saisons (c)
2.15 - Baseball
2.45 - Échos du sport
3.00 - Film
3.30 - Cinéma: Histoires d'enfants: "Magdelena"
4.00 - Les sœurs neufs
6.30 - Téléjournal
6.36 - Mario
7.00 - Jeunesse d'aujourd'hui
7.30 - Bilet de faveur "Corrida pour un espion"
8.00 - Ballades et chansons
9.30 - Émissions impossibles (c)
10.00 - Valérie et l'aventure (c)
11.00 - Valérie et l'aventure (c)
11.16 - Cinéma: "Le danger vient de l'espace"

VENDREDI, 2 août
11.00 - Cinéma: "Ca c'est du cirque"
12.30 - Aujourd'hui
1.15 - Cinéfeuilleton
1.30 - Malican père et fils
2.00 - La grande aventure
2.30 - Qui ou non (c)
3.00 - Cinéma: "Ma femme est une panthère"
4.30 - Boîte à surprises
5.00 - Riquet belles oreilles
5.30 - Francis au pays des grands fauves (c)
6.00 - Jeunesse oblige: "Rencontre"
6.30 - Information locale
7.00 - Cinéma Kraft: "Zorro l'interpède"
8.30 - Premier choix: "Notre agent à la taverne"
10.15 - Prenez le volant
10.45 - présences
11.00 - Téléjournal
11.21 - Supplément régional
11.31 - Nouvelles du sport
11.42 - Cinéma: "Chevalier de la violence"

JEUDI, 1er août
11.00 - Cinéma: "Barbier de Séville" (c)
12.30 - Aujourd'hui
1.15 - Cinéfeuilleton
1.30 - Abonné de la ligne U
2.00 - Les Saintes chéries (c)
2.30 - Ni oui ni non (c)
3.00 - Cinéma: "Jeux de femmes"
4.30 - Boîte à surprises
5.00 - Thierry la fronde
5.30 - Bédouin de Tamaracdam
6.00 - Jeunesse oblige: "Quand passe la chanson"
7.30 - Les Cavaliers de la route
8.00 - Commando du désert (c)
8.30 - A la seconde (c)
9.00 - Haute tension
10.00 - Tirez au clair
11.00 - Téléjournal
11.21 - Supplément régional
11.31 - Nouvelles du sport
11.42 - Cinéma: "L'ordet ou la Parole"

MERCREDI, 31 juillet
11.00 - Cinéma: "Aventure de Mme Muir"
12.30 - Aujourd'hui
1.15 - Cinéfeuilleton
1.30 - Au fond des cœurs
2.30 - Qui ou non (c)
3.00 - Cinéma: "Sacrifice de Letizia ou Soeur Letizia"
4.30 - Boîte à surprises (c)
5.00 - M. Surprise présente (c)
5.30 - Bob Morane
6.00 - Jeunesse oblige
6.30 - Première édition et météo
6.40 - Nouvelles régionales
6.50 - Nouvelles du sport
7.00 - Ma sorcière bien-aimée
7.30 - Elle et lui
8.00 - Cinéma du mercredi: "Les grands espaces"
10.00 - Concert populaire
11.00 - Téléjournal
11.21 - Supplément régional
11.31 - Nouvelles du sport
11.42 - Jacques Bré présente
12.12 - Enigmes

TRAVAUX DE DRAGAGE AU NOUVEAU PORT DE MATANE

\$650,000



Le nouveau port de Matane a vu la première phase de ses travaux (phase A) exécutés par la maison Simard & Beaudry, remarquable par l'utilisation de "trépodes" dans la construction de ses brise-lames, le port de Matane apportera de nouvelles perspectives à l'avenir industriel de cette ville. C'est la firme d'ingénieurs-conseils, Ménard, Marsan et Thibault, de Rimouski et Matane, qui a préparé les plans et qui est chargée de la surveillance de ces travaux.

Pour compléter l'aménagement du nouveau port de Matane, (phase B), des travaux de dragage, pour une valeur de \$650,000 devront être exécutés dès cette année.

La firme McNamara Marine Limited de Thibby (Ont.), qui avait la plus basse des deux soumissions décachetées le 26 juin

dernier, procédera à la construction d'une digue de pierre, parallèle à la côte à une distance de 150 pieds, à partir des abords du quai jusqu'au brise-lame est. Cette digue, aux dimensions de 15 pieds sur 2097 atteindra une élévation de 19 pieds au-dessus du niveau de

la mer.

Les travaux consisteront aussi à faire le dragage des trois secteurs du port. Le bassin principal, de 1,875,000 pieds carrés, sera creusé à 15 pieds et un chenal, aux dimensions de 540 pieds sur 20, sera creusé à une profondeur de 40 pieds.

Le bâtiment de McNamara Marine Limited, qui sera affecté principalement à l'exécution de ces travaux, sera équipé d'une drague hydraulique de 10,000 HP, opérant à l'électricité. L'alimentation en énergie sera assurée par des câbles sous-marins, à partir d'une sous-station que l'Hydro-Québec est à construire à proximité de la voie d'accès au nouveau quai.

Effectivement, selon M. Yves Hupé, ing. chef de la division des projets, à la région Matapédia de l'Hydro-Québec, à Rimouski, lequel a fait l'étude de ce projet, l'alimentation en électricité de cette drague commande la construction de deux sous-stations, l'une de 161/69 kv, et l'autre de 69/12kv, qui seront toutes deux complétées, à Matane, avant la mi-août.

Il est intéressant de noter que tout ce projet se rattache directement, du point de vue de son alimentation en énergie, à cette ligne à 161 kv qui innerve depuis Les Boules, chacun des pôles de la grande industrie en Gaspésie.

C'est M. O'Keefe
Zénon Ouellet
qui vous le dit...

"Garanti!
Aujourd'hui
c'est O'Keefe!"



Réservez votre billet



Des personnalités bien connues assistaient, mardi dernier, à la présentation, par les autorités du Canadien National, de la nouvelle machine électronique permettant à la gare de Rimouski, de confirmer en quelques secondes, toute réservation faite par le public voyageur. (Photo R. Chevron)

Le système de réservation électronique de l'espace disponible à bord des voitures coach a été introduit pour l'ensemble du réseau du Canadien National au début de 1967. Le Canadien National étudie actuellement la possibilité d'étendre les avantages de ce système aux réservations pour l'espace disponible à bord des voitures lits.

PRINCIPE

L'ordinateur central situé à Toronto possède tous les renseignements concernant l'espace disponible à bord de tous les trains du réseau. Il s'agit des trains qui assurent un service interurbain par opposition aux trains qui assurent un service local.

Les préposés à la vente des billets ont la possibilité grâce aux relais électroniques de poser des questions à l'ordinateur central et d'obtenir des réponses en quelques secondes. Sous ce rapport, le service dont Rimouski dispose actuellement est rigoureusement identique à celui qu'on peut obtenir à Montréal ou à Winnipeg; simplement, le

nombre de relais est plus élevé à Montréal alors que dans les circonstances présentes, un seul de ces appareils est suffisant pour Rimouski et la région.

AVANTAGES

Ce système de réservations permet aux usagers d'obtenir une confirmation rapide et les préposés à la vente des billets ne sont plus tributaires d'un centre éloigné. Par exemple, il n'est plus nécessaire pour l'agent de Rimouski de s'adresser à Campbellton pour une réservation à bord d'une voiture coach.

IMPLANTATION

Dans le secteur des Chaleurs, qui s'étend de la banlieue de Moncton jusqu'à Rivière-du-Loup, dix relais électroniques sont actuellement en service. Campbellton a été la première ville à disposer d'un tel relais et progressivement des machines analogues ont été mises en place à Edmundston, Bathurst, Mont-Joli, Rivière-du-Loup, Rimouski, New Castle, Gaspé et New Carlisle.



Tél: 32-W St-Fabien, Rimouski

Dans les cadres de l'exposition Agricole de Rimouski

BINGO

MONSTRE, dimanche 11 août 1968
à 8 hres p. m. au Colisée de Rimouski

PRIX DE PRÉSENCE
Mustang '68

avec la coopération de
DIONNE AUTOMOBILES INC.

15 TOURS DE
BINGO

avec votre billet d'entrée
\$8500.00 EN PRIX

Achetez vos billets maintenant, aux endroits suivants:

HOTEL ST-GERMAIN, Rimouski
PUBLICATION SERVICE, Rimouski
PHARMACIE ST-PIE X, Rimouski
LA CIGOGNE INC. Rimouski
SALON DE BARBIER ROCH VALLEE, Amqui

MATANE NEWS, Matane
AU P'TIT LUNCH, Luceville
MAGASIN DU PERE, St-Gabriel
CENTRE MUSICAL, Trois-Pistoles
PHARMACIE LEVESQUE, Mt-Joli

N.B. CES BINGOS SONT PERMIS LORS DES EXPOSITIONS AGRICOLES
organisé par le Club Amis-Sport et la Société d'Agriculture de Rimouski



plan de développement

LA MODERNISATION DES SECTEURS DE BASE TOUCHERA 25,000 TRAVAILLEURS

Le plus important programme contenu dans l'entente est celui qui se rattache à la main-d'œuvre. On retrace à l'intérieur de ce programme différents projets précis.

La seule modernisation des secteurs de base et la création d'emplois nouveaux touchera 25,000 travailleurs.

Il importait donc, comme c'était d'ailleurs défini dans le Plan, de penser le problème de la main-d'œuvre en termes d'un processus global de reclassement (1) ce que contient l'entente.

Quelque \$115,0 millions seront affectés à ce programme global que l'on identifie sous le titre de développement humain et social. Ce programme, nouvellement reformulé, comporte un mécanisme nouveau qui n'apparaissait pas à la programmation, lors des premières consultations: un service de développement, de consultation et de réadaptation à l'emploi.

Ce service, dont on a esquissé les grandes lignes, est en quelque sorte le GIRMO du Plan du BAEQ: on formera d'abord un sous-comité de la conférence administrative, donc une équipe centrale, qui regroupera les

coordonneurs du ministère du Travail, de l'Éducation, du Bien-Être et de la Santé. Ce comité central aura besoin d'équipes locales, formées dans chacun des principaux centres de services de la région, pour réaliser son travail.

Comme chaque membre de ces équipes locales possède l'information sur la clientèle un fichier devra être constitué et les programmes tracés sont fonctionnels. Il s'agit, enfin, du moyen par excellence de réaliser une politique de main-d'œuvre qui tend au meilleur équilibre possible entre l'offre et la demande de main-d'œuvre, sur le marché du travail.

L'organisation de ce service, l'opération des équipes et l'administration des programmes peuvent compter sur \$15,0 millions. De plus, un fonds spécial de \$5,0 millions est prévu pour le service de développement.

L'enseignement théorique, la formation professionnelle et le perfectionnement des adultes exigeront \$88,0 millions.

Enfin, \$6,5 millions seront affectés en subventions à la mobilité.

Le CRD signifie son total accord avec l'idée de ces équipes qui intégreraient différentes catégories d'agents gouvernementaux qui opèrent dans la région: agents de la main-d'œuvre, du Bien-Être, de l'Éducation, de la Santé, etc.

Peut-être y a-t-il lieu de considérer certaines formes d'intégration ou au moins de coordination avec certaines catégories d'agents privés (Bien-Être) Santé, Commissions scolaires, Travail).

Plus encore, le CRD insiste pour que la priorité soit donnée à ce programme. En effet, le CRD entretenait de fortes appréhensions sur le programme de formation académique et professionnelle qui est d'ailleurs déjà en cours. Il importait d'abord de rationaliser cette opération et de la situer dans le contexte réel où elle doit se réaliser: il est en effet de toute première importance que cette action de formation soit programmée et ajustée en fonction du marché changeant du travail. Ce point constitue une lacune au programme en cours. Ces équipes peuvent être la solution à ce problème.

URBANISATION ET RELOCALISATION DE LA POPULATION

Les programmes contenus dans cette partie du Plan de développement favoriseront l'urbanisation dans la région et permettront de développer des centres urbains et de services prioritaires, de favoriser le regroupement de population, de procéder à la fermeture de localités marginales et à la relocalisation de la population.

On consacrera \$21,8 millions à cette partie du Plan de développement, répartis de la façon suivante:

- \$1,1 millions permettront de compléter les études dans certains centres prioritaires;

- \$5,0 millions serviront au financement de certains équipements de base dans des centres choisis;

- \$6,0 millions iront au dédommagement, à la relocalisation géographique de la population des localités marginales et de familles qui auront été touchées par le recyclage;

- \$9,7 millions permettront de réaliser un programme de construction d'habitations à loyers modiques, pour loger les familles que le programme de relocalisation et le recyclage touchent.

Dans la répartition des sommes qui sont prévues au financement d'équipements de base et à l'organisation de certains centres, il faudra tenir compte de la hiérarchisation de ces centres en fonction de l'infrastructure urbaine de l'espace régional.

De plus, il faudra analyser l'impact économique et social, actuel et potentiel, de ces centres dans le développement régional. L'efficacité des sommes dépensées dans ces centres sera davantage augmentée que ce programme sera réalisé en tenant compte de la concentration des services, la relocalisation de population, la fermeture de localités marginales et du programme de construction domiciliaire.

L'équipe de conseillers qui sera chargée d'exécuter les programmes d'urbanisme, de regroupement municipal et d'équipements dans les centres de ser-

vices, revêt une importance capitale. De plus, le coordonnateur du MAM devra être aidé, dans ses multiples fonctions, d'une équipe.

Le Plan de développement contient un programme de relocalisation géographique de la population et une prime de dédommagement aux résidents des localités dites marginales.

Le CRD déplore fortement le fait qu'aucune décision officielle n'ait été annoncée, décision qui permettrait aux citoyens qui se savent impliqués par ce programme d'en connaître le temps et, au moins grossièrement, les modalités.

Le CRD a maintes fois reçu des demandes, individuelles et collectives, des citoyens des localités dites "marquées par le Plan", qui réclamaient avec force, qu'on appuie leurs requêtes. Ils désirent obtenir la solution définitive à leurs problèmes.

Le CRD a travaillé ferme sur ce sujet et espère constamment

que des actions se préciseraient. D'ailleurs, on les lui avait promises. Depuis le 23 octobre 1966, alors que des citoyens de ces localités faisaient officiellement connaître leur désir d'obtenir la décision qui ferait d'eux "des citoyens à part entière" et les "réintégrerait à la société", le CRD n'a pas laissé passer une circonstance pour rappeler aux autorités gouvernementales la nécessité d'une décision. Il estime aujourd'hui qu'elle ne doit plus tarder.

Pour réaliser ce programme, il faudra compter, dans la région, sur un organisme spécial conçu à cette fin. Un comité du service de développement et de réadaptation à l'emploi pourrait également se voir confier cette responsabilité. Il faudra alors, dans un cas comme dans l'autre, donner à cet organisme les instruments nécessaires à la réalisation d'un programme aussi difficile où on ne doit rien négliger (aspect humain, économique, social, etc.)

Une entente est signée...

Dimanche, le 26 mai 1968, l'honorable Daniel Johnson, premier ministre du Québec et le ministre fédéral des Forêts et du Développement rural d'alors, l'honorable Maurice Sauvé, signaient à Rimouski une ENTENTE qui engageait définitivement les gouvernements fédéral et provincial sur un programme conjoint de réaménagement du territoire-pilote. Une somme de \$259,000,000 était même engagée pour bâtir l'avenir.

Au cours de cette même fin de semaine, à l'occasion d'un congrès réunissant tous les délégués de chacune des zones, le CRD faisait connaître son rapport d'appréciation de la programmation, gouvernementale.

Maintenant que les jeux sont faits, l'ECHO croit rendre service à ses lecteurs en reprenant, une à une, chacune des parties de ce rapport extrêmement intéressant.

OFFRES D'EMPLOIS

2 MEDECINS

FONCTION:

Assurer le traitement médical des alcooliques soit au Centre, soit à l'hôpital.

Collaborer étroitement avec le psychiatre, le travailleur social et le conseiller moral à toute forme de thérapie.

Conseiller l'administration du Centre sur toute question pertinente à sa spécialité.

QUALIFICATIONS:

Etre membre du Collège des Médecins de la Province de Québec.

Formation et expérience pertinentes dans le traitement des alcooliques.

La Direction favorisera aux candidats intéressés la poursuite de stages en milieux organisés.

TRAITEMENT:

Entre \$11,500 et \$18,750.

Poste à RIMOUSKI (temps plein ou partiel).

1. TRAVAILLEUR SOCIAL

FONCTION:

Travailler, selon sa spécialité, à la réhabilitation des alcooliques et au traitement social de leur famille, en collaboration étroite avec psychiatre, médecin et conseiller moral.

Etre en mesure d'assumer la direction de thérapie de groupe.

Conseiller les administrateurs du Centre sur toute question pertinente.

QUALIFICATIONS:

Diplôme universitaire en service social. Préférence accordée au T.S. spécialisé en "group work."

Expérience pertinente dans le traitement des alcooliques. (La Direction favorisera aux candidats intéressés la poursuite de stage dans des centres déjà organisés).

TRAITEMENT:

Selon les normes du Ministère de la Santé et de l'OPTAT.

Poste à RIMOUSKI.

Candidature à présenter par écrit, le ou avant le 14 août 1968 à l'adresse suivante:

CENTRE DE READAPTATION POUR ALCOOLIQUES DE RIMOUSKI,
7 EST, 17ième RUE,
RIMOUSKI, P.QUE.
TEL: 723-9802

BUREAU

A LOUER

1,400 pieds carrés de plancher, au rez-de-chaussée, avec voûte à documents.

Situé dans le centre des affaires. Peut être subdivisé pour occupation conjointe. Libre immédiatement.

S'ADRESSER A: La Caisse Populaire de Rimouski,
23, Ouest de l'Évêché, Rimouski,
Tél: 723-3368

R O N D E

DES VILLES...

Trois-Pistoles

AMÉNAGEMENT DU PORT

La Chambre de Commerce de Trois-Pistoles entend consacrer une part importante de ses énergies, durant les prochains mois, au règlement de la question, encore en suspens, de l'aménagement du port de Trois-Pistoles.

On sait que ces dernières années, des requêtes répétées des corps publics de Trois-Pistoles pour obtenir l'amélioration des installations portuaires à cet endroit n'ont produit que peu d'effet, les gouvernements d'Ottawa et de Québec rejetant l'un sur l'autre la responsabilité de l'exécution de ces travaux.

36e SESSION DE COURS

Le 4 juillet débutait à Trois-Pistoles la 36ième session des cours d'été de l'Université Western de London, Ontario. Nous avons, cette année la visite de 160 étudiants dont les 3/4 sont des jeunes filles.

Matane

PROBLÈME DE FERMETURE

Le directeur de la Commission d'assurance-chômage pour la région de Québec, M. Grosbois, viendra à Matane et à Causapscal sous peu pour examiner en détail avec les autorités locales les problèmes que comportera la fermeture des bureaux d'assurance-chômage de ces deux villes.

Le maire de Matane, M. Roger Dion, a dit à la suite de l'annonce de la visite du directeur régional qu'il n'avait pas encore de plan précis sur l'action à entreprendre mais qu'il y aurait peut-être conjugaison d'efforts entre les deux villes pour une certaine partie de la présentation du problème.

PLAN D'URGENCE

Le conseil municipal a accepté la semaine dernière un Plan d'urgence pour la ville de Matane qui lui a été soumis par la direction du groupe 341 de la Protection civile. Matane devient ainsi la première municipalité de ce groupe à détenir un plan d'urgence. Le coordonnateur de la protection pour ce groupe, M. Raymond Meunier, a dit que les municipalités qui comptent 2,000 habitants et plus seront les prochaines à être dotées d'un tel cadre de protection.

Le plan vise les désastres en général mais ordonne surtout des dispositions précises pour les cas de danger qui menacent plus particulièrement la ville de Matane et le rôle de centre d'accueil qui lui serait dévolu dans l'éventualité d'un désastre nucléaire. Ce plan constitue en somme la première étape d'une planification d'entraide communautaire plus étendue disposant de vastes moyens pour parer à des désastres d'envergure.

BUDGET

Depuis les tout débuts de la commission scolaire régionale, le budget d'opérations courantes est passé de \$2,333,966 à \$3,152,010, la clientèle de l'enseignement de 3,257 élèves à 3,778, le personnel académique de 196 à 224, les directeurs ou responsables d'écoles de 14 à 21, le personnel administratif, technique et de secrétariat de 8 à 37.

Les prévisions pour la prochaine année scolaire, avec l'acquisition des Ecoles de Métiers de Matane et de Sainte-Anne-des-Monts, indiquent déjà que le budget d'opérations courantes passera de \$3,152,000 à plus de \$4,000,000.

La clientèle étudiante régulière passera vraisemblablement de 3,778 à près de 4,500 élèves.

UN SOUS-CENTRE?

Le conseil municipal a déposé une requête formelle auprès du Conseil territorial de Développement de la Métis et auprès du Conseil régional de Développement pour que Matane obtienne le statut de sous-centre à l'instar des villes de Rivière-du-Loup et de Sainte-Anne-des-Monts. Matane détient présentement le statut de centre intermédiaire et, selon le maire Dion, sa position en est affaiblie sur le plan de l'administration provinciale.

Le Conseil territorial et le CRD pourraient faire des représentations pour amener des modifications à ces cartes administratives. Les autorités municipales ne voient pas en quoi Matane pourrait être moins bien motivée que Rivière-

du-Loup ou Sainte-Anne-des-Monts d'occuper la position de sous-centre par rapport à Rimouski, capitale régionale.

CAMP MUSICAL

Le troisième camp musical de Matane a rempli presque le collège cet été. Elèves, administrateurs et professeurs, cela fait près de 150 personnes.

Le camp qui a commencé le lundi matin 8 juillet, a plus de cent élèves qui viennent tout aussi bien du Québec que du Nouveau-Brunswick tout aussi bien de la Gaspésie, rive nord et rive sud, que du Bas St-Laurent, de la région de Québec et de l'Estrie, qui sont inscrits tout aussi bien dans les classes de cordes, de bois et de cuivre que dans les classes d'art dramatique et d'arts plastiques.

Cabano

FORT INGALL

Les travaux de mise à jour des vestiges du fort Ingall se poursuivent à Cabano depuis le premier juillet, sous la direction de M. Gilles Samson, étudiant de troisième année en anthropologie à l'Université Laval.

On se souvient que des fouilles préliminaires, effectuées l'été dernier sur l'emplacement de ces ouvrages militaires, avaient permis de retrouver des parties de fondations et certains objets.

Baie-Comeau

CONTRAT COLLECTIF

Au cours d'une réunion très vivante qui s'est déroulée à l'école McCormick dernièrement, les syndiqués de l'union locale 352 de la Fraternité internationale des travailleurs de l'industrie des pâtes et papiers (Fitpp), de l'usine à papier de la Québec North Shore Paper, à Baie-Comeau, ont approuvé les clauses d'une entente de deux ans qui leur furent présentées par leurs négociateurs, sous la présidence du président de l'union, M. Paul Marmen.

L'augmentation de 35 cents l'heure sera payée en deux étapes, 18 cents à partir du 1er mai 1968 et 17 cents, à partir du 1er mai 1969.

Les autres gains monétaires comprennent une augmentation additionnelle de 24 cents l'heure pour les hommes de métier de classe "A". Cette augmentation sera payée en deux étapes, 15 cents la première année et 9 cents la deuxième.

VISITE ROYALE

Le gouverneur général du Canada, M. Roland Michener, a visité Manic 5 le 28 juillet dernier, clôturant ainsi le voyage qu'il fait présentement dans les provinces maritimes.

M. Michener arriva par bateau à Baie-Comeau puis a pris l'avion pour le chantier situé à 135 milles au nord de la ville.

Le président de l'Hydro-Québec, M. Jean-Claude Lessard, servit de guide au représentant de la Reine. M. Lessard était accompagné de M. Benoit Baribeau, directeur du génie et de M. René Therrien, directeur des relations publiques.

Rappelons que la fin du coulage du béton à Manic 5 aura lieu au cours de l'année, alors que la première benne fut posée le 22 septembre 1962.

Notre-Dame du Lac

ERIGÉE EN VILLE

Depuis six mois déjà, le conseil municipal de Notre-Dame-du-Lac a pris l'initiative de doter la municipalité d'une charte de ville.

Une résolution a été adoptée à cet effet les 11 et 12 juin lors d'une assemblée régulière du conseil. Trente jours d'affichage se dérouleront maintenant selon la loi des fusions volontaires. A partir de juillet, un comité provisoire doit être élu afin de faciliter l'avancement du projet qui devrait, selon les prévisions, se concrétiser en novembre prochain. A cette date se fera l'élection d'un nouveau conseil.

Le conseil municipal est formé du maire M. René Bérubé; des conseillers: MM. Bertrand Landry, Gérard Beaulieu, Henri Gamache, Robert Bourgeois, Laurel Côté, Laurent Gagnon et du secrétaire, M. Jean-Guy Laval.

La population de Notre-Dame-du-Lac est de 2,600 âmes.

HOTEL A VENDRE

CAUSE DE SANTE

Avantageusement situé sur les bords du lac "Pohenegamook" (Association chasse et pêche, régates etc.) sur la route 51, terrain couvrant 100,000 pieds carrés, 700 pieds de plage sur le lac. 20 chambres bar-salon, salle à manger, entièrement rénovés. Prix à discuter.

Pour informations:

TEL: 859-2565 ST-ELEUTERE, KAMOURASKA

A VENDRE OU A LOUER

Garage Texaco - situé à l'entrée Est de Cabano, Qué., avec grand terrain et tout équipement nécessaire pouvant servir de Station de Service ou agence d'automobile et d'équipement. Toute personne intéressée, s.v.p. s'adresser aux numéros de téléphone suivants:

EDMUNDSTON, N.B. 735-3283, ST-BASILE, N.B. 263-5944

Pour vos problèmes

DE PLOMBERIE ET CHAUFFAGE

air conditionné et brûleur à l'huile

CONSULTEZ UN EXPERT EN LA MATIERE

A. OUELLET & FILS

ENTREPRENEUR-PLOMBIER

386 CATHEDRALE, RIMOUSKI 723-1815

POSTE DE COMMERCE

à louer

EN FACE DE L'HOTEL DE VILLE

Téls: 724-4489 le jour

723-2458 le soir

ENTRE AUTRES CHOSSES

NOUS POUVONS VOUS AVANCER DE L'ARGENT SUR LES SOMMES QUI VOUS SONT DUES ET QUI NE VOUS SERONT PAYÉES QUE PLUS TARD. NOUS ACHETONS AUSSI VOS CRÉANCES ORDINAIRES OU HYPOTHÉCAIRES.

FINANCE LOCALE Inc.

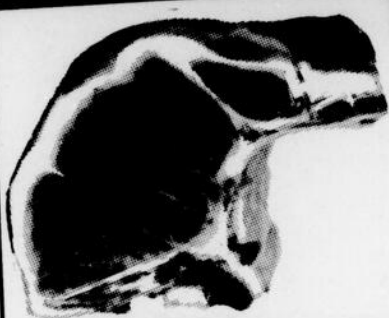
CASE POSTALE 130, MONT-JOLI

49 Boul. JACQUES-CARTIER, tél. 775-4341

VOUS APPRECIEREZ

NOS BAS PRIS

DE CHAQUE SEMAINE!



COTELETTES
de **PORC** LB **.69**
congelées

CUISSES DE POULET

IDEALES
POUR
FRIRE

LB **.45**

POITRINES DE POULET

IDEALES
POUR FRIRE

LB **.59**

T-BONE STEAK
LA **1.09**



POINTE DE SURLONGE POUR ROSBIF LB **1.09**

SURLONGE Steak ou rosbif LB **1.25**

STEAK CLUB OU FAUX-FILET LB **1.49**

STEAK haché

LB **.75**

BOEUF à rotir

LB **.59**

STEAK DE RONDE

LB **.66**

**CROUPE
de boeuf**

5 livres
et plus LB **.69**

**CRISTAUX
DE SAVEURS**

"TANG"

ASSORTIS

2 ENV. 3 1/4 OZ. **.41**

Patates instantanées

"SHIRRIFF"

Boîte
12 oz

.43

EGG-ROLLS

"BILOPAGE"

BOITE
DE 6

.43

SAUCE AUX PRUNES

"BILOPAGE"

contenant
de 6 oz

.21

BETTES SUCREES

"GAUVIN"

JARRE
48 OZ

.49

CAFE EN GRAINS

"SCHWARTZ"

BOITE
1 LIVRE

.89

A VOTRE CENTRE D'ACHAT



EPARGNEZ 19c

SOUPE

AUX TOMATES
OU LEGUMES

"HEINZ"

4 BTES 10 OZ **.47**

EPARGNEZ 16c

Thé "SALADA"

ORANGE PEKOE

EN SACHETS

BOITE
DE
60 SACS

.73





Pain de viande
"KAM"
BOITE
12 OZ
.45

EPARGNEZ: 16¢

ESSUIE-TOUT
"VIVA"
2 PLX **.45**

CORN FLAKES
"KELLOGG'S"
2 BTES
12 OZ **.57**

MICHAUD

EPARGNEZ: 26¢

NOURRITURE
"Heinz" pour bébés
BANANES, POIRES,
CAROTTES, LEGUMES, ET BOEUF
6 Jarres
4 1/2 oz **.67**

EPARGNEZ: 36¢

HUILE VEGETALE
'CRISCO'
Cont.
38 oz **.83**

EPARGNEZ: 24¢

SOUPE
POULET ET NOUILLES
"Country Good"
6 ENV.
2 1/4 OZ **.63**

EPARGNEZ: 23¢

PECHES
tranchées
"K. Y."
2 Btes
28 oz **.79**

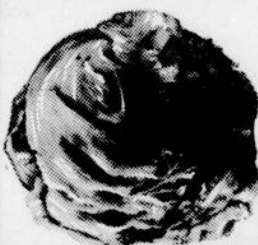


Bien frais!

FRUITS et LEGUMES

BANANES
"TROPIPAC"
LA LIVRE

09¢



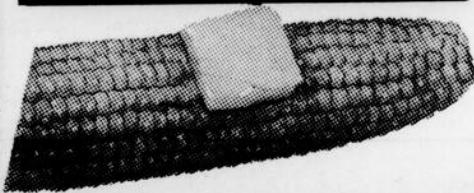
LAITUE
VACUUM PACK
grosceur 24
2 POUR **.21**

FEVES JAUNES

FRAICHES LB **.19**

Herbes salées

POUR VOS SOUPES BOCAL
12 OZ **.37**



Blé d'Inde frais
SUR EPI
DU QUEBEC 6 EPIS **.43**

CHARBON
DE BOIS

SAC
5 LB **.41**

SAC
10 LB **.65**

EPARGNEZ: 18¢

ANANAS
tranchées
"DOLE"

2 Btes
19 oz **.77**

NOTEZ BIEN:

Nous ne faisons
pas de livraison
sur les spéciaux
seulement!

Annonce prochaine des projets de développement

Le directeur général de l'Office de Développement de l'Est du Québec, M. Guy Coulombe a déclaré que la localisation de projets ne sera annoncée que d'ici quelques semaines.

Les négociations entre le gouvernement fédéral et

celui du Québec ne sont pas terminées sur le financement de ces projets. On attend, a souligné M. Coulombe, que le gouvernement fédéral précise sa participation financière, avant de faire connaître la teneur de ces projets.

La situation financière du Crédit foncier franco-canadien

L'actif total du Crédit Foncier Franco-Canadien au 15 juin 1968 s'est accru de \$3,400,000 depuis le 15 juin 1967. Il montre cependant une baisse de \$5,400,000 par rapport au 31 décembre 1967. Le total des prêts et créances hypothécaires est de \$180,100,000 contre \$175,100,000 au 15 juin 1967. Le portefeuille-actions est sans changement et les avances aux filiales ont été réduites de \$2,200,000.

La Société n'a pas jugé opportun de lancer d'émission d'obligation à long terme dans une période de taux d'intérêt élevés et, de ce fait, sa dette obligatoire, qui était de \$165,800,000 au 31 décembre 1967, a été réduite à \$159,600,000 au 15 juin 1968,

soit une réduction de \$6,200,000. Cette réduction ne devrait toutefois avoir qu'un caractère temporaire.

Les revenus bruts du Crédit Foncier Franco-Canadien pour la période écoulée entre le 1er janvier et le 15 juin 1968 ont atteint \$7,700,000 contre \$7,300,000 pour la période correspondante de 1967. Les dépenses courantes et les amortissements se sont élevés à \$5,600,000 contre \$5,500,000 l'an dernier. Le bénéfice, avant impôts et affectations aux réserves, ressort à \$2,085,000 du 1er janvier au 15 juin 1968 contre \$1,800,000 pour la même période de 1967 soit une augmentation de \$285,000.

CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN

RAPPORT INTERIMAIRE AU 15 JUIN 1968 (non soumis aux vérificateurs)

	au 15 juin 1968	au 15 juin 1967
Total de l'actif	\$211,800,000	\$208,400,000
Prêts et créances hypothécaires	\$180,100,000	\$175,100,000
Portefeuille-actions	\$ 4,300,000	\$4,300,000
Investissement dans les filiales	\$ 14,900,000	\$17,100,000
Dette à court, moyen et long terme	\$159,600,000	\$158,700,000
Capital et réserves	\$ 44,600,000	\$43,900,000
Bénéfices (avant impôts et affectations aux réserves)	\$ 2,085,000	\$1,800,000

RÉPERTOIRE DES PUBLICATIONS GOUVERNEMENTALES DU QUÉBEC

DE 1867 À 1964

Le Secrétaire de la province, M. Yves Gabilas, vient de procéder au lancement du "Répertoire des publications gouvernementales du Québec de 1867 à 1964".

Cet important ouvrage, de près de 600 pages est l'oeuvre de trois spécialistes: M. André Beaulieu, chef du Service de bibliographie de la Bibliothèque de l'université Laval; M. Jean-Charles Bonenfant, conservateur de la Bibliothèque de la Législature et professeur de droit et de science politique et M. Jean Hamelin, professeur agrégé à l'Institut d'histoire de l'université Laval.

Il s'agit du premier inventaire systématique global réalisé depuis 1867 dans le domaine de l'édition gouvernementale. Il permet de constater, comme l'indiquent les auteurs, que "par le nombre et

la qualité de certaines publications, l'Etat du Québec se classe au premier rang des éditeurs du Canada français".

Le "RÉPERTOIRE DES PUBLICATIONS GOUVERNEMENTALES DU QUÉBEC DE 1867 À 1964", de format 6" x 9", comprend 554 pages, dont 34 sont consacrées à un index des noms et des sujets.

Il contient quelque 5,000 titres; environ 3,000 articles et documents spéciaux sont présentés à part. Il est en vente, au prix de \$5.00, chez l'imprimeur de la reine à Québec et dans les principales librairies.

Pour toute commande postale, prière de joindre un mandat, ou chèque, à l'ordre du ministre des Finances du Québec et d'adresser le tout à: L'Imprimeur de la reine, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Un nouveau système électoral

Quatre résolutions, présentées par la Jeune Chambre de Rimouski au congrès de la Régionale des Jeunes Chambres du Bas St-Laurent à Cabano en mai dernier, ont reçu un accueil favorable et ont été adoptées par la Fédération des Jeunes Chambres du Canada-français lors de l'assemblée générale annuelle de cet organisme tenue à Hull les 5, 6 et 7 juillet dernier.

La première des quatre résolutions adoptées remet en question le système électoral actuel qui, "par son mode de scrutin uninominal à un tour, favorise parfois un écart monumental entre le pourcentage de votes obtenus par un parti et le pourcentage des sièges occupés par ce parti à l'Assemblée législative; de plus, le système actuel défavorise la représentation des tiers partis à l'Assemblée législative et de ce fait, la représentation d'une partie parfois importante de la population".

Pour pallier à cet état de choses, la Jeune Chambre propose un mode de scrutin selon lequel les électeurs auraient à se prononcer pour le CANDIDAT DE LEUR CHOIX dans leur circonscription électorale d'une part, et d'autre part, pour le PARTI POLITIQUE DE LEUR CHOIX sur un second bulletin de vote. L'Assemblée législative du Québec comporterait alors 100 députés dont 60 seraient élus par la population des 60 comtés électoraux et 40 au pourcentage des votes obtenus par les partis à l'échelle provinciale.

Dans ses autres résolutions, la Jeune Chambre demande une révision de la carte électorale provinciale de façon à réduire à un maximum de 20% l'écart du nombre des électeurs entre les différents comtés; la limitation à 30 jours des campagnes électorales, de façon à éviter le ralentissement dans les affaires publiques et les dépenses trop onéreuses encourues

par les partis lors de longues campagnes; enfin, l'annulation de l'Article 80 et de l'Annexe II de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, Article et Annexe qui, en légiférant sur le nombre des députés et les délimitations de comtés suivant des critères qui n'ont plus leur raison d'être en 1968, favorisent l'inégalité de représentation des citoyens à l'Assemblée législative.

cours d'été pour les jeunes

ANGLAIS - ESPAGNOL - ITALIEN - RUSSE
ALLEMAND - JAPONAIS - FRANÇAIS
MATIN • APRES-MIDI OU SOIR

Berlitz
langues vivantes

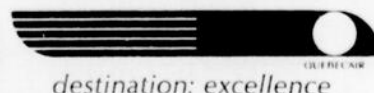
RIMOUSKI 88 ouest, rue St-Germain 723-1944

N.B. De nombreux autres programmes sont offerts toute l'année par toutes les écoles Berlitz du Canada



pour traverser
y a cent manières...

toutefois, les VOLS TRAVERSIERS
QUEBECAIR offrent un service commode
et rapide par avion turbopropulsé
Twin Otter entre les villes des côtes nord
et sud du Saint-Laurent. 1 vol à toutes
les heures, 152 vols par semaine, telle est la
fréquence des VOLS TRAVERSIERS
QUEBECAIR



destination: excellence

cet été au campus

950 ÉTUDIANTS AU COLLÈGE DE RIMOUSKI



A la réception couronnant les cours de langue française donné au Collège de Rimouski à des administrateurs scolaires anglophones, notre photographe, Mlle Rita Chevron a surpris quelques personnalités bien représentatives où l'on voit de g. à dr. M. Jean-Louis Plante, directeur pédagogique au Collège, M. l'abbé Jean-Guy Nadeau, directeur général du Collège, Me Gilles Carle, membre du Conseil d'administration du Collège, un administrateur anglophone, et M. Gerald Séguin, président de l'Association des Comptables de la région.

(Photo Chevron)

L'éducation permanente au Collège d'enseignement général et professionnel de Rimouski fonctionne au cours de l'été 1968 au même rythme que durant l'année scolaire.

L'Université Laval a décidé de permettre aux enseignants déjà en fonction, de poursuivre une licence en enseignement. Le Collège de Rimouski donne les cours prérequis à cette licence.

Les candidats, au nombre d'une centaine environ, détiennent soit un Brevet "B", "C", élémentaire, complémentaire ou supérieur. Les cours sont divers et couvrent à peu près toutes les matières prérequis à cette licence.

La session d'été dure six semaines, soit du 2 juillet au 9 août 1968. Ces cours se poursuivront durant l'année scolaire 1968-69, au rythme de six heures par semaine. Deux centres dans la région sont désignés pour en assurer la continuation. Le Collège de Rimouski assumera sûrement la responsabilité du travail commencé. Si besoin il y a, Mont-Joli est aussi prévu comme centre devant dispenser les cours aux enseignants.

Ceux qui, pour certaines raisons, ne pourraient s'inscrire à la session d'automne, pourront le faire aux autres sessions régulières (adultes) du CEGEP.

Dans le cadre de ce programme, les enseignants qui décideront de s'inscrire à l'Université Laval en juin 1969 pourront terminer les cours prérequis à toutes les options de cette licence.

En outre de ce premier groupe d'étudiants, le Collège a aussi ouvert ses portes à une centaine de candidats au Baccalauréat des Arts pour adultes.

Les cours sont organisés conjointement avec le service de l'éducation permanente et l'abbé Ludger Rioux, responsable de la succursale de Rimouski. À partir de septembre prochain, le Collège de Rimouski succèdera au Séminaire dans l'administration de ce programme. Cette décision permettra aux personnes déjà engagées dans ces études de les terminer.

Des cours de licence en administration scolaire prennent aussi place au CEGEP de Rimouski. Toutefois, ceux-ci relèvent entièrement de l'Université Laval, qui a délégué quatre professeurs spécialistes pour les dispenser aux 35 étudiants inscrits à la session d'été.

Le CEGEP pour sa part met à la disposition des participants les salles de cours et la bibliothèque. L'Université Laval offre présentement ce programme

à Québec, à Jonquière et à Trois-Rivières. L'assurance de la décentralisation de ce programme est présentement acquise pour les 44 premiers crédits.

Il est donc possible à tous les administrateurs scolaires de la région de compléter sur place cette licence en administration. En plus de la session d'été 1968, il y aura des sessions durant l'année scolaire.

Le CEGEP de Rimouski aura vécu du 15 au 26 juillet, une expérience nouvelle. De fait, des cours de français sont dispensés à des administrateurs scolaires de langue anglaise, dont le nombre est de 21.

L'objectif est d'apprendre à un groupe d'administrateurs de langue anglaise, à maîtriser le français parlé et les règles de base de la grammaire et de la syntaxe françaises.

La méthode utilisée est la méthode directe: centres d'intérêt, activités de groupe dirigées, laboratoires de langues, lecture commentée de journaux et de revues, résumés de films ou d'événements, etc. Ceci comporte le cours formel de l'avant-midi.

Le cours non-formel est réservé à l'après-midi. Visites, excursions, golf, pêche, etc.

Les professeurs responsables de donner les notions de français à ces confrères anglais sont MM. Jean-Marie Vignola et Patrick Cyr.

La majorité des participants logent à la résidence des étudiants du CEGEP.

Tous semblent goûter leur séjour dans notre ville française et nul doute que ces échanges seront profitables aux deux parties impliquées.

Voilà un bref résumé des activités estivales du service de l'éducation permanente du Collège de Rimouski.

En plus de ces cours organisés par le service de l'éducation permanente, des cours réguliers du programme collégial, soit des cours en anglais, biologie, chimie, français, mathématiques, philosophie, physique et sciences sociales se donnent à un groupe de près de 400 étudiants. Depuis la mi-juin jusqu'à la fin de juillet, le Collège a donc prolongé ses activités afin de permettre à une population s'étendant au-delà de la région, de profiter des cours intensifs en vue de l'obtention de crédits pour un diplôme collégial.

Il se donne également au Collège de Rimouski, des cours de catéchèse. Ces cours sont sous la responsabilité de M. l'abbé Raynald Brillant. Les professeurs pour la plupart étrangers

sont les pères Hitz, rédemptoriste, Liéger, dominicain, Mearrens, bénédictin, le frère Ayel, des écoles chrétiennes et les abbés Pierre Moreault et Lionel Pineau tous deux de Rimouski.

Le nombre de participants à ces cours est d'environ 275. Le Collège de Rimouski a donc accueilli en ses murs depuis juin dernier, le nombre important d'environ 950 étudiants.

ORIGINE DU MOT "COCKTAIL"

Vraisemblablement le mot est anglo-américain et signifie: QUEUE DE COQ par analogie entre le chatoulement des liqueurs colorées et le bariolage des plumes caudales du roi de la basse-cour. Cependant, les tenants de l'origine française avancent que cette boisson primitivement préparée dans un "coquetier" en aurait tiré son nom.

(INFORMATION LAROUSSE)



Quand vous photographiez les êtres qui vous sont chers...

confiez vos films à

PHOTO POSTE INC.

Le plus grand finisseur de films par la poste au Canada

QUALITÉ SUPÉRIEURE GARANTIE

SERVICE ULTRA-RAPIDE · PRIX CONCURRENTIELS

KODACOLOR	8 poses	\$3.00
	12 poses	\$4.00
BLANC ET NOIR	12 poses	\$0.84
	20 poses	\$1.40
EKTACHROME	en diapositives	\$1.15

Vous devez ajouter 10¢ (minimum) pour les frais de poste et 8% pour la taxe de vente. Satisfaction garantie ou argent remis sans discussion.

Grâce à ses 150 techniciens expérimentés, Photo Poste est en mesure de vous offrir un travail de finition de films impeccable, en un temps record. En moins de 48 heures, vous recevrez chez vous vos photos par retour du facteur.



PHOTO POSTE INC.
CASE POSTALE 1153
QUÉBEC 2, P.Q.

• GLISSEZ VOS FILMS DANS UNE ENVELOPPE
• ADRESSEZ ET POSTEZ DES ADRESSES MHI
• VOUS SEREZ TOUJOURS HEUREUX DES RÉSULTATS

COURS DE SEXOLOGIE

NO 17

Par le Dr Serge Mongeau

DROITS RESERVES: L'Echo du Bas St-Laurent, Photo-Journal et les Editions du Jour.



L'HOMME RAISONNEUR, LA FEMME INTUITIVE

Les énergies de l'homme et de la femme ne se libèrent pas de la même façon ni au même rythme, et elles s'orientent en général fort différemment; c'est du moins ce que notre description de la semaine dernière nous a amenés à constater. Poursuivant aujourd'hui notre étude de la psychologie de l'homme et de la femme, nous verrons qu'il existe aussi des différences dans la sensibilité, l'intelligence et la volonté.

Affirmer que la femme est plus sensible que l'homme semble une vérité bien évidente: on sait bien qu'un rien l'émue. En fait, on entend davantage par là qu'elle est plus émotive, et peut-être faut-il chercher la raison de cette différence de comportement dans le développement des sens. En effet, on constate que pour éveiller les sens de la femme, qu'il s'agisse de son ouïe, de sa vue ou de son toucher, une stimulation minimale est souvent suffisante; et même, la femme percevrait plus facilement les différences dans l'intensité des stimulations. Par exemple, la femme qui achète du tissu pour se fabriquer une robe se rendra compte que le marchand lui présente deux lots différents, car elle notera une teinte légèrement plus foncée dans un lot par rapport à l'autre; son mari n'y voit que du feu et se ferait presque passer de l'orange pour du rouge.

Car on constate que pour éveiller les sens de l'homme, la stimulation doit être plus forte: il faut pratiquement que les enfants crient la nuit pour qu'il s'aperçoive que ses bons soins sont demandés, alors qu'une respiration un peu trop bruyante amène vite au pied du lit de l'enfant la mère qui pourtant dormait. L'homme a tendance à se rendre compte des différences entre les stimulations seulement lorsqu'il y a contraste, tandis que, nous l'avons noté, la femme n'a besoin que de nuances.

Cette supériorité sensitive de la femme en fera une bien meilleure psychologue que l'homme, dans la vie quotidienne. Les attitudes s'expriment fréquem-

ment par des gestes, des allures qui n'échapperont pas à l'acuité des sens de la femme.

L'intuition n'est pas la devinette

L'intelligence est la capacité de comprendre, de saisir la signification d'une sensation perçue. Cette compréhension peut se faire globalement, en saisissant tout le phénomène d'un

donc des étapes et s'en trouve plus rapide, mais insaisissable, car les conclusions auxquelles on arrive par ce processus ne peuvent être expliquées.

Dans sa façon d'appréhender la réalité, la femme est bien souvent intuitive. Même si on raille quelque peu l'intuition féminine, cette façon de comprendre le réel présente des avantages, car sans grand effort la femme peut saisir rapidement le sens des événements qui se

plus subtils, sans que la personne qui reçoit l'orientation s'en rende trop compte: on parle alors d'influence.

L'homme ordonne, la femme convainc

Parmi les deux formes de volonté que nous avons décrites, l'homme et femme ont des tendances naturelles à se sentir plus à l'aise chacun dans une

convaincre son mari de lui procurer un nouveau manteau achètera peut-être finalement un chapeau: il y aura eu compromis, puisque son mari n'aurait rien acheté spontanément, et que la femme aurait dépensé davantage: chacun a dû faire un pas dans la direction de l'autre.

L'homme et la femme, un tout harmonieux

Nous terminons ici cette esquisse des différences entre les psychologies masculine et féminine. D'après les points de diversification que nous avons établis, on peut comprendre qu'homme et femme peuvent être aussi dissemblables psychiquement que physiquement. Nous verrons la semaine prochaine que, loin de les opposer, ces traits distinctifs peuvent être précieux à ceux qui forment un couple. En effet, la nouvelle unité qui surgit de l'association permanente d'un homme et d'une femme se trouve beaucoup plus complète du fait de l'apport de chacun de ses éléments: les deux sexes ne sont pas opposés, ils sont complémentaires, c'est-à-dire qu'ils se complètent l'un l'autre. Physiquement, une femme seule ou un homme seul ne peuvent donner naissance à un enfant. Psychologiquement, il en est un peu de même: chacun de leur côté, homme et femme demeurent incomplets et ce n'est qu'ensemble qu'ils ont le plus de chances d'arriver à former un tout harmonieux.

Des frictions sont à prévoir

L'accord du couple ne survient pas du seul fait de l'union des deux individus qui le forment. Sans une très grande volonté de part et d'autre, les différences individuelles peuvent rapidement devenir des oppositions. Car en plus des tendances inhérentes à chaque sexe, que nous venons d'esquisser, chaque être est une personne avec son caractère propre; l'endroit n'est pas indiqué pour entreprendre une étude détaillée de ce chapitre de la psychologie qu'on nomme la caractériologie. Le lecteur intéressé pourra se référer à des manuels consacrés à ce travail, par exemple "Comment connaître votre enfant", par Rose Vincent et R. Mucchilli, publié dans le Livre de Poche encyclopédique. Qu'il nous suffise d'indiquer quelques directions: trois éléments principaux permettent de distinguer les divers caractères: l'émotivité, l'activité et la plasticité (malléabilité). Selon les combinaisons de ces trois éléments, on aboutit aux caractères suivants:

	Plastique	Non plastique
émotif pur	nerveux	sentimental
émotif actif	colérique	passionné
actif pur	sanguin	flegmatique
calme	lymphatique	apathique

Rarement trouve-t-on le même caractère chez les deux membres du couple; ici encore une sorte de compensation joue, qui pousse des gens différents à s'assembler de telle sorte que l'ensemble soit plus complet. Mais si l'on n'y prend garde, de nombreux heurts sont possibles. Nous verrons plus tard à quelles conditions on peut éviter les frictions.



La femme, c'est l'intuition, qui saisit au vol le sens global d'une situation. L'homme parvient au même résultat par la filière du raisonnement supposément logique.

coup, c'est-à-dire en associant directement une signification à la sensation, sans tenter d'établir tous les rapports qui unissent ces deux réalités. C'est ce qu'on nomme l'intuition, qu'il faut bien distinguer de la devinette. Dans l'intuition, la compréhension se fait à partir de certains événements qui ne semblent pas liés entre eux, mais qui en réalité le sont. Cette forme de compréhension saute

déroutant autour d'elle, même si elle ne peut expliquer la façon dont elle arrive à ses impressions finales.

La logique de l'homme est ardue, complexe

L'autre façon de comprendre les événements ou les phénomènes est le raisonnement, la logique. Plus caractéristique de l'homme — ce qui ne signifie pas que la femme en soit dépourvue — cette façon de procéder est plus longue et plus ardue. On y cherche en effet à dissocier la signification des réalités et les sensations qu'on en a; on aboutit ainsi rapidement dans l'abstraction, dans des idées théoriques qui ne colent pas toujours à la réalité. L'homme se plaît davantage dans le raisonnement; même pour des événements très simples, il a tendance à en chercher le rationnel, à discerner continuellement les liens de cause à effet; ce qui le rend plus incrédule, n'acceptant d'adhérer à une idée que lorsqu'il en connaît l'origine et le déroulement.

Nombreuses sont les circonstances où l'on doit tenter d'orienter les autres dans une direction donnée. On manifeste alors sa volonté de réaliser un objectif quelconque qu'on juge désirable. Cette impulsion imprimée aux autres peut se faire d'une façon presque brutale, par des ordres ou des commandements; elle peut également survenir grâce à des mécanismes

direction nette. Pour l'homme, il n'est pas question de ménager beaucoup les susceptibilités des autres; quand il en a la responsabilité et la capacité, il impose sa volonté et ordonne, commande. L'important est d'arriver au résultat désiré, même si parfois certaines personnes doivent en souffrir. C'est sûrement un homme qui a énoncé le dicton "Qui veut la fin prend les moyens". La volonté masculine est tendue vers une fin qui a été décidée froidement; tant que cette fin ne sera pas atteinte, l'homme ne remettra pas en question les moyens utilisés, même si plusieurs doivent en souffrir.

Pour la femme, la stratégie utilisée pour amener les autres à partager son point de vue est plus raffinée. Au lieu de se heurter de front avec la volonté des autres, elle choisit de les faire évoluer lentement, de telle sorte que bien souvent ceux qu'elle voulait convaincre en arriveront à croire que l'idée à laquelle ils aboutissent leur est propre, qu'ils la désirent spontanément alors qu'il ne s'agit que du fruit d'un travail tenace exécuté par la femme. Cette façon de procéder a de nombreux avantages: il ne s'agit plus d'une force aveugle qui cherche à tout prix à s'imposer, mais d'un échange entre deux volontés avec évolution réciproque; car la femme qui procède si délicatement, en même temps qu'elle influence l'autre, voit aussi ses foyers de résistance et, composant avec eux, elle change progressivement ses objectifs. La femme qui tente de

cours d'été pour adultes

ANGLAIS - ESPAGNOL - ITALIEN - RUSSE
ALLEMAND - JAPONAIS - FRANÇAIS
MATIN • APRES-MIDI OU SOIR

Berlitz
langues vivantes

RIMOUSKI 88 ouest, rue St-Germain 723-1944

N.B. De nombreux autres programmes sont offerts toute l'année par toutes les écoles Berlitz du Canada

faites-le vous-même



UN PEU DE L'ORIENT A VOS PIEDS

Confortables et attrayantes pantoufles confectionnées en très peu de temps. En feutre de votre couleur préférée, elles sont garnies d'anneaux et de rondelles de couleur contrastantes qui les rendent gaies et chassent l'ennui.

Pour obtenir ce patron, modèle No. S.E.441F., envoyez 0.20 en timbres à:

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT,
C.P. 410, RIMOUSKI, P.Q.

NOM

ADRESSE

HOROSCOPE

Bélier: 21 mars - 20 avril.

Vous passerez une excellente journée, grâce à vos amis et collègues qui vous amuseront par des anecdotes plaisantes. Ne négligez pas vos travaux pour cela, mais, au contraire, profitez de l'euphorie générale pour exposer vos aspirations.

Taureau: 21 avril - 20 mai.

Vous êtes dans un bon jour pour effectuer des démarches ou des visites et pour mettre votre courrier à jour. En outre, vous aurez la possibilité de passer une bonne soirée, à condition de vous montrer compréhensif à l'égard de l'être aimé.

Gémeaux: 21 mai - 21 juin.

Vous aurez la possibilité de tirer profit d'une circonstance fortuite, si vous faites preuve de présence d'esprit. Il se peut, aussi, que vous soyez récompensé d'un service rendu récemment.

Cancer: 22 juin - 22 juillet.

Dans la matinée, vous prendrez de bonnes initiatives dans le domaine professionnel. Au cours de l'après-midi, des obligations limiteront votre indépendance.

Lion: 23 juillet - 23 août.

Méfiez-vous de l'étourderie, car elle pourrait vous être préjudiciable dans vos occupations laborieuses. Ce soir, vous aurez la joie de retrouver un ami de longue date que vous n'avez pas revu depuis quelque temps.

Vierge: 24 août - 22 septembre.

Des questions familiales vous préoccupent. Cependant, réagissez contre votre tendance à vous faire des chimères. Si vous vous comportez judicieusement, vous passerez vos loisirs de la

soirée dans des conditions fort agréables.

Balance: 23 sept. - 23 octobre.

Prenez garde à votre tendance à bâtir facilement des "châteaux en Espagne". Il sera préférable de régler votre conduite en fonction des réalités, que d'écouter votre imagination avec trop de complaisance.

Scorpion: 24 oct. - 22 novembre.

Vous obtiendrez des résultats encourageants dans la plupart de vos activités, si vous agissez résolument. L'être aimé vous conseillera judicieusement.

Sagittaire: 23 nov. - 21 déc.

Dans la matinée, vous aurez, probablement, à vous occuper d'une affaire indépendante des vôtres. Soyez obligeant, mais sans perdre de vue vos objectifs personnels.

Capricorne: 22 déc. - 20 janv.

Beaucoup d'occupations animeront votre journée. Réglez méthodiquement votre emploi du temps, afin de pouvoir réaliser plus aisément votre programme.

Verseau: 21 janv. - 19 février.

Des difficultés interviendront, mais, si vous raisonnez avec vous-même au lieu de vous laisser dominer par le pessimisme vous concevrez des idées dont l'application vous permettra de recouvrer votre tranquillité d'esprit.

Poissons: 20 février - 20 mars.

Votre altruisme vous procurera des satisfactions personnelles. Il est possible, même que vous receviez un cadeau qui vous touchera sensiblement. Ce soir, vous pourrez vous délasser agréablement, mais il sera sage de vous coucher tôt.

EXPOSITION D'ARTS MÉNAGERS

A TROIS-PISTOLES

Le Cercle de l'AFEAS de Trois Pistoles, St-Jean de Dieu, Ste-Françoise, St-Mathieu et St-Fabien ont tenu au Collège St-Stanislas de St-Fabien, une exposition d'Arts ménagers.

D'admirables travaux d'artisanat, magnifiquement exécutés par les dames du mouvement furent remarqués et certaines se méritèrent des prix pour leur création, offerts par les respon-

sables de chacun des comités.

Le Cercle de St-Fabien attribua son premier prix (napperons) à Mme André Jean. Le deuxième prix, une couronne suédoise fabriquée par Mlle Claire Côté, fut accordée à Mme Ovide Rioux. Mme Dominique Belzile reçut le troisième prix.

D'autres prix en argent furent décernés à Mmes Patrice Belzile, Gérard Hammond, Roger Rioux, Philippe Bellavance, Jean

Eudes Beauchesne, J. Charles Gagnon, Joseph Gagnon, Donat Jean, Lucien Bellavance et à Mlle Claire Côté.

Mme Alcide Beauchesne, présidente régionale de l'AFEAS, Mme Louis Ernest Dionne, directrice régionale des arts ménagers, Mme A. Levesque, Mlle Lise St-Pierre et M. le curé Léo Hudon de cette paroisse étaient présents à cette rencontre féminine.

Naissances

A M. et Mme Roméo St-Pierre, St-Anaclet, Rimouski, est née une fille.

A M. et Mme Raymond Gagnon, de St-Anaclet, Rimouski, est né un fils.

A M. et Mme Jean-Paul Ruest, de St-Anaclet, Rimouski, est né un fils.

A M. et Mme Raynald Côté, de Anse au Persil, Rivière-du-Loup, est né un fils.

A M. et Mme Adrien Bernier, de St-Médard, Rimouski, est née une fille.

A M. et Mme Marc-Henri Proulx, de 32, St-Joseph, Rimouski, est née une fille.

A M. et Mme Laurier Fortin, de 357, 2ème Rue ouest, Rimouski, est né un fils.

A M. et Mme Romain Charon, de St-Jean-de-Dieu, Riv.-du-Loup, est née une fille.

A M. et Mme Gilles Tremblay, de 364, Colonel Houde, Rimouski, est née une fille.

A M. et Mme Roméo St-Pierre, de 273, St-Robert ouest, Rimouski, est née une fille.

A M. et Mme Yvon Babin, de 30, 7ème rue est, Rimouski, est né un fils.

A M. et Mme Marcel Parent, de 175, Notre-Dame est, Rimouski, est né un fils.

A M. et Mme Jean-Louis Voyer de St-Fabien, Rimouski, est née une fille.

A M. et Mme Lionel Parent, de 191, boul. Sacré-Coeur, Rimouski, est né un fils.

A M. et Mme Thomas Desjardins, de Esprit-Saint, Rimouski, est née une fille.

Baptême

Marie Carole, enfant de M. et Mme Louis-Philippe Rioux (Micheline Pineau) de Ste-Cécile du Bic, Rimouski, Parrain et marraine, M. et Mme Fernand Rioux, de Ville Jacques Cartier. La maman portait son bébé pour la cérémonie.

chasseur (Jeanne Alice St-Laurent).

M. Benoit Roussel, fils de M. et Mme Edgar Roussel (Antonia Emond de St-Joseph de Lepage) et Mlle Ghislaine Ross, fille de M. et Mme Auguste Ross (Annette Fortin).

M. Charles-Henri Gendron, fils de M. et Mme Omer Gendron (Laurette Sirois de Ste-Odile) et Mlle Lucile Claveau, fille de M. Félix Claveau et feu Mme Julienne Desjardins.

Mariages

A Causapscal, le 31 août, aura lieu le mariage de Jean-Maurice Bergeron-Trépanier, fils de M. et Mme Arthur Trépanier de Causapscal et de Marie-Jeanne Tremblay, fille de M. et Mme Philippe Tremblay, de Causapscal.

M. Marcel Gagnon, fils de M. et Mme Léopold Gagnon (Alphonse Turcotte de la Rédemption) et Mlle Ghislaine Carrier, fille de M. et Mme Philippe Carrier

(Marie-Ange Morissette de Ste-Luce).

M. Jacques Gagnon, fils de M. et Mme Pierre Gagnon (Blanche Gagnon de Luceville), et Mlle Magella Lechasseur, fille de M. et Mme Adrien Lechasseur (Jeanne d'Arc Dubé).

M. Lucien Carrier, fils de M. et Mme Philippe Carrier, et Mlle Marielle Lechasseur fille de M. et Mme Adéodat Lechasseur.

UNITE SANITAIRE Rimouski

CLINIQUE D'IMMUNISATION ET DE VACCINATION:

Trinité-des-Monts: Mardi 6 août de 2.00 à 3.00 heures p.m.
St-Eugène: Mercredi 7 août de 2.00 à 3.00 heures p.m.
Rimouski-Est: Jeudi 8 août de 10.00 à 10.30 heures p.m.
Ste-Agnès: Jeudi 8 août de 2.00 à 3.00 heures p.m.
Rimouski (U.S.): Vendredi 9 août de 2.00 à 4.00 heures p.m.

CLINIQUE ANTITUBERCULEUSE:

Rimouski (U.S.): Mardi 6 août à 1.30 heure p.m.

Petit guide de la mariée

Veuillez me faire parvenir, sans obligation de ma part, LE PETIT GUIDE UTILE pour la cérémonie du mariage et qui donne de précieux conseils concernant la réception, le cortège et beaucoup d'autres informations absolument nécessaires aux nouveaux mariés.

Adressez ce coupon en incluant .50 à C.P. 410, dept. T.L., Rimouski, P.Q.

NOM.....

ADRESSE.....

No Tél.....



JUPE MOUVANTE

Vous est-il désagréable de porter une jupe? Celle-ci est mouvante tout comme la nouvelle vague. La blouse est confectionnée de coton peigné et la jupe carrelée est confectionnée d'un lainage pastel et retenue à la taille par une ceinture de chevreau blanc.

SPECIAUX "20iè ANNIVERSAIRE"

BIJOUX D'ETE : à ½ prix

MONTRES: jusqu'à 1/3 rabais

BAGUES DIAMANT: jusqu'à ½ prix

RASOIRS "PHILIPPS": 20% réduction

SPECIALITE: CADEAUX

Bijouterie Fournier Enr.

Avenue Cathédrale, Rimouski

L'UMQ RECLAME LE COMMERCE DES VINS ET SPIRITUEUX

A l'issue d'une réunion du Comité exécutif tenue le 11 juillet, Me Maurice Tessier, Président de l'Union des Municipalités de la Province de Québec, déclare que l'organisme qu'il dirige, par l'entremise de son Comité exécutif, demande officiellement aux autorités provinciales de considérer le transfert aux cités et villes du Québec, du privilège exclusif de vente au détail des vins et spiritueux sur tout le territoire de la Province de Québec.

Selon Me Tessier, les principales raisons qui justifient cette demande seraient les suivantes:

1- L'organisation et l'opération d'un réseau de vente au détail des vins et spiritueux à l'échelle de la Province de Québec est une entreprise gigantesque qui engendre des problèmes ad-

ministratifs de plus en plus complexes et l'établissement de contrôles de plus en plus dispendieux;

2- La principale source de revenu du gouvernement provincial, dans l'ensemble de l'organisation commerciale de la REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC, provient des profits réalisés par la vente au gros à ses magasins de détail et le gouvernement conserverait, en décentralisant le commerce de la vente au détail, le même contrôle sur la fabrication, l'importation et la distribution exclusive aux détaillants;

3- L'établissement d'un système décentralisé de vente au détail des vins et spiritueux permettrait à des unités administratives plus petites de diminuer considérablement les frais d'ex-

ploitation et par le fait même, de réaliser des profits plus importants;

4- Les autorités provinciales ont à plusieurs reprises, et encore récemment, manifesté leur intention de procéder à une telle décentralisation;

5- Le Gouvernement provincial désire trouver de nouvelles sources de revenus pour les



municipalités, et l'Union considère que le transfert du privilège exclusif de vente au détail des vins et spiritueux serait un excellent moyen pour les autorités provinciales d'aider les municipalités à augmenter leurs revenus;

6- Cet accroissement du revenu des municipalités contribuerait à solutionner, en grande partie, le problème fiscal auquel ont à faire face les municipalités du Québec;

7- Des revenus supplémentaires permettraient aux municipalités d'investir davantage dans l'organisation et l'amélioration des loisirs tant culturels que sportifs dont la nécessité n'a pas à être prouvée;

Me Tessier déclare que son organisme est prêt à travailler en collaboration avec les autorités provinciales pour mettre ce projet à l'exécution dans le plus bref délai possible.

PAUL BLIE,
Secrétaire-général.

L'autorité

Trois proverbes qui viennent des quatre coins du monde. De Suède. "La maison qui est bâtie au goût de tous n'a pas de toit". De Chine. "Quand il y a sept timoniers sur huit marins, le navire sombre". Et de la Perse Antique: "Ou il y a sept matrones, la tête de l'enfant est aplatie".

Trois proverbes qui disent la même chose... pour que tout fonctionne bien, il faut un chef. Aujourd'hui, c'est la mode de s'attaquer à l'autorité. On galvaude même le mot "démocratie" en lui donnant le sens de l'anarchie. Même pour défendre la liberté, il faut organiser ses forces... poser quelqu'un en tête de file... se donner un chef. Une société forte et saine est celle qui est bien dirigée. Puisque vous et moi avons le privilège de choisir nos dirigeants, respectons-les, respectons leur autorité. Du père de famille au premier ministre, l'autorité... c'est l'ordre... c'est la sécurité.

Message de
LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC
EN COLLABORATION AVEC VOTRE HEBDO

Cartes professionnelles

SAMSON, BELAIR, COTE, LACROIX ET ASSOCIES

incorporant la firme

MICHAUD & MAILLOUX C.A.

COMPTABLES AGREES

184 avenue de la cathédrale - RIMOUSKI, Qué., Tél: 724-4136

Associé résident: BENOIT SYLVAIN, C.A.

MONTREAL - RIMOUSKI - QUEBEC

L-P. CLICHE, INC.

COURTIER D'ASSURANCES GENERALES

Vie - Feu - Automobile - Accidents - Maladie

Bureau: 130 St-Germain RIMOUSKI Téléphone 723-3775

SPECIALISTE DE LA VUE

Dr Claude Leclerc, O. D.

OPTEMETRISTE

VERRES DE CONTACT

116 ouest, St-Germain RIMOUSKI
Edifice Woolworth-Dominion

724-4350

Dr Thurber à l'honneur

Le docteur D.S. Thurber, qui a été le directeur médical de l'hôpital Boisvert de Baie-Comeau pendant plus de 30 ans, et maintenant à sa retraite, vient d'être nommé Membre honoraire à vie de l'Association Canadienne Antituberculeuse.

La citation se lit comme suit: "Le docteur Donald S. Thurber est l'exemple marquant du médecin tout entier dévoué à tous pendant plus de 30 ans, et ce, dans un vaste territoire.

Il était longtemps le seul médecin dans la région de Baie-Comeau et il cumulait plusieurs fonctions. Il était tout d'abord attaché à la compagnie Quebec North Shore Paper, ses employés et leurs familles; il agissait également comme chirurgien et administrateur de l'hôpital Boisvert. Pendant ces trente années, il s'est donné au dépistage de la tuberculose et il en suivait continuellement les patients.

Son service efficace a toujours été très apprécié, et l'Association Canadienne Antituberculeuse est fière d'ajouter son nom à sa liste des membres honoraires à vie".

Cartes professionnelles

AVOCATS

CASGRAIN, CASGRAIN & CREVIER

Perreault Casgrain, C.R.
André-P. Casgrain, B.C.L.
M. Crevier, M. Sc. C., LL.L.
184, ave Cathédrale
Tél: 723-3302 Rimouski

GAGNON, GAGNON

AVOCATS

Paul-Émile Gagnon, C.R.
J.-Claude Gagnon

22 Est, rue de l'Évêché
RIMOUSKI

PAUL-A. GENDREAU B.A., LL.L.

Edifice Banque Provinciale,
2 Est, Evêché, RIMOUSKI
C.P. 860, TEL: 724-4416

TESSIER, D'ANJOU & TESSIER

Maurice Tessier, C. R.
Charles D'Anjou, C. R.
Michel Tessier, LL. L.
116 Ouest, St-Germain

AVOCATS et PROCUREURS
Tél: 723-7861 - 7862
116 Ouest, St-Germain

INGENIEURS

J.-MARIE MARQUIS et Associés

INGENIEURS-CONSEILS

Structures, travaux municipaux,
travaux maritimes, expertises
471, Cathédrale RIMOUSKI
Tél: 723-6614

LEROUX & ASSOCIES INGENIEURS-CONSEILS

Génie civil, Génie mécanique,
génie électrique, Génie maritime

Génie municipal

Tél: Bur. 723-5027
Rés. 723-6109

Bureau: 4, 14e Rue Est
Rimouski, Qué.

MENARD & MARSAN

INGENIEURS-CONSEILS

Travaux maritimes et municipaux,
Structures, Expertises,
Surveillance

Tél: 723-2715

88 ouest, St-Germain,
RIMOUSKI

Comptables

GREGOIRE MAILLOUX L.S.C.

COMPTABLE AGREE

TEL: 723-9611

115, 15ième RUE, RIMOUSKI

COMPTABLES

ARPENTEURS

LOUIS-LEO DOYON

ARPENTEUR-GEOMETRE
INGENIEUR
FORESTIER-CONSEIL

5 Est, St-Germain RIMOUSKI
Edifice Lepage
Bur. 723-7324 - Rés. 723-2640

ASSURANCES

ROLAND HEPPELL

Courtier d'assurance agréé
C.P. 246 - RIMOUSKI

Tél: Bureau - 723-3570

Résidence - 723-6134

Bur: 30 Est, Evêché, Ch. 101
Feu, automobile, vie vol,
Accidents, maladie

Chiropraticien

J.-M. GUAY, D.C.

CHIROPATICIEN

14 Est, St-Germain,

Tél: 723-3655 RIMOUSKI

DENTISTES

DR GEORGES RAYMOND D.D.S.

Centre médical
CHIRURGIEN-DENTISTE

124 Est, St-Germain

Tél: 723-3839

Le soir,

lundi, mercredi, vendredi,

7 h. 30 à 9 h. 30

Du lundi au vendredi:

9h. a.m. à midi - 1h. 30 à 5h. p.m.

DR GUSTAVE LEBLANC D.D.S.

CHIRURGIEN-DENTISTE

125 Ouest, de l'Évêché

Tél: 723-1398 RIMOUSKI

NOTAIRES

JOSEPH BERUBE NOTAIRE

Cessionnaire du greffe du
notaire Eudore Couture

30 Est, de l'Évêché,

Tél: 723-2342 RIMOUSKI

ALBERT GOULET NOTAIRE

(édifice Gilbert)

Bureau à 4 Est, de l'Évêché

Tél: 723-3485 RIMOUSKI

Bureau à Luceville à chaque
soir du lundi au samedi à sa
résidence.

Tél: 739-4352

RONALDO RABOIN NOTAIRE

53 Ouest, rue de l'Évêché

723-3127

RIMOUSKI

(en face du séminaire)

SYNDIC

HENRI-A. MARTIN SYNDIC LICENCIE

Téléphones

Bur. 723-2344 - rés: 3456

218, St-Edmond RIMOUSKI

Réunie pour la première fois depuis onze ans



1ère rangée:

Sœur Saint-Robert, Supérieure à la Maison-Mère des SS de M. Reine du Clergé à Lac-au-Saumon; Mme Lebel; M. Wilfrid Lebel; Sœur Antoinette Lebel, M.I.C. de retour de Malawi, Afrique Centrale.

2e rangée:

Mme Damien Morency (Denise); M. Maurice Lebel; Mme Oliva Lagacé (Lucienne); M. le Chan. Robert Lebel, Sup. du Séminaire; Mme Louis-Philippe Pelletier (Thérèse) Dr Marcel Lebel, M.D.; Mme Antoine Rioux (Cécile).

Sr Antoinette Lebel, missionnaire de l'Immaculée Conception, prend quelques mois de repos au pays natal, après onze années de vie missionnaire passées au Malawi, était de l'Afrique centrale.

Elle est la sœur de M. le chan. Robert Lebel, supérieur du Séminaire de Rimouski, et la fille de M. et Mme Wilfrid

Lebel, de Trois-Pistoles. La visite de Sr Antoinette a donné l'occasion à sa famille de se réunir au complet, possibilité qui n'avait pas été offerte depuis onze ans.

Sr Lebel est attachée à la mission de Mzambazi, qui fait partie du diocèse de Meuzu, dirigé par Mgr Jobidon, p.b., de Québec.

Clôture obligatoire pour les cimetières d'autos et les dépotoirs

Les cimetières d'autos et les dépotoirs visibles le long des routes entretenues par le ministère de la Voirie du Québec devront dorénavant être entourés d'une clôture dont le niveau supérieur sera d'au moins huit pieds au-dessus du terrain naturel et le niveau inférieur d'une hauteur d'au plus un pied.

Tel est le principal article d'un règlement que le gouvernement vient d'édicter, par l'arrêté ministériel no 1729, en date du 11 juin.

Il ne suffit pas d'éprouver de la gratitude envers quelqu'un; il faut la lui témoigner.

AFFAIRES MUNICIPALES

POLICE ET POMPIER

Le rapport du Directeur de la Sûreté Municipale pour le mois de juin 1968, indique que la somme de \$881,00 a été perçue en amendes diverses, que 2 personnes ont comparu devant le Juge de district, 13 devant le Juge de la Cour Municipale et que 415 appels ont été reçus durant le mois.

Le rapport du Chef des Pompiers pour le mois de juin 1968, signale que la Brigade a répondu à 8 appels pour débuts d'incendie qui ont causé des dommages pour \$100,00.

LOI DES ACCIDENTS DE TRAVAIL

ATTENDU QUE la Cité de Rimouski est assujettie à la cédule 2 de la Loi des Accidents de Travail;

ATTENDU QU'il serait plus avantageux pour la Cité de Rimouski d'être assujettie à la cédule 1 de ladite Loi;

POUR CES MOTIFS, il est résolu à l'unanimité qu'à compter du 1er janvier 1969, la Cité de Rimouski soit assujettie à la cédule 1 de la Loi des Accidents de Travail.

ENTENTE FEDERALE-PROVINCIALE

ATTENDU QUE l'entente fédérale-provinciale pour l'exécution du Plan du BAEQ a été signée à Rimouski le 26 mai 1968;

ATTENDU QUE LE BAEQ a, dans l'Esquisse du Plan, fait des études sur les problèmes du transport dans la région;

ATTENDU QUE le Plan du BAEQ, dans le Cahier IX, a rappelé l'importance du transport dans la région-pilote;

ATTENDU QUE dans l'entente, Section VI, article 77, le Canada et le Québec entreprendront une étude conjointe des moyens de transport y compris le transport aérien et maritime ainsi que la liaison entre les Îles-de-la-Madeleine et le reste du Québec.

POUR CES MOTIFS, il est résolu à l'unanimité que:

- cette étude sur le transport débute immédiatement et
- qu'une copie de cette résolution soit envoyée aux représentants de l'administration FODER, aux responsables de l'ODEQ, au CDTM et au CRD pour que tous coopèrent à la réalisation de cette étude.

DOW REMPORTE LA MÉDAILLE D'OR À L'OLYMPIADE MONDIALE



Dow
est la seule bière canadienne
à mériter cet honneur
international à l'Olympiade
Mondiale de la Bière 1968,
tenue en Allemagne.

La médaille d'or a été décernée à la bière Dow après qu'elle eut triomphé dans une compétition groupant 81 marques différentes, soumises par 32 brasseries les plus réputées dans le monde entier, à la 7ième Olympiade Mondiale de la Bière tenue à Nürnberg, Allemagne. Ces bières ont été soumises à 21 épreuves de qualité, de saveur, de présentation; le jury a décerné la médaille d'or à la bière Dow, la seule bière canadienne à mériter un tel honneur. Cette médaille d'or vient confirmer le standard d'excellence de la bière Dow.

LA BIÈRE DOW—MÉDAILLE D'OR

BRASSÉE AU QUÉBEC PAR LES MAÎTRES-BRASSEURS.

A Rimouski pour quelques jours

Une grande famille de 600 "nomades modernes"

INTERVIEW DE LOUIS PINEAU

Des révélations sur l'organisation des caravanes de roulottes, la vie des caravanistes, leurs coutumes et leurs aventures.

Savez-vous combien peut coûter une roulotte "Airstream" comme celles qui ont passé quelques jours chez-nous en fin de semaine? Si certains ont souhaité en posséder une un jour, disons tout de suite qu'elle coûte entre \$5,000 et \$8,000.

Cette information nous vient de M. Jean Thérien, caravaniste qui fait parti de la caravane Wally Byam. M. Thérien qui a pris sa retraite il y a quelques années, vit à San Bernardino, près de Los Angeles, en Californie.

Il s'est procuré une roulotte "Airstream" afin de faire partie d'une caravane qui serpente l'Amérique du Nord et lui permet de voyager dans un esprit de famille, de grande famille, avec des gens du même âge environ.

MOYENNE D'AGE: 65 ANS

Une enquête a été faite il y a quelque temps, nous a raconté M. Thérien, qui a déterminé, malgré la présence de jeunes enfants qui font partie régulièrement de la caravane, mais naturellement en petit nombre, que la moyenne d'âge des propriétaires de roulottes "Airstream" se fixait à 65 ans.

La plupart des membres de la caravane "Wally Byam" sont d'ailleurs des personnes à leur retraite. M. Thérien, qui déplore le fait qu'il n'ait pu avoir d'enfants, souligne que pour lui, la meilleure façon de passer cette période de sa vie est encore à visiter, à prendre contact avec de nouveaux visages et de nouvelles mœurs.

D'ailleurs, nous a souligné ce caravaniste, plusieurs membres de l'équipe de caravanistes ont tout vendu pour faire partie de ce groupe. Certains n'ont d'autre toit que la roulotte "Airstream"

qui se "baraude" d'une ville à une autre à la recherche d'activités touristiques représentant un intérêt particulier.

CLUB BENEVOLE

Pour faire partie du club, c'est simple, de souligner M. Thérien, il faut bien entendu avoir une roulotte "Airstream" puis aussi payé la carte de membre de l'Association qui vaut \$5,00. Cette somme sert surtout à défrayer les frais de correspondance, car il n'y a presque pas de frais d'administration puisque tous les administrateurs exercent leur responsabilité de manière bénévole et ne reçoivent aucun salaire. L'organisme, de surplus, est de caractère non lucratif, ce qui permet d'envisager pour l'ensemble des caravaniers des voyages fort captivants.

TOUR D'AFRIQUE

Tenez, par exemple, de souligner M. Thérien, il y a 5 ans, un groupe de caravanistes de la flotte "Wally Byam" a visité l'Afrique. Leur voyage a duré 14 mois. Leurs roulottes ont été transportées de l'Amérique en Afrique du Nord en bateau alors que les caravanistes ont utilisé l'avion pour faire le voyage.

Une fois partis, ils ont fait le tour de l'Afrique en passant dans les déserts, dans les jungles. Ils ont roulé dans les marécages, sur des routes souvent défoncées.

Ces caravanistes, d'assurer M. Thérien, ont rencontré les pires difficultés, car, bien souvent, leurs roulottes s'enlisaient sur les routes et ils faillait se faire tirer par les noirs. Depuis ce temps, aucun voyage en Afrique n'a été organisé, peut-être à cause de l'importance des



Avant de prendre la route le 29 juillet, les caravanistes ont entendu, la veille, un service religieux présidé par l'abbé Philippe Roy, de Rimouski.

difficultés rencontrées à cette occasion.

AU GUATEMALA?

Mais on se prépare, semble-t-il, d'après les rumeurs, à entreprendre un voyage au Guatemala pour les mois prochains. Je ne sais si c'est sérieux, nous a dit M. Thérien, car l'existence d'un certain anti-américanisme en Amérique du Sud n'a pas contribué à la formation de caravane pour visiter ces pays depuis longtemps.

20,000 ROULOTTES

Le nombre de propriétaires de roulottes "Airstream" dépasse les vingt mille, mais de souligner M. Thérien, tous ne font pas partie de la caravane "Wally Byam". Beaucoup achètent cette marque de roulotte, parce qu'ils savent que c'est ce qu'il y a de meilleur sur le marché. D'autres ne font pas partie des caravanes "Wally Byam", parce qu'ils sont plus intéressés de faire seul leur voyage.

DEUX CARAVANES AU CANADA

La caravane qui séjourne présentement à Rimouski a été organisée dans le courant du mois de janvier dernier. Elle fait partie de deux groupes de caravaniers qui visitent cette année le Canada.

En effet, une caravane a été organisée pour visiter les provinces de l'ouest, l'Alberta et la Colombie britannique entre autres. L'autre à laquelle nous faisons partie est venue visiter l'Est du Canada.

Cette caravane est partie, il y a quelque cinquante-deux jours de la ville de Escamada, près de Sault-Ste-Marie, au nord du Lac Michigan. C'est à cet endroit que la caravane s'est principalement formée. Des membres des "Wally Byam" venant de tous les coins des Etats-Unis s'y sont joints.

L'excursion doit se terminer le 29 août dans l'Etat du Maine, à Bangor. Nous aurons visité alors le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse en plus du Québec.

A chaque fois qu'il y a une caravane qui s'organise, souligne M. Thérien, on s'occupe toujours d'avoir un mécanicien

qui aura à s'occuper pendant le voyage des déficiences mineures des véhicules moteurs et des roulottes. Le mécanicien, pendant le voyage, se tient toujours en arrière du convoi afin de s'assurer que tous les caravanistes n'enregistreront pas de bris à bord de leur voiture.

Quant au service médical, il est lui aussi représenté par la présence de médecins et d'infirmières.

La caravane "Wally Byam" est une des meilleures organisations de ce genre au monde. Présentement, d'ajouter M. Thérien, une caravane Wally Byam visite l'Alaska et une autre serpente les routes du Mexique. Lors des Jeux olympiques de Mexico, un convoi

de caravanes sera organisé à cette occasion. Un nombre impressionnant de caravanistes doivent y participer.

M. Thérien a quitté le Canada pour aller vivre au Etats-Unis en 1929, à l'occasion de la grave crise qui a secoué le pays. Depuis ce temps, il a travaillé pour la NASA comme inspecteur de rockettes.

Avant de terminer l'entretien M. Thérien me révèle que le nombre de roulottes qu'il y avait dans le parc de stationnement était de 285, faisant un nombre de visiteurs de 600 personnes environ. Une roulotte Airstream pèse 3,500 livres, vide.

roulottes recues à Rimouski

Les autorités de la ville de Rimouski ont souhaité, le 25 juillet dernier, un accueil des plus chaleureux aux caravaniers de la flotte "Wally Byam".

La plupart des visiteurs venaient du sud des Etats-Unis, puisque le siège social de la caravane est Los Angeles, en Californie.

Près de 300 roulottes se sont stationnées sur le terrain situé à l'ouest de l'Ecole Paul-Hubert. 600 personnes environ, presque toutes à la retraite, faisaient parti de cet important groupe de visiteurs.

M. Paul Bégin, directeur du Service du Développement économique de Rimouski, leur a souligné la satisfaction des édiles municipaux de recevoir leur visite une fois de plus. Car, depuis quelques années, la caravane "Wally Byam" fait régulièrement escale dans notre ville.

Après que M. Marcel Crevier président de la Chambre de Commerce leur eut souhaité la bienvenue, M. Robert Rudzinsky, porte-parole du groupe remercia au nom des membres de la carava-

ne les hôtes rimouskois pour l'élaboration d'un programme d'activités sportives et récréatives des plus intéressants.

En souvenir de cette grande marque d'attention, M. Rudzinsky au nom du groupe remit un chèque symbolique au directeur du Service de Développement économique de la ville, M. Paul Bégin ainsi qu'au président de la Chambre de Commerce, M. Marcel Crevier pour le soin méticuleux qu'ils prirent pour leur aménager un terrain de stationnement bien fonctionnel, muni des services domestiques les plus complets.

Mme Noella Forest reçut un bérêt étiqueté au nom du groupe pour son rôle d'hôtesse si bien rempli.

Après cette courte cérémonie hospitalière, le corps de clairons "Les Voltigeurs" a fait résonner quelques airs musicaux de leur répertoire.

Pour terminer la cérémonie d'accueil, les visiteurs ont invité leurs hôtes à leurs roulottes. Il y eut ensuite projection de souvenirs sur l'écran.



Mme Noella Forest cause présentement en compagnie de chef de la caravane, M. Bob Rudzinsky. A droite, M. Jean-J. Thérien était le seul Américain d'origine franco-canadienne à faire partie de la caravane.

Enquête sur le transport, au CN

Une commission spéciale, composée d'experts du Canadien National, vient d'être instituée pour étudier tous les aspects du transport dans l'Est de la province de Québec et dans les provinces maritimes. Cette nouvelle a été rendue publique par le nouveau vice-président du CN pour la région de l'Atlantique, M. Graham MacDougall.

M. MacDougall a précisé que la direction de cette commission

avait été confiée à M. Ian Mitchell, directeur des services de recherches du CN, région des Grands Lacs. M. Mitchell sera secondé par M. Jacques Marchand, surintendant-adjoint du service des transports, région de l'Atlantique et par M. Joseph Vilagos, responsable de la promotion du service des messageries pour l'ensemble du réseau.

Selon le vice-président de la région de l'Atlantique, le déve-

loppement économique et les diverses transformations qui s'opèrent actuellement dans l'Est du Québec et dans les provinces maritimes doivent faire l'objet d'une étude approfondie, afin de déterminer leur influence sur les besoins régionaux en matière de transport.

"Tous les aspects de l'activité du CN, le transport des voyageurs et des marchandises, les services de messageries, les services maritimes, etc., devront être abordés et peut-être repensés en tenant compte des changements survenus sous le rapport de la planification économique de ce territoire", a-t-il déclaré.

M. MacDougall a souligné que, toutes les fois que ce serait possible, certains organismes de caractère régional pourraient être consultés et que leur collaboration pourrait éventuellement servir à mieux définir les besoins de la région.

Les grandes firmes annoncent de plus en plus dans les journaux (Bogart)

TORONTO (PC) — Les grandes compagnies annoncent plus dans les journaux parce que les journaux fournissent une réponse immédiate à la question à savoir à quel rythme un nouveau produit se vendra. C'est ce qu'a déclaré un spécialiste en publicité des États-Unis.

Le Dr Léo Bogart, vice-président du Bureau de la publicité de l'Association américaine des éditeurs de journaux (American Newspaper Publishers Association) a déclaré que les compagnies d'envergure nationale sont en train de réévaluer l'idée d'image dans la publicité, parce que l'image ne vend pas les produits assez rapidement.

M. Bogart a déclaré lors de l'assemblée annuelle de la Canadian Daily Newspaper Publi-

shers Association (CDNPA), que des ventes immédiates sont particulièrement importantes lorsqu'il s'agit de la présentation de nouveaux produits.

"Si une nouvelle marque ne peut obtenir de succès en quelques semaines d'annonce, elle disparaît habituellement", a dit M. Bogart.

Les journaux, non seulement sont aptes à diffuser l'information, mais ils répondent aux exigences d'un vaste public lecteur dans une région donnée, d'ajouter M. Bogart.

"Une telle tâche ne peut être réalisée que sur une base régionale, et c'est pourquoi le journal est le meilleur véhicule d'annonce dans diverses régions", de conclure M. Bogart.

Les poissons ont aussi leurs records

Naturellement ce sont les poissons aux formes les plus profilées, les plus lisses, en un mot les plus hydrodynamiques, qui sont dotés de la plus grande vitesse de nage. À la suite d'expérience minutieuse, on a déterminé la vitesse limite, en mètres, par seconde, de quelques poissons d'eau douce:

Saumon 8 - truite 4 - hotu 3,50 - chevaie 2,70 - barbeau 2,40 - poisson-chat 0,70 - brème 0,65 - perche 0,60 - tanche 0,50 - brochet 0,45 - carpe 0,40.

Le record de vitesse des poissons semble appartenir à la bonite avec 46,300 km à l'heure.

Bien que les records de distance n'aient pas été notés pour les poissons, on connaît toutefois les performances suivantes:

Pour le saumon adulte; 100 km par jour sur 1,100 km, pour

le smolt (jeune saumon de descente) de 16 cm; 29 km par jour sur 650 km; pour l'anguille enfin: 17 km par jour sur 400 km.

Quant au record de saut en hauteur des poissons, il appartient au tarpon, avec des sauts de 2,50 mètres à la verticale. Une raie (le diable de mer) est homologuée pour des sauts de 2 mètres.



maintenant

MEMBRE



CHAÎNE DES 20 MEILLEURS HEBDOS

AVANTAGES

- Tirage payé et vérifié par Audit Bureau of Circulation.
- Meilleures garanties aux annonceurs locaux et nationaux.
- Dessert la région économique.
- Représenté par un agent auprès des annonceurs à Montréal et Toronto.
- Annonce à Radio-Canada.

35,000 LECTEURS SONT VOS CLIENTS

LUCILLE TURNER
décédée à Montréal.



À Montréal est décédée Lucille Turner, chanteuse et comédienne bien connue.

Plusieurs se souviennent du programme du Père Bigaouette où jouait avec Ernest Loiseleur; Beaupré de la rue des Pignons, les Ovila Legaré, Ferdinand Blondi, etc. Elle faisait partie de la Société Canadienne d'Opérette du temps.

"Ici Radio Canada" au cours de l'année rappelait son souvenir.

Une ex-maîtresse de Rimouski, nous disait, récemment l'avoir connue alors qu'elle avait été invitée comme chanteuse avec sa sœur Laurette Turner, musicienne, qui l'accompagnait lors d'un congrès des Maires des municipalités du Québec, qui avait eu lieu aux Bermudes.

Elle venait passer de longues vacances chez ses parents de notre région. Elle laisse que quelques cousins et cousines du côté maternelle de notre région les enfants de feu M. et Mme Jean-Baptiste Heppell, Gérard Anne-Marie et Oscar, de Heppell, Causapscal, ainsi qu'Elzéar; Eugénie (Mme Alphonse Rioux) du Bic; Arthur et Rose-Emma, de Rimouski.

Elle est décédée à l'Hôpital St-Luc, les funérailles et l'inhumation ont eu lieu à l'église Notre-Dame de Grâce à Montréal.

P E T I T E S A N N O N C E S

PAYABLE AVANT PUBLICATION

Minimum: 25 mots, \$1.00
2¢ le mot additionnel.
Hors de la région: 5¢ le mot.

Les annonces payées doivent être
rendues à notre bureau
AVANT 2h.00, LE LUNDI

200 Ave de la Cathédrale Tél: 723-6528

Propriété à vendre

A VENDRE: maison neuve, financée par la Société Centrale d'Hypothèque & Logement. S'adresser à Roland Levesque, entrepreneur, en Construction, 448 Cathédrale, Rimouski, tél. 723-3772 (1)

CHALET MEUBLE A VENDRE: au grand Lac Pointu, St-Narcisse. Bonne condition. S'adresser au tél. 723-2247 et après 6 hrs 723-5807, M. R. Fillion (1)

A VENDRE: maisons neuves genre bungalow, situées à St-Pie X et Sacré-Coeur. Bonnes conditions. Plan d'Habitation Levesque, tél. 723-5877 ou 723-2504 (1)

CHALET A VENDRE, situé au rang 4, St-Narcisse, à l'entrée du chemin du Petit Macpès. S'adresser au tél. 723-7539 (1)

COMMERCE A VENDRE: pour cause de maladie. MOTEL-CABINE-CHALET, à proximité du nouveau port de mer sur terrain de 325 x 240'. S'adresser aux Toits Bleus, Matane-sur-Mer, tél. 562-2783 (1)

A VENDRE: chalet d'été, 3 1/2 pièces, situé à Rivière Trois-Pistoles-sur-mer, toute commodité, entièrement meublé. Possibilité de pêche aux abords. S'adresser à Mme R. Roy, tél: 851-1214. (1)

A VENDRE: très belle maison, extérieur en brique, hypothèque avec 5% d'intérêt. Si intéressé, vouloir composer 723-7645 ou 723-8090. (1)

A VENDRE: maison genre bungalow, 5 pcs plus chambre de bain, finie à l'extérieur, grand solarium, terrain gazonné, située à 317, Panet, Riki. Tél. 723-8898 (1)

CHALET A VENDRE: Libre immédiatement. Situé à Sacré-Coeur. S'adresser au tél. 723-3623 (1)

MAISON A VENDRE

Deux étages, 2,300 pieds plancher, six chambres à coucher, salon, salle à manger. Cuisine 2 chambres de toilette et solarium. Extérieur briques et armoiré, prélat incrusté à la grandeur. Terrain 87 x 100 gazon et arbres fruitiers.

TEL: 723-2223

J. PINEAU 66 EST, NOTRE-DAME

CHALET A VENDRE: au Petit Macpès. Très bonnes conditions de paiement. S'adresser au tél. 723-7098 (1)

Auto

A VENDRE: Chrysler "Desoto" 1960, en bonne condition et à bon prix. Tél. 724-4650 (2)

A VENDRE: camion Ford 750 1960, en parfaite condition, moteur reconditionné à neuf. Prix comptant: \$975.00; AUSSI boîte en bois ouverte de chaque côté pour livraison de liqueur 18' de long (Neuve) pour comptant \$600. S'adresser à Canada Dry 255, St-Joseph, Rimouski ou tél. 723-7237 ou Jacques Fillion, tél. 724-4319 (2)

A VENDRE: Beaumont 67, 22,000 milles, moteur 327, 4 vitesses. S'adresser à Roger Thériault, tél. 723-7565 (2)

Divers

A VENDRE: un banc de scie, un wagon sur pneus, une fourche à foin, chargeuse à foin, un séparateur électrique pour lait "De Laval", une charrette pour Massey Ferguson, AUBAINE. Si intéressé composer 723-2898 (3)

VENDONS ECHANGEONS ET ACHETONS TOUTS GENRES DE MEUBLES: Nettoyons les tapis et les meubles. Rembourrions matelas et meubles, fabriquons meubles et matelas sur mesure vendons et installons tapis et draperies, estimé gratuit. La manufacture et le magasin Bertin & Fils, 283 est, St-Germain, Riki, tél. 723-6555 (3)

A VENDRE: bateau de 18 pds avec moteur de 18 forces. S'adresser au tél. 723-5877 ou 723-2504.

A VENDRE: réfrigérateur de marque "Kelvinator", 91/2 p.c., en très bonne condition, le prix: \$75. S'adresser à 723-2430 (3)

A LOUER: tente-roulotte, équipée, toit rigide, table, armoire et tiroirs; pour la modique somme de \$40. par semaine. Tél. 724-4696 (3)

A VENDRE: lavabos de tout genre, réservoirs à eau chaude et au gas, mobiliers de salon, sofa, réfrigérateurs et laveuses. Veuillez composer 723-1273 (3)

ATTENTION: A VENDRE Pneus de rajustement pneus réchappés d'automobiles, toute grandeur, garantie à compter de \$4.00; aussi pneus de camion. Pour renseignements, s'adresser à René Brisson, 7 est, 14e rue, Riki, tél. 723-6894 (3)

A VENDRE: robe de mariée, grandeur 12 ans. Signalez le soir 723-6477 ou le jour 723-7824.

A VENDRE: remorque "trailer" pour équipement de camping. S'adresser au tél. 723-2684. (3)

MEUBLES A VENDRE: a cause de décès, je suis obligée de vendre les meubles de ma famille au numéro civique 143, rue Rouleau, apt. 1. Visite: de 5 hrs p.m. à 9 hrs, p.m. Tél. 723-1593, Mme Mariette Beaulieu Dionne (3)

A VENDRE: malaxeur à ciment capacité d'une poche. Pour information le soir seulement tél. 723-1185 (3)

AUBAINE: Moto "Suzuki" 67-80 CC. Très bonnes conditions. S'adresser au tél. 724-4182 (3)

A VENDRE: guitare de basse, à l'état neuf et à prix d'aubaine. S'adresser au tél. 724-4304 (3)

A VENDRE: perruques et postiches; aussi demies perruques, importation "La Belle Canadienne". S'adresser au tél. 723-7544 Mme Gonthier, 24, Notre-Dame, Riki (3)

A VENDRE: pour cause de transfert, roulettes de 13 pieds. S'adresser à Marcel Desrochers, 324 ouest, rue St-Joseph, Riki, Tél. 723-7540 (3)

A VENDRE: Laveuse neuve "McLary Easy": \$100; laveuse usagée "Beaty": \$25, pour chalet, lits, sommier double avec matelas etc; verrière aluminium \$100, banc de scie avec moteur 1/2 force: \$25, bureau double avec miroir: \$20, compresseurs avec moteur et fusil: \$25, mobilier de cuisine avec table et chaises: \$35, Marcel Desrochers 324 ouest, St-Joseph, Riki, tél. 723-7540 (3)

AUX AMATEURS DE GOLF: à sacrifier, parts de golf pour le Club de Golf du Bic Inc., valeur de \$150.00 pour \$80.00. S'adresser le jour à 723-6528 ou le soir 723-3823 (3)

A VENDRE: part de club chasse et pêche avec chalet meublé. Tél: 723-6694. (3)

A louer

GRANDE CHAMBRE A LOUER: pour monsieur seulement, située à 129 St-Pierre, Riki. Libre immédiatement. Tél. 723-2316 le jour ou le soir 723-7271 (4)

A LOUER: chambre près de l'hôpital et maisons d'enseignements. S'adresser dans l'avant-midi ou après 5:00 le soir à 723-7739. (4)

CHAMBRES A LOUER: meublée avec cuisine aménagée à la disposition des chambreurs, à proximité de l'Ecole Normale. Tél. 723-5025 (4)

CHAMBRE A LOUER: en plein centre de la ville, à 200 ave de la Cathédrale, Rimouski. Tél. 723-2458 et 724-4489 (4)

A LOUER: grande chambre meublée, permission de cuisiner. Poêle électrique fourni. Endroit tranquille. S'adresser à 108 (300) Cathédrale, Rimouski, tél. 723-3219 (4)

A LOUER: grande chambre meublée. S'adresser au tél. 723-2523 (4)

A LOUER: dans Appartements Antonio, appartement de 1 1/2 pcs. S'adresser au tél. 723-2504 (4)

A LOUER: logements de 4 pcs, \$100; appartement une pièce, \$50. Meublés, chauffés, éclairés; aussi chambres et pension. S'adresser à 44 rue St-Paul. Tél. le jour 723-8179 ou le soir à 723-1636 (4)

A LOUER: chambres doubles ou simples, cuisinière électrique et frigidaire fournis. Libres ou à réserver pour les mois d'août ou septembre. S'adresser au tél. 723-8569 (4)

GRANDES CHAMBRES A LOUER: libres immédiatement. Endroit très propre, bon chez-soi, vie familiale, dans le centre de la ville. Situées coin St-Jacques et Tessier. Tél. 723-8450 (4)

A LOUER: chambre double avec lits jumeaux, pension si désirée, dans St-Pie X. Convientraient pour 2 jeunes filles. S'adresser au tél. 723-5797 (4)

CHAMBRE ET PENSION: pour étudiants ou étudiantes, \$20.00 par semaine, lavage et repassage de linge compris. S'adresser à 305, ave Sirois, Riki, Tél. 723-6256 (4)

A LOUER: grande chambre meublée, permission de cuisiner. S'adresser à 26, Est, St-Laurent, Riki, tél. 723-7122 (4)

2 CHAMBRES A LOUER: au premier plancher, pour personnes d'âge moyen, aimant la tranquillité. Permission de cuisiner. Situées dans St-Pie X. S'adresser au tél. 723-3163 (4)

Logements

A LOUER: chalet meublé, peut servir de résidence douze mois durant, chauffage électrique, pour information, composer 723-7487 (5)

A LOUER: logement 1 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé. Libre immédiatement. Bien situé et facilité de stationnement. S'adresser le jour tél. 723-4581 (5)

ROULOTTE A LOUER: à la semaine, au mois ou à l'année, meublée. S'adresser par tél. à 723-3918 (5)

Le
Coin du Meuble
ENR.
162, DE L'EVECHE
RIMOUSKI, Qué.
723-3075

Soudeurs demandés

DEUX ANS D'EXPERIENCE
COURS DE DEUXIEME METIER
OU L'EQUIVALENT. S'ADRESSER A:

La Compagnie Atlantic Ltée

a/s Pierre Giroux, ingénieur
RIMOUSKI, P.Q.

A LOUER: logement 4 pcs plus salle de bain, chauffé, éclairé, poêle et frigidaire fournis. Situé à 41, boul. St-Germain. Tél. 723-7435 (5)

"AU FLEUR DE LYS": logements neufs à louer, 4 1/2 - 3 1/2 et 2 1/2 pcs, dans édifice moderne. Chauffés, tuelles, eau chaude, électricité et communication fermée fournis. S'adresser au tél. 723-6161 (5)

CHALET A LOUER: meublé, chauffé et éclairé à l'électricité. Situé à 1 1/2 mille de Rimouski. S'adresser au tél. 723-5729 (5)

LOGEMENT A LOUER: 5 1/2 pcs, situé rue St-Robert, dans un duplex neuf. Cour séparée. Tél. 723-6094 (5)

A LOUER: appartement, 2 pcs, chauffé, éclairé, meublé. Situé à St-Pie X. Si intéressé, vouloir s'adresser à 723-1028 (5)

AUBAINE - Meubles neufs ou usagés. Vente et service télévision "Electrohome". Vendons et échangeons meubles de toutes sortes. Occasion exceptionnelle de vous procurer de bons meubles à très bon marché, aux Enchères Cherrier, 183 ouest, rue St-Germain, Tél. 723-7373

Agents demandés

différentes localités pour vendre monuments funéraires. Articles fournis. Bonne commission. Temps partiel ou plein.

ECRIRE J. L. THERIAULT & FILS LTEE, 710, 1ère ave. Québec 3.

MANUFACTURIER
D'ESTAMPES
en caoutchouc
de tous genres.



SERVICE
ULTRA-RAPIDE
LES ESTAMPES DU GOLFE ENR.
Roland Bérubé, prop.
723-8823
108, 6e Rue Rimouski

On demande

ON DEMANDE: logement 5 pcs moderne, chauffé, dans quartier résidentiel de préférence. Pour occupation immédiate ou fin d'août. S'adresser au tél. 723-2257 et demander, Mme Lavoie(6)

HOMMES DEMANDES pour la région de Rimouski. Candidats devront être âgés de 35 ans et plus, mariés de préférence, auto nécessaire. Revenu appréciable pour personne qualifiée. Bonis, assu rance-groupe etc. Ecrire à C.P. 573, dept. N.B., Rimouski. (6)

TERRAIN DEMANDE: où se pratique la chasse ou la pêche, qu'il soit de petite ou de grande dimension, mais sans construction. Ecrire en donnant la description légale du terrain, dimension, emplacement, prix et autres détails à L. McKee, Station K, Box 53, Yonge & Montgomery, Toronto, Ontario (6)

AVONS BESOIN DE VENDEUR OU VENDEUSE. Gagnez \$10,00 en 2 heures, le matin, l'après-midi ou le soir à raison de 5 jours par semaine. Auto nécessaire. Pour plus amples renseignements, tél. 724-4527, Stanley Home Product (6)

ON DEMANDE: logement 4 pcs dans Rimouski. S'adresser au tél. 723-7356 (6)

Variété

REPARATION DE BICYCLE, de toutes marques par un expert. Confiez-nous votre bicyclette, nous vendons aussi bicyclette et tricycle. CCM. RIMOUSKI SPORTIF, 252, St-Germain (60 Est) St-Germain Rimouski (7)

BESOIN D'ARGENT: Pour vos achats à termes, consolidations de dettes, prêts hypothécaires à court terme, consultez FINANCE LOCALE INC., 49, Jacques-Cartier, Mont-Joli, tél. 775-4341

PIERRE SYNTHETIQUE ET STUCCO ORNEMENTAL. Pour revêtement de maison-motifs et teintes variées. Estimés gratuits. S'adresser à La Pierre Synthétique du Québec, rep. M. Clément Bernier, St-Narcisse, tél. 30 (7)

POUR TRAVAUX DE COUTURE: réparation de manteau, robe et pantalon et tricot à l'aiguille ou au crochet. S'adresser au tél. 723-1910 (7)

DECOUPEZ CETTE ANNONCE (hommes ou femmes)

Faites de \$75.00 à \$100.00 et plus par semaine en vendant des produits nouveaux (nécessités domestiques). Territoire exclusif (territoires libres pour gérance). Ecrivez aujourd'hui pour renseignements.

MARVAC,
C.P. 275,
Lévis, Qué.

A LOUER

LIBRES IMMEDIATEMENT

Chambres et appartements 1/2 pièces meublées ou semi-meublées en divers endroits de la ville.

TRUST GENERAL DU CANADA

12 Est St-Germain, 724-4106



AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUEBEC

MUNICIPALITE DE LA CITE DE RIMOUSKI

AUX CITOYENS DE LA MUNICIPALITE DE LA CITE DE RIMOUSKI

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRESENTES, DONNE PAR HUBERT DUBE, Greffier, que le Conseil de la Cité de Rimouski, a, lors de sa Séance Spéciale, tenue à l'Hôtel de ville le 29 juillet 1968, adopté en deuxième et dernière lecture son règlement SEPT CENT SOIXANTE-ET-SIX (766) au montant de \$67,000.00 pour pourvoir aux dépenses nécessaires pour l'exécution de certains travaux de dépenses à capital, et que tel règlement est maintenant déposé au bureau du soussigné pour l'information de toute personne intéressée.

AVIS PUBLIC est de plus donné que pour satisfaire aux dispositions de l'article 593 de la Loi des Cités et Villes, tous les propriétaires d'immeubles imposables de la Cité sont convoqués à une Assemblée Publique qui sera tenue à l'Hôtel de ville de Rimouski, le LUNDI 12 AOÛT 1968, à 7.30 hres P.M., et que là et alors ledit règlement sera soumis auxdits propriétaires et pris par eux en considération conformément à la Loi.

Donné à Rimouski, ce vingt-neuvième jour du mois de juillet mil neuf cent soixante-et-huit.

HUBERT DUBE,
Greffier de la Cité.



PUBLIC NOTICE

PROVINCE OF QUEBEC

MUNICIPALITY OF THE CITY OF RIMOUSKI

TO THE CITIZENS OF THE MUNICIPALITY OF THE CITY OF RIMOUSKI

PUBLIC NOTICE IS HEREBY, GIVEN BY HUBERT DUBE, City Clerk that the City Council of Rimouski has, at a special sitting duly called and held at the City Hall on JULY 29 th 1968, adopted in second and last reading by-law number SEVEN HUNDRED ANS SIXTY-SIX (766) in the amount of \$67,000.00 to provide the necessary key-money for the execution of public works. Such by-law is now deposited in the office of the undersigned for the information of all interested party.

PUBLIC NOTICE is also given that, to satisfy the provisions of article 593 of the Cities and Towns Act, all electors who are owners of taxable immovables are convened to a public meeting that will take place at the City Hall of Rimouski MONDAY AUGUST 12 th 1968, at 7.30 P.M., where and then the said by-law shall be submitted to the said electors and by them considered according to the Law.

Given at Rimouski this twenty-nine day of the month of July in the year one thousand nine hundred and sixty-eight.

HUBERT DUBE,
City Clerk.

Le Centre culturel c'est quoi au juste?

Connaissons-nous notre ville? Plusieurs, croyons-nous, hésiteraient avant de répondre.

Ceux qui pourraient répondre dans l'affirmative ne seraient-ils pas atteints d'un peu de pédantisme? Car, croire qu'on monopolise dans sa petite cervelle, tout l'engrenage complexe de l'administration d'une ville comme Rimouski même si ce n'est pas Montréal, c'est presque se croire pour le maire, et les maires ne sont pas nombreux...

Ceux qui pourraient répondre dans la négative, ne seraient sans doute pas loin de la vérité. Ceux-là pourraient être de nouveau rimouskiots fraîchement arrivés parmi nous, ou bien des gens qui ne sortent pas tellement de leur salon et qui passent leur temps à la télévision. Cela existe. En petit nombre

sans doute.

Prenons par exemple, le milieu des loisirs. La ville de Rimouski se classe, parmi les autres villes de province, l'une des mieux pourvus en ce domaine.

Les échevins de Westmount, eux-mêmes, l'ont avoué lorsqu'ils sont venus nous visiter pour participer à la deuxième étape du jumelage. Le Centre culturel, les a emballés, selon les commentaires que nous avons reçus.

Pour votre information, voici l'inventaire de l'équipement de loisirs de notre région, préparée par le Département des Loisirs de la Cité:

Colisée, Centre Civique, terrains de jeux (9), piscines (6), bibliothèques (7), cinémathèque, salles de quilles (2), salles de

spectacles (2), gymnases (8), terrains de balles (6), stades de baseball (2), piscine intérieure, tennis (10), petits théâtres (2), patinoires extérieures (12), balles au mur (4), golfettes (2), patinoire - patins à roulettes, salles de tir (2), ski, curling, golf - dix-huit - trois à Bic, club des Raquetteurs, ski nautique, équitation, salles de billard (2), terrain de camping, parcs (4), salle - Club de l'Age d'Or, salle - Club Jeunesse, studios - Culture physique (3), salle - Majorettes/Corps de Clairons, salle - Cadets, Armée, Marine & Aviation, l'Arsenal, Edifice Army & Navy, salles de danse - jeunes (2), Galerie permanente (comptoir Horizon) musée (Séminaire), autres.

Négociations à Québec-Téléphone

Les négociations pour le renouvellement de la convention collective des employés de métier de Québec-Téléphone se sont poursuivies cette semaine entre les représentants de la compagnie et ceux du local 2200 de La Fraternité Internationale des Ouvriers en Electricité.

Au cours des séances qui se sont déroulées mardi, mercredi et jeudi, les 23, 24 et 25 juillet, les représentants de Québec-Téléphone ont fini de faire connaître leur position vis-à-vis des revendications du syndicat, et ils ont commencé à remettre le texte écrit de leurs contre-propositions.

Le reste de ces contre-propositions de Québec-Téléphone, comprenant les offres d'augmentation de salaire, sera remis aux prochaines séances qui se dérouleront mercredi et jeudi, les 31 juillet et 1er août.

AVIS AUX CLIENTS

de feu

Charles-Alphonse Beaulieu, C.R.



S'IL-VOUS-PLAIT
Passer au bureau,
à 30 Est, de l'Evêché
chercher les dossiers
que vous lui aviez
confiés.

MARIETTE
BEAULIEU-DIONNE,
I. L. P.

A LOUER TRES BELLES CHAMBRES

doubles et simples.

- Centre ville, près de l'hôpital et école Langevin,
- Entrées privées,
- Secrétaire & fauteuil dans chaque chambre,
- Prêtes pour le 15 août et le 1er septembre,
- Situées dans très belle résidence avec grand paterre gazonné en arrière.

Endroit propice pour institutrices ou garde-malades.

Tél: 723-7110 ou 723-5662 ou s'adresser à 248 avenue Rouleau, Rimouski.

Financement personnel

Les employés de Seaboard sont des experts. Empruntez \$50 à \$10,000, prenez jusqu'à 10 ans pour rembourser. Petits prêts et prêts hypothécaires aussi.

Consultez

GERANT:
ANDRE VAILLANCOURT
93 RUE ST-GERMAIN
RIMOUSKI, QUE.
PHONE: 723-9285

5-10-15 LABRIE VENTE ABANDON DES AFFAIRES PLUS DE \$20,000.

en marchandises de toutes sortes étalées au sous-sol de la résidence

Au 284 Cathédrale

face au terrain de jeux
TOUT DOIT ETRE VENDU y compris comptoirs, caisse enregistreuse et réfrigérateur. LES INSTITUTIONS RELIGIEUSES Y TROUVERONT INTERET.

Appartements

"Louis-Anne"

A 183 NOTRE-DAME OUEST

LOGEMENTS

de 4 1/2 et 1 1/2 pièces

chauffés à l'électricité, éclairés,
eau chaude fournie et taxe d'eau incluse

LIBRES LE 1er SEPTEMBRE

S'ADRESSER A:
GILBERT LEVESQUE
360 Asselin Tel: 723-6826

SPORT

CEUX DONT ON PARLE...

RAYMOND CREVIER: Ce golfeur s'est, une fois de plus, signalé en fin de semaine alors qu'il a décroché les honneurs de l'Omnium du Bas St-Laurent qui se tenait au club de golf de Métis. Crevier est un golfeur de classe qui continue d'accumuler les succès...

ZENON OUELLET: Il commandait cet important tournoi et n'a rien négligé afin que le plus de golfeurs possible soient récompensés. Un total de deux mille dollars en prix, c'est quelque chose...

MARC THIBAUT: L'an dernier, ce golfeur s'était classé au premier rang mais il dû se contenter d'une troisième place cette année. Il a quand même fait belle figure et demeure un excellent golfeur au Boule Rock...

LES ORGANISATEURS DU TOURNOI: Ils doivent se réjouir des succès remportés, par cette compétition annuelle qui comptait, cette année, 334 inscriptions. Une fois de plus, ils se sont avérés des hôtes parfaits...

DENIS FILLION: Il participait à l'Omnium du Bas St-Laurent chez les Pros mais même s'il se familiarisait avec le terrain depuis quelques jours, il dut se contenter d'une sixième place et s'est dit très déçu...

LES TIGRES DE RIMOUSKI: Ils ont triomphé de Justesse du Amqui dans une intéressante rencontre disputée dimanche à Rimouski et reprennent seul la première place du classement. Les Tigres sont en bonne voie de remporter le championnat...

L'EQUIPE AMQUI: Elle groupe des joueurs agressifs au possible et la bonne entente règne au sein du groupement. Le Amqui rend la vie dure aux

Tigres et contribue à rendre intéressante la course au championnat...

MARJOLIN LAUZIER: Ce joueur continue de causer des surprises chez les Tigres et il démontre qu'il a tout le talent voulu afin de faire une carrière dans le baseball. Il joue également bien au fastball mais devrait s'en tenir strictement au baseball...

REAL FOURNIER: Malgré les problèmes que lui ont causés le retrait du Mont-Joli-Price, il n'a pas perdu confiance et continue de diriger les destinées de la ligue de baseball du Bas St-Laurent avec la tenacité qu'on lui connaît...

LAURENT BOUCHER: Il est un "gros morceau" dans le bureau de direction de la ligue de Fastball et continue d'accomplir de l'excellente besogne ce qui allège de beaucoup le travail du président Raymond Janelle...

MICHAUD INC: Cette équipe a connu une bonne saison régulière en encaissant seulement trois défaites pour remporter les honneurs du championnat de la Ligue Commerciale de balle-molle. Tous les joueurs font preuve de beaucoup de détermination...

ANDRE MORISSETTE: Il conserve 461 de moyenne en 41 apparitions au bâton et remporte la palme chez les frappeurs de la ligue Commerciale de balle-molle. Morissette, Claude Desrosiers et J.-Claude Dumais n'auraient pas de difficultés à faire mieux que plusieurs joueurs de fastball...

GUY POULIN: Ce mordu du tennis travaille avec acharnement dans l'organisation des compétitions de tennis pour les Championnats du Bas St-Laurent qui seront tenus à Rimouski les 3 et 4 août sur les courts du Centre Civique. Il veut le plus d'inscriptions possible et souhaitons qu'il obtienne du succès...

EDOUARD CARPENTIER: Il a frappé un spectateur lors du dernier programme de lutte et nous désapprouvons ce geste qui pourrait bien lui faire perdre beaucoup de popularité auprès de ses nombreux admirateurs...

LE CLUB AMI SPORT: Cet organisme mérite un encouragement complet de la part du public afin de faire un succès du Bingo monstre que l'on organise dans le but de venir en aide aux organisations sportives moins fortunées...

L'EQUIPE MONT-JOLI-PRICE: Elle s'est retirée des cadres de la ligue de baseball du Bas St-Laurent en donnant comme raison qu'elle manquait l'encouragement des supporters et que la rivalité entre les deux localités affectait le groupement...

LA LIGUE DE BASEBALL DU BAS ST-LAURENT: Elle termine son calendrier régulier dimanche prochain alors que toutes les équipes auront disputé 14 parties. C'est une fin de cédule enlevante qui promet des séries éliminatoires intéressantes...

ROGER BOUDREAU: Ce rédacteur sportif de Mont-Joli tente de se sortir de l'ombre en écrivant des sottises à notre sujet. C'est une bien mauvaise façon de procéder...

REMI LALONDE: Pour la deuxième année, il commanditera un tournoi régional de fastball qui sera disputé à Rimouski, le 25 août. Les équipes intéressées doivent s'inscrire dès maintenant et l'on espère en grouper le plus possible...

PULL LAVOIE: Il multiplie les démarches en compagnie de Gerry Connolly afin que la ligue de hockey Inter-Rives étende ses cadres. Souhaitons que toutes ses démarches s'avèrent fructueuses bien que la chose semble difficile...

EMILE MICHAUD

Raymond Crevier vainqueur de l'Omnium



Ci-dessus, RAYMOND CREVIER, à gauche, recevant le trophée O'Keefe, présenté par le commanditaire Zénon Ouellet, lors de l'Omnium du Bas St-Laurent au Club Boules Rock, en fin de semaine dernière.

Raymond Crevier a joué une ronde record de 137 coups, soit un coup sous la normale pour 36-trous.

RAYMOND CREVIER, de Rimouski, a joué d'une façon impeccable au Club de Golf Boules Rock, en fin de semaine, alors qu'il a remporté les honneurs du tournoi de golf de l'Omnium du Bas St-Laurent.

Avec un compte brut de 137, Raymond Crevier a joué un coup sans la normale pour le 36 trous

établissant ainsi un nouveau record du Club Boules Rock.

Il a triomphé facilement de Ned Bean, du club Restigouche qui a réussi un total de 143 comparativement à 144 pour Marc Thibault, du club Boules Rock.

Dans la classe "B", la victoire a été remportée par Fer-

nand Bélanger, du Club Boules Rock, alors que YVES VAILLANCOURT, du club Bic, a triomphé dans la classe "C".

Chez les professionnels, JIM MAXWELL a obtenu un compte brut de 143 devantant par deux coups son plus sérieux rival Doug Sullivan.

Profitant d'une température 1-

deale, un nombre record de 352 golfeurs, hommes et dames, ont participé au tournoi présenté par le commanditaire Zénon Ouellet, de Rimouski.

A l'issue du tournoi une bourse totale de \$2,000.00 en argent et en cadeaux, a été attribuée aux meilleurs golfeurs tant chez les professionnels que les amateurs.

CLASSE "A"

MEILLEUR BRUT: Raymond Crevier, 137; Ned Bean, 143, Marc Thibault 144, Kees Huibers 145.

MEILLEUR NET: Ronald Forbes 136; Claude Watters 136; Mike Sheehan 138; Claude Savard 139.

CLASSE "B"

MEILLEUR BRUT: Fernand Bélanger 160; Guy Courcy 163; Gaëtan Rivard 164; Dan Janelle 164.

MEILLEUR NET: Raymond Boulet 131; Adrien Viens 131; Roger Simard 132; Jean-Eudes Ross 135.

CLASSE "C"

MEILLEUR BRUT: Yves Vailancourt, 182; Jacques De Courval 183; Eric Mills 184; G. Couillard 185.

MEILLEUR NET: Réal Paquet 127; Gérard Dupéré 128; Germain Pelletier 129; Oscar Pelletier 130.

PROFESSIONNELS COMPTE BRUT

Jim Maxwell	143
Doug Sullivan	145
Jim Baxter	150
Ken Davidson	151
Denis Fillion	155
Jacques Chénier	156
Phil Leblanc	158
Bob Smith	158
Jacques Leclerc	161
Jean-Guy Gendron	162
André Gingras	169

M.V.

Compétitions de tennis, championnat du BSL

Les compétitions de tennis pour les championnats du Bas St-Laurent seront tenues à Rimouski, les 3 et 4 août 68, sur les courts du Centre Civique. S'il y avait mauvaise température, le tournoi sera joué à l'intérieur.

Les inscriptions seront acceptées jusqu'à vendredi, le 2 août à 13:00 aux adresses suivantes: Raymond Gagnon, 723-4651, 268 du Moulin, Rimouski.

Gilbert Michaud, 723-6989, 399 Dubé Ouest, Rimouski.

Le coût de l'inscription sera de \$4.00 par participant.

Tous les joueurs devront être sur les lieux à 10:00 samedi, le 3 août.

L'exactitude étant un facteur important pour la bonne marche du tournoi, tout retard sur l'horaire indiqué peut-être une cause de disqualification.

N.B. La remise des trophées et la réception auront lieu Au Soleil Couchant, à Pointe au Père.

LIGUE COMMERCIALE DE BALLE MOLLE

POSITION DES EQUIPES

Michaud Inc.	25 pts
Gallurons	17 pts
Magasin Co-Op	16 pts
Electro Ltée	15 pts
Rest, Monaco	7 pts
MOYENNE DES FRAPPEURS (35 apparitions au jeu et plus)	
Morissette André	.461
Desrosiers Claude	.450
Dumais J. Claude	.445
Bérubé Claude	.422

RAYMOND CREVIER, VAINQUEUR DE L'OMNIUM

Raymond Crevier a prouvé en fin de semaine au Club de Golf Boules Rock, de Métis Beach, qu'il était vraiment un golfeur des grandes occasions en remportant les honneurs du prestigieux tournoi de l'Omniom du Bas-St-Laurent. L'importante victoire du golfeur Rimouskois fut un exploit remarquable car avec un compte de 137, soit des rondes de 69, samedi et 68 dimanche, il constitue un nouveau record du parcours en compétition. C'est une fiche complète de 137 qui devait lui accorder un coup sous la normale.

Dans la classe "B", la victoire a été acquise par Fernand Bélanger, du Club Boules Rock, alors que Yves Vaillancourt, du Club de Bic, remporta les honneurs de la classe "C".

Chez les professionnels, Jim Maxwell l'a emporté avec un compte de 143 comparativement à 145 pour Doug Sullivan.

L'Omniom du Bas-St-Laurent, présenté par Zénon Ouellet, fut un succès complet. Les organisateurs méritent des éloges pour la réussite de l'Omniom 1968. Exactement 352 golfeurs, dames et hommes, soit un nouveau record d'inscription, ont participé à la compétition.

NOUVELLES BREVES

Denis Fillion, l'ancien Pro du Club de Bic, a participé à l'Omniom du Bas-St-Laurent... C'était la première fois que Denis revenait à Rimouski depuis son départ il y a plus de deux ans... Il nous a déclaré avoir été particulièrement touché de l'accueil qu'il a reçu à Rimouski ainsi qu'au Club Boules Rock...

Il s'est rendu compte qu'il avait de très nombreux amis qui n'ont pas oublié celui qui est demeuré quatorze ans parmi nous... D'ailleurs Denis est toujours propriétaire d'une résidence à Sacré-Coeur...

Les statistiques finales de la ligue Commerciale de balles-molles confirment le championnat du club Michaud Inc., dirigé par Marcel Duchesne, qui a conservé un dossier de douze victoires en seize parties devant les clubs Gailuron, Co-Op, et Electro qui se sont livrés une lutte contestée pour la deuxième position... Le club Monaco a terminé en dernière position... Félicitations aux champions et nos remerciements aux statisticiens Gilles Dionne, président de la ligue et Jean Desrosiers...

Les séries éliminatoires de la ligue Commerciale sont en cours depuis lundi soir... On jouera des séries semi-finales et finale de 3 dans 5...

De retour au domaine du golf, mentionnons le tournoi "Pepsi-Cola", qui sera joué au club de Matane, dimanche... Les hommes joueront une ronde de 18 trous tandis que les dames auront une compétition de 9 trous...

Le Club Amis-Sport de Rimouski Inc., du président Rémi Lalonde, a lancé sa campagne de vente de cartes en vue du BINGO Géant qui aura lieu lors de la prochaine exposition régionale de Rimouski à la mi-août... Des prix d'une valeur globale de \$8,000.00 seront attribués dont une voiture sport...

Au domaine du baseball, le retrait du club Mont-Joli-Price, a obligé le président Réal Fournier à faire quelques changements dans la cédule... Néanmoins, la ligue du Bas-St-Laurent continuera ses activités car le baseball est très populaire principalement à Causapscal et Amqui. A Rimouski et Trois-Pistoles on est satisfait des résultats...

Malgré le retrait du club Mont-Joli-Price, nous avons la conviction qu'il y aura à nouveau du baseball à Price, l'an prochain... Nous ne pouvons nous imaginer que la ville de Price soit privée de baseball alors qu'il y a à cet endroit un homme qui ne peut vivre sans baseball... Nous voyons Albert Dupont faire un retour dès l'an prochain comme gérant des Royaux de Price...

Un tournoi régional de tennis aura lieu à Rimouski en fin de semaine... Ce tournoi est commandité par Zénon Ouellet... Les meilleurs joueurs de la région sont attendus à Rimouski... Raymond Gagnon, tél. 723-4651 et Gilbert Michaud 723-6989 accepteront les inscriptions jusqu'à midi le 2 août...

De passage à Rimouski, en fin de semaine dernière, nous avons rencontré deux bons sportifs qu'il nous fait toujours plaisir de revoir, Walter Ruest et Rowland Burgess... L'ami Walter se souviendra de sa dernière ronde de golf à Bic... Il a su profiter de son talent en enroulant son fer 5 autour d'un arbre, involontairement bien entendu...

Gilbert Michaud, de Rimouski, a remporté le championnat en simple lors du tournoi régional de tennis à Matane, en fin de semaine dernière... Il a triomphé de Raymond Gagnon, également de Rimouski en finale... Dans le double masculin Gilbert Michaud et Richard Michaud de Rimouski, ont triomphé du duo Paul Bélanger et Jacques Massé, de Rimouski, en double masculin...

Chez les dames, Francine Tremblay, de Rimouski, a remporté le championnat en simple au dépens de Paulette Paradis, de Matane... Dans le double féminin, Gisèle Talbot et Paulette Paradis, de Matane ont remporté la victoire contre Jacqueline Thibault et Roberte Dionne, de Matane...

Jacques Levesque gagne la course d'accélération



La course d'accélération, présentée par le Club Mustang, Rimouski, et commanditée par Zénon Ouellet, de la Brasserie O'Keefe, a connu un vif succès dimanche.

Les participants, au nombre de 48, ont manifesté un grand esprit sportif.

Yvan Gagné et ses collaborateurs tiennent à remercier sincèrement le commanditaire et les concurrents de leur coopération et de leur enthousiasme. Ce fut une autre réussite du

Club Mustang, Rimouski.

GAGNANTS

Ci-dessous la liste des premiers de chaque catégorie suivie du nom de la voiture, de sa force et du temps enregistré.

CLASSE "A": Jacques Lévesque, Corvette, 425, en 14.16 sec.

CLASSE "B-1": Gides April, Chevelle 375, en 14.71 sec.

CLASSE "B-2": Claude Pi-

ché, Firebird 340, en 15.02 sec.
CLASSE "C": Gilles Arsenault Oldsmobile 442, 350, en 14.96 sec.

CLASSE "D": Edouard Parent, Chevelle 275, en 16.43 sec.

CLASSE "E": Jean-Marc Lavoie, Valliant 200, en 17.50 sec.

CLASSE "F": Gilles Belisle, Dodge 230, en 17.66 sec.

CLASSE "J": Cécilien Lavoie, Volkswagen 60, en 19.55 sec.

RÉGATES DU CLUB NAUTIQUE

AU CLUB DES RAQUETTEURS DIMANCHE, 4 AOÛT, À 1:30

Le Club Nautique présentera ses régates annuelles dimanche, le 4 août, à 13:30, au Club des Raquetteurs de Ste-Blandine.

Le programme comprendra 9 courses de bateaux de 10 à 125 forces ainsi qu'une course à participation publique (Free for All).

Le Club de Ski Nautique sera présent avec son spectacle haut en couleur ainsi que les Majorités de Rimouski qui agrémenteront la journée.

Les trophées qui seront décernés aux gagnants sont gracieusement offerts par M. Zénon Ouellet, de O'Keefe.

La population est invitée à assister à ces grandes compétitions nautiques. Un souper canadien et une soirée dansante seront ensuite donnés au Club.

Pour l'enregistrement des bateaux, les intéressés pourront s'adresser par téléphone à M. Gustave Thériault, M. Wilfrid Marquis et M. Jacques St-Laurent, tous de Rimouski.

TOURNOI DE PECHE ANNUEL et journée champêtre

AU PARC RIMOUSKI

- Organisés par l'Association de Chasse & Pêche de Rimouski Inc dimanche, 11 août 1968 quelle que soit la température.
- Frais d'inscription de 2.00 par membre incluant les enfants.
- Tirage au sort des endroits de pêche jeudi soir le 8 août à 7.30 hres à l'Hotel de Ville. Les membres présents auront le meilleur choix.
- Découpez et apportez cette annonce elle est votre formule d'inscription.

NOM.....

CARTE DE MEMBRE NO:.....

Rimouski est seul en tête au baseball régional

Les Tigres de Rimouski l'ont emporté de justesse dimanche dernier contre le Amqui, et par cette victoire, l'équipe passe seule en tête du classement de la ligue de Baseball du Bas St-Laurent.

Le Rimouski et le Amqui ont chacun 18 points au classement mais le Amqui a une partie de plus de jouée que les Tigres.

Le Trois-Pistoles et le Capscale se partagent la troisième place du classement avec chacun huit points.

Dimanche, le Rimouski et le Amqui ont frappé chacun cinq coups sûrs et le pointage final fut de 3-2. La victoire est inscrite au dossier de Denis Mercier alors que Réal Bellavance encaisse la défaite. Marjolain Lauzier s'est signalé au bâton pour les gagnants.

Le calendrier de la ligue prendra fin dimanche prochain alors que toutes les équipes auront disputé 14 parties. Les séries éliminatoires 3 de 5 débiteront mercredi prochain.

E.M.

Nouvelles de nos O.T.J.

A Nazareth et Ste-Odile

La paroisse de Nazareth, nouvellement annexée à la Cité de Rimouski, offre, sans contredit, le terrain de jeux le plus fonctionnel de la Ville.

Une équipe de moniteurs dynamiques travaillent sur ce terrain et l'on peut dire sans crainte que les jeunes de Nazareth possèdent un centre récréatif dont ils sont fiers.

Le terrain, assez bien ombragé, loge deux "courts" de tennis, une piscine et un terrain de Baseball exceptionnel, muni d'estrades et d'éclairage. De plus un chalet et une salle de classe sont à la disposition des jeunes pour jeux intérieurs et arts plastiques.

Il va sans dire que ce terrain est très fréquenté par les jeunes de cette paroisse. De plus, ces derniers jouissent des services de spécialistes dans différents domaines de la récréation.

En somme, l'O.T.J. de Nazareth nous semble un très bon exemple d'organisme où nos jeunes concitoyens peuvent puiser une bonne éducation dans les loisirs organisés.

A Ste-Odile par ailleurs, quelque 150 jeunes fréquentent leur O.T.J.

Le terrain comme celui de

plusieurs paroisses, nous semble quelque peu désuet. Heureusement, l'équipe des cinq moniteurs en fonction réussissent assez bien à pallier à ces difficultés.

Avec l'aide des dirigeants de l'O.T.J. de St-Robert, ceux qui font parti de l'O.T.J., c'est-à-dire les enfants qui fréquentent l'O.T.J. de Ste-Odile, bénéficient de cours de natation et de bains libres gratuits à St-Robert.

La salle de l'école de l'endroit est gracieusement mise à la disposition des jeunes. Ce local sert à différentes fins, soit soirées de danse, arts plastiques et projections de films. Les excursions dans les bois avoisinants et sur les bords de la Rivière Rimouski y sont fréquentes.

Malgré de nombreuses difficultés, les enfants de Ste-Odile sont assidus à leur terrain de Jeux et l'imagination ne manque pas. Vous pourrez en juger vous-même au "Grand Pow Wow" du 8 août, au Collisée. Ces jeunes vous réservent des surprises exceptionnelles.

Département des Loisirs,

JEAN-M. COTE,
Moniteur-général.

Grand pow wow au colisée

Pour souligner la fin des activités dans les O.T.J. de la Cité, les jeunes, aidés de leurs moniteurs, organisent une grande soirée qui se tiendra au Collisée, le Jeudi, 8 août.

Ce Pow-Wow, puisque le thème est Indien, sera un événement sans précédent. Dans le Collisée même, huit kiosques à caractère typiquement Indien exposeront des travaux de toutes sortes réalisés sur les terrains durant l'été.

Cette visite de l'exposition sera suivie d'une soirée concours. Chaque tribu dénommée ainsi à cause du thème, présentera 15 minutes de spectacles des plus variés. Il va sans dire que les présentations des jeunes seront soignées, puisque chaque tribu recevra un pointage pour leur kiosque et leur spectacle.

La tribu qui obtiendra le meilleur total, verra son chef et sa squaw devenir "Le Grand Chef" et "La Grande Squaw"

pour les jeunes en '68.

Point n'est besoin de souligner que nos jeunes attendent une assistance record pour le seul spectacle qu'ils présentent dans l'année.

Heureux du succès de leur parade, ils vous attendent tous. Ils vous accueilleront gratuitement à leur "Grand Pow Wow" et ils sont certains que vous ne serez pas déçus.

Merci.

Département des Loisirs,

JEAN-M. COTE,
Moniteur-général.

Le service de transfusion sanguine de la Croix-Rouge estime qu'il sera nécessaire de recueillir un million de dons de sang, chaque année, pour répondre aux besoins de la thérapeutique par transfusion dans les hôpitaux canadiens.



La piscine de l'OTJ St-Germain de Rimouski jouit toujours d'une grande popularité en été. Ci-dessus, les jeunes baigneurs prennent leurs ébats.

Une entreprise collective chacun peut, doit en être

"La campagne de recrutement de fonctionnaires du gouvernement provincial dans la région de l'Est du Québec, apparaîtra malheureusement à plusieurs comme un nouveau délai dans la réalisation du plan de développement de cette région".

En faisant ce commentaire, le président du Conseil Régional de Développement de l'Est du Québec a affirmé que ce recrutement est nécessaire, ne doit pas

tarder et devrait être couronné de succès.

Selon Me Claude Jourdain qui était interrogé à la suite du lancement de cette campagne, il devrait être possible de trouver dans la région même, la forte majorité du personnel nécessaire.

Il a lancé un appel pour que les personnes compétentes posent leurs candidatures comparant une fois encore le dévelop-

pement régional à la construction d'une maison.

M. Jourdain a dit qu'on en était à l'heure de l'engagement des ouvriers spécialisés et qu'on se devait d'obtenir cette main d'oeuvre rapidement.

* * *

Le 27 octobre 1967, la Croix-Rouge canadienne a recueilli le dix-millionième don de sang en temps de paix. Le service de transfusion sanguine de la Croix-Rouge, qui fournit du sang entier et des produits du sang à tous les hôpitaux du Canada, a été inauguré à Vancouver en février 1947.



Un rappel historique: Les origines de l'électricité dans la région remontent à 1910, alors que l'Honorable Jules-A. Brillant fondait la Compagnie Electrique d'Amqui. Deux barrages furent plus tard construits sur la rivière Métis. Les centrales de Price et de Grand-Métis sont toujours en opération, avec une capacité de 15,600 hp ou une puissance de 11,800 kw. C'est en 1922 qu'on installait la première turbine de 3900 hp à Price. Une deuxième turbine de 5900 hp était ajoutée à la centrale en 1929. Enfin, en 1946, une troisième turbine de 6,000 hp était mise en service à Grand-Métis. La hauteur de chute est de 126 pieds à Price et de 75 pieds à Métis. L'énergie ainsi produite est acheminée au poste de Les Boules par une ligne à 69 kv, intégrée au réseau provincial. Les Lacs Métis et Mistigouguèche servent de réserve pour les deux centrales. Une caractéristique particulière de la centrale de Price que nous montre cette photo, est qu'elle est située à 32 milles du Lac Métis. M. Patrice Fournier du service Production et Transport est le contremaître des centrales.

Pélerinage lacordaire à Pointe-au-Père

Son Ex. Mgr l'archevêque étant présent, M. J.-M. Gagnon, préside cette journée.

Le beau succès du "PELERINAGE LACORDAIRE" qui eut lieu dimanche dernier fut une bien belle réussite.

C'est dans un sanctuaire plus que rempli d'une foule recueillie venue de tous les coins du diocèse, que le nouveau gardien du sanctuaire, l'abbé Pierre-Noël Hallé, curé et aumônier diocésain Lacordaire, a accueilli les membres de cette association, leurs familles et leurs amis, pour un message de reconnaissance, suivi d'un dîner communautaire au sous-sol et d'un congrès où l'on fraternisa. Il y eut aussi une conférence, des témoignages rendus et des forums concernant ce mouvement de sobriété.

Comme l'an dernier, l'archevêque de Rimouski, Son Ex. Mgr Louis Lévesque a chanté la messe. Son Excellence commenta l'Evangile du jour et prodigua à tous ses précieux conseils. "Gardez-vous des faux prophètes, ils viennent à vous déguisés en moutons, mais au dedans, ce sont des loups rapaces. Vous les connaissez à leurs fruits, tout bon arbre donne de bons fruits. Prions le Seigneur, dit-il, afin que sa parole vivante, produise dans l'Eglise, dans le monde et en nous, des fruits de vérité, de justice et de charité".

Un dîner communautaire per-

DECES DE MME LOUIS RUEST DE RIMOUSKI



La mort de Mme Louis Ruest, née Germaine Rouleau, plonge dans le deuil son époux et sept enfants, dont une mariée (Yolande) Mme Viator Gendreau, du Bic; les autres de Rimouski, Roland, Marie, Lise, Magella, Bernard et Georgette.

Elle laisse aussi sa mère, Mme Joseph Rouleau, maintenant Mme Aquilas Proulx; ses frères et ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Hector Rouleau, de St-Robert, Rimouski; M. et Mme François Rouleau, de Québec; M. et Mme Rosalie Rouleau, de St-Marcelin; M. et Mme Antonio Rouleau de St-Robert; Mme Anaclet Brisson (Rita Rouleau); M. et Mme Arthur Hachey, de St-Germain, Rimouski; M. et Mme Adrien Gagnon, M. et Mme Roland Rouleau, de St-Yves; Mme Marie-Ange Rouleau et son époux (Léonard Harvey), Mme Eva Rouleau et son époux (Ernest Lévesque) de St-Florence.

Ses autres beaux-frères et belles-sœurs: le Frère Hector Ruest, Mlle Elisabeth Ruest, de Québec; M. et Mme Jean-Baptiste Ruest, de St-Germain, Rimouski; M. et Mme Alphonse Ruest, de Ste-Blandine; M. Paul Ruest, M. et Mme Alphonse Turgeon, de St-Yves, Rimouski; M. Jules Ruest, Mme Freddy Molson, de Montréal.

Le service a été chanté le 25 juillet, à la cathédrale de Rimouski et l'inhumation eut lieu au cimetière St-Germain.

Deux autres Lacordaires convaincus, MM. Florent Raymond et Alfred Létourneau, avaient accepté de donner des témoignages vécus, on a admiré leur bon travail et leur générosité.

De nouveaux membres ont été initiés. On a fait la remise du trophée "Lucien Deschesnes", gagné encore cette année, par le Cercle St-Mathieu, ce trophée est accordé au Cercle qui a le plus de membres par rapport à sa population.

L'abbé Pierre-Noël Hallé, dans son mot de la fin s'est dit heureux de la nombreuse assistance, il remercia les responsables et l'assistance et prodigua ses précieux conseils d'expérience pour un meilleur apostolat auprès des malades alcooliques.

mit au groupe de se mieux connaître, de fraterniser, afin de mieux encore être en mesure de faire de l'apostolat chrétien et social pour venir au secours de ceux parmi nos frères qui ont besoin d'être aidés.

L'après-midi fut fertile en différents travaux, le président diocésain, M. Jean-Marie Gagnon souhaita la bienvenue d'usage et transmet les directives et nouvelles du conseil général et de la diocésaine. Il dirige aussi l'assemblée.

M. ISIDORE DUBE

Dans une conférence sur le mouvement anti-alcoolique, M. Isidore Dubé, responsable diocésain de la réhabilitation et apôtre convaincu intéressa vivement l'auditoire.

Il en coûterait \$250,000 pour améliorer le quai de Trois-Pistoles

Le coût de l'amélioration du quai de Trois-Pistoles s'élèverait à quelque \$250,000. C'est ce que révèle une communication de la Chambre de Commerce de cette ville.

Les travaux projetés permettraient de creuser davantage le chenal qu'emprunte régulièrement le nouveau traversier "Fleur de Lys" et d'ajouter un nouvel équipement au quai.

Le ministère fédéral des Transports a déjà fait savoir qu'il n'avait pas à verser de subventions à Trois-Pistoles puisque les communications entre deux rives d'une même province relèvent de son autorité provinciale.

A cet effet, il semble qu'une nouvelle politique fédérale prévoirait que le Québec devra assumer une plus grande responsabilité en ce qui concerne ce genre de services maritimes et de constructions portuaires.

Toutefois, malgré toutes les difficultés que rencontrent les autorités de Trois-Pistoles pour décrocher des subventions pour ce quai, la direction de la Chambre de Commerce de Trois-Pistoles ne perd pas encore espoir, puisqu'elle a l'intention de reprendre les entretiens avec le ministère fédéral des Transports pour obtenir les fonds nécessaires à l'amélioration du quai.

LA ROUTE 6, UNE MESURE DE REMPLACEMENT

Le ministère de la Voirie va dépenser une somme de \$450,000 cet été pour les sections qui sont prêtes à recevoir le pavage dans les comtés de Matane et de Gaspé Nord suivant le programme de réaménagement de la route 6.

Le ministre, M. Fernand Lafontaine a précisé que le ministère dépense \$250,000 pour les 10,2 milles de route qui sépare la sortie de Petite-Matane à la sortie de Ste-Félicité et \$200,000 pour le pavage de la section Sainte-Anne-des-Monts-St-Joachim, sur une distance de 8 milles.

Le ministre a dit que son ministère tente de faire l'impossible. "D'ailleurs, ce n'est pas nous qui avons commencé les travaux; c'était censé être un

chemin de fer qu'on bâtissait".

Rappelant l'entente entre Ottawa et Québec pour le réaménagement de la route 6 - mesure de remplacement pour le chemin de fer abandonné - le ministre a dit qu'il trouve que la part du fédéral est piteuse.

"C'est encore un cadeau de grec que nous recevons du fédéral, car sur les \$6 millions que nous allons dépenser, le fédéral va en payer quelque \$2 millions." Selon M. Lafontaine, le gouvernement d'Ottawa avait dit qu'il ferait sa "large part".

Pour préciser la répartition des frais, le ministre a établi que son ministère a l'intention de dépenser \$6,112,000 au cours de la présente année et que la part du gouvernement d'Ottawa sera de \$2,690,000.

Reboisement en Gaspésie

Plus de 270 hommes ont travaillé quelques semaines dans le canton Romieu, près de Cap-Chat, à Saint-Paulin et à Saint-Jean-de-Cherbourg pour mettre en terre 1,800,000 plants d'épinettes blanches et d'épinettes de Norvège. Plus de 1,800 acres ont été reboisés.

On évalue de 85 à 90% la survivance des plants mis en terre. Des techniciens d'ailleurs devront surveiller leur croissance pendant cinq ans pour leur donner les soins qui s'imposent.

Ces plants atteindront la taille adulte, pour la coupe, dans cin-

quante ans. Le terrain avait été d'abord déblayé, et préparé l'automne dernier pour cette opération de reboisement.

L'opération de scarification du sol, l'an dernier, coûta \$10,000. L'on estime à \$30,000 le 1,000 plants le coût de la mise en sol. Mais cette estimation est relativement peu élevée pour rendre productives des terres de colonisation, qui retournent à leur vocation primitive, après le dépeuplement les colons ayant déjà abandonné les rangs huit et neuf de St-Jean-de-Cherbourg.

Les aménagistes projettent le reboisement de 40,000 acres de



Ce bas-relief qui semble provenir d'un autre monde figurera dans le hall d'entrée de l'Ecole St-Joseph de Mont-Joli.

Cette oeuvre a pour auteur un jeune sculpteur mont-jolien, M. Jean-Guy Robert, qui est aussi professeur d'arts plastiques à l'Ecole. Cette pièce murale sera, une fois terminée, longue de 70 po. et large de 32 po. Elle est composée principalement de céramique rouge et plâtre, recouvert de graphite. Son poids: entre 150 et 200 livres.

terre abandonnées d'ici 1972 sur le territoire-pilote. L'opération nécessiterait 220 millions de plants et neuf millions de dollar. Deux comités tiennent les priorités dans le reboisement sur le territoire-pilote. Il s'agit de Ma-

tane et des deux comtés de Gaspé qui ont au total 6,500 acres à reboiser. Cette opération devrait surtout se faire dans les deux premières phases du programme quinquennal d'aménagement.

OPINIONS LIBRES

Rimouski, 31 juillet 1968.

Chers rimouskois,

Nous sommes un groupe d'administrateurs en éducation qui est venu ici pour apprendre le français au CEGEP de Rimouski.

Pourrions-nous au moyen de vos pages remercier tous ceux qui nous ont aidés durant notre séjour?

Nous remercions les bons pères du séminaire qui nous ont étendu leur hospitalité en nous permettant de demeurer au séminaire. Ils ont montré beaucoup de patience quand nous avons pratiqué notre français avec eux, et ils ont été les plus gracieux envers nous.

Nous voulons féliciter messieurs Gaston Guy, Jean-Marie Vignola et Patrick Cyr qui ont organisé un très bon cours, et qui nous ont enseigné le jour, le soir, le samedi et le dimanche. Ils nous ont fait travailler fort mais ils ont travaillé plus fort que nous.

En plus, les citoyens de Rimouski nous ont accordé une bienvenue la plus chaleureuse. Nous les avons dérangés dans les rues, dans leurs bureaux, dans leurs boutiques et dans leurs usines afin de leur poser des questions. Toujours nous avons été bien reçus. A tous ceux qui nous ont parlé, nous voudrions transmettre nos sincères remerciements.

Nous, les anglais qui ont assisté à ce cours dans votre ville, espérons qu'il sera possible d'avoir d'autres cours ici pour que d'autres puissent avoir la chance de venir apprendre le français.

Partout nous avons remarqué que les Rimouskois sont fiers de leur ville! Bien ils peuvent l'être! Dans nos deux semaines ici nous avons visité votre cathédrale, votre centre culturel, votre hôtel de ville, palais de justice, terrain de golf, aréna, poste de radio et de télévision, ainsi que vos parcs, piscines, terrains de jeux, restaurants, magasins, vos écoles et vos couvents. Vous avez ici non seulement une belle ville mais un grand centre culturel et éducationnel.

Merci encore, Rimouskois, pour la belle expérience que nous avons vécue ici.

Sincèrement,

LE GROUPE DES ADMINISTRATEURS ANGLAIS EN EDUCATION.

Le centre culturel c'est quoi ?

Les touristes de la caravane "Wally Byam" ont passé dernièrement quelques jours dans notre ville. Ils ont visité les principales attractions touristiques régionales.

Certains se sont rendus au Centre culturel et l'ont visité.

Pour nous Rimouskois, sommes-nous au courant des nombreuses possibilités récréatives qu'offre cet établissement? Si nous sommes des "habitués" du Centre, il n'a pas de difficulté, nous sommes au courant de tous les services offerts.

Mais si nous sommes de nouveaux Rimouskois, que nous travaillons pour l'ODEQ ou pour tout autre organisme, le Centre Culturel c'est quoi au juste?

Tout d'abord, beaucoup de Rimouskois se souviendront que la Cité s'est portée acquéreur de cet édifice le 1er octobre 65 en collaboration avec les Gouvernements fédéral et provincial. Avant, le Centre était propriété de la Fabrique St-Germain de Rimouski.

La construction du Centre avait débuté quelque temps après l'attribution du contrat fut accordé le 18 août 1953.

Le bâtiment d'une superficie de 53,286 pi. carrés comprend 4 étages en plus du sous-sol occupé par la Salle de Quilles et comporte une trentaine de locaux qui sont à la disposition des différentes organisations de la Ville.

Le personnel du Centre Culturel ou Centre civique est composé d'un Commis-Responsable, d'un Préposé à la Salle de Quilles qui s'occupe également de l'entretien général des planteurs automatiques, un assistant préposé, 2 concierges et 4 étudiants à temps partiel.

L'établissement est sous le contrôle du Directeur des Loisirs de la Cité et fait partie des cadres du Département des Loisirs de notre ville.

SALLE DE SPECTACLES

En franchissant la porte principale au rez-de-chaussée, deux vastes halls nous mènent vers la salle de spectacle, d'une capacité de 1,003 sièges, où chaque année, entre 30 et 40 représentations de toutes sortes attirent des foules considérables. Parmi ceux-ci, mentionnons: Pièces de Théâtre, Ballets, Concerts Classiques (Jeunesses Musicales, Festivals de Musique) Récitals, Chansonniers, Films. De plus, on y présente chaque année de nombreuses expositions dans le Hall. Parmi celles qui furent présentées au cours de la dernière saison, nommons: peinture, sculpture, photographie, émaux sur cuivre, céramique et philatélie.

Au premier étage nous retrouvons la Bibliothèque Municipale, la Cinémathèque du Bas St-Laurent et le Bureau Régional de la Société Canadienne du Cancer.

Les 2ième et 3ième étage offrent aux organisations de la Ville, 14 locaux pour la tenue de leurs réunions hebdomadaires en plus d'un petit théâtre de poche en permanence pour la troupe Rimouskoise "LA BAMBOCHE"

Un vaste gymnase occupe une partie du 2ième étage. Cette salle est utilisée pour les grandes expositions artisanales et tapisseries ainsi que pour la pratique des différents sports. Des soirées récréatives sont organisées en fins de semaines et les jeunes y viennent en très grand nombre.

bre.

Si nous retournons au sous-sol, en plus de la Salle de Quilles, nous retrouvons le Studio de Culture Physique.

350,000 PERSONNES

Si nous regardons les statis-

tiques, nous remarquons que plus de 150 organisations utilisent le Centre Culturel à chaque mois et que 350,000 personnes y sont entrées au cours de la dernière année, ce qui représente une augmentation sur les saisons précédentes.

Avec l'annexion des paroisses

de Nazareth et de Sacré-Coeur, nous entrevoyons pour la prochaine année, une augmentation de nos organismes et un public encore plus imposant.

A l'extérieur de l'édifice, la Cité possède deux Courts de Tennis, qu'elle met à la disposition du public Rimouskois au cours de la belle saison. Chaque année, nous présentons à la population le Tournoi Régional de Tennis, qui encore là, attire un très grand nombre d'adeptes.

LA VENTE DE L'ANNEE

Chez **Robert Sénéchal Ltée**
DE RIMOUSKI



choisi "LE DETAILLANT DE L'ANNEE" DANS TOUTE LA PROVINCE

Il nous fait énormément plaisir d'avoir été honoré du titre "LE DETAILLANT DE L'ANNEE" pour la province, et dans le but de faire connaître à la région du Bas St-Laurent, qu'elle a sa part le meilleur magasin de confection pour hommes et jeunes hommes de la province, nous avons préparé pour vous, la plus grande vente de la province.

EXEMPLES:

COMPLETS

JEUNES HOMMES

Valeur 39.50
Prix 29.50

COMPLETS

Valeur 69.50
Prix 59.50

COMPLETS

SUR MESURES

Valeur 99.50
Prix 79.50

ENSEMBLES VESTON ET PANTALON

Régulier 59.50
Prix 19.50

VESTONS SPORT

Régulier 39.50
Prix 29.50
Régulier 59.50
Prix 39.50

UN LOT DE VESTONS SPORT

Valeur 49.50
Prix 10.00

IMPERMEABLES

TRENCH
Valeur 49.50
Prix 12.95

CHEMISES SPORT

HOMMES ET JEUNES HOMMES
Régulier 1.95
Prix 1.95

PANTALONS ET BERMUDAS

Valeur 49.50
Prix 2.95

Plus: Escompte special sur toute autre marchandise en magasin

UN LOT DE SOULIERS

Valeur 24.95
Prix 5.00

UN LOT DE SOULIERS

Valeur 99.50
Prix 9.95

PLUSIEURS AUTRES SPECIAUX

non annoncés ici

A NOTER:

Notre VENTE GEANTE débute mercredi 31 juillet pour se terminer le samedi 3 août. Elle ne dure donc QUE 4 JOURS. Si vous ne pouvez vous y rendre vous-même, votre épouse peut certainement y être dès l'ouverture de cette vente fantastique!

Robert Sénéchal Ltée

"LE DETAILLANT DE L'ANNEE"



146 Cathédrale
Rimouski
723-3141

LOCAL A LOUER

pour

Commerce ou bureau

1,500 pieds carrés,
au rez-de-chaussée
Edifice à l'épreuve du feu
Coin Evêché et St-Edmond
Libre le 1er mai 1968

S'ADRESSER A 723-3531